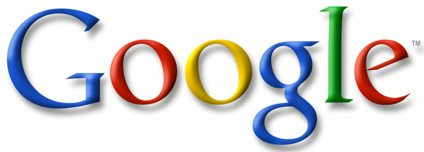
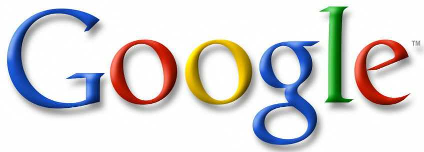
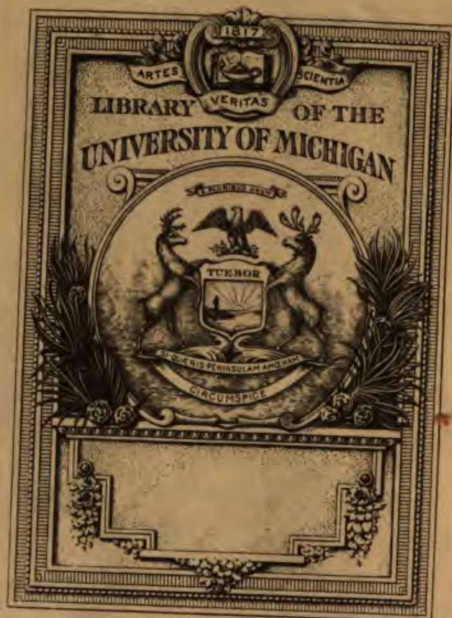
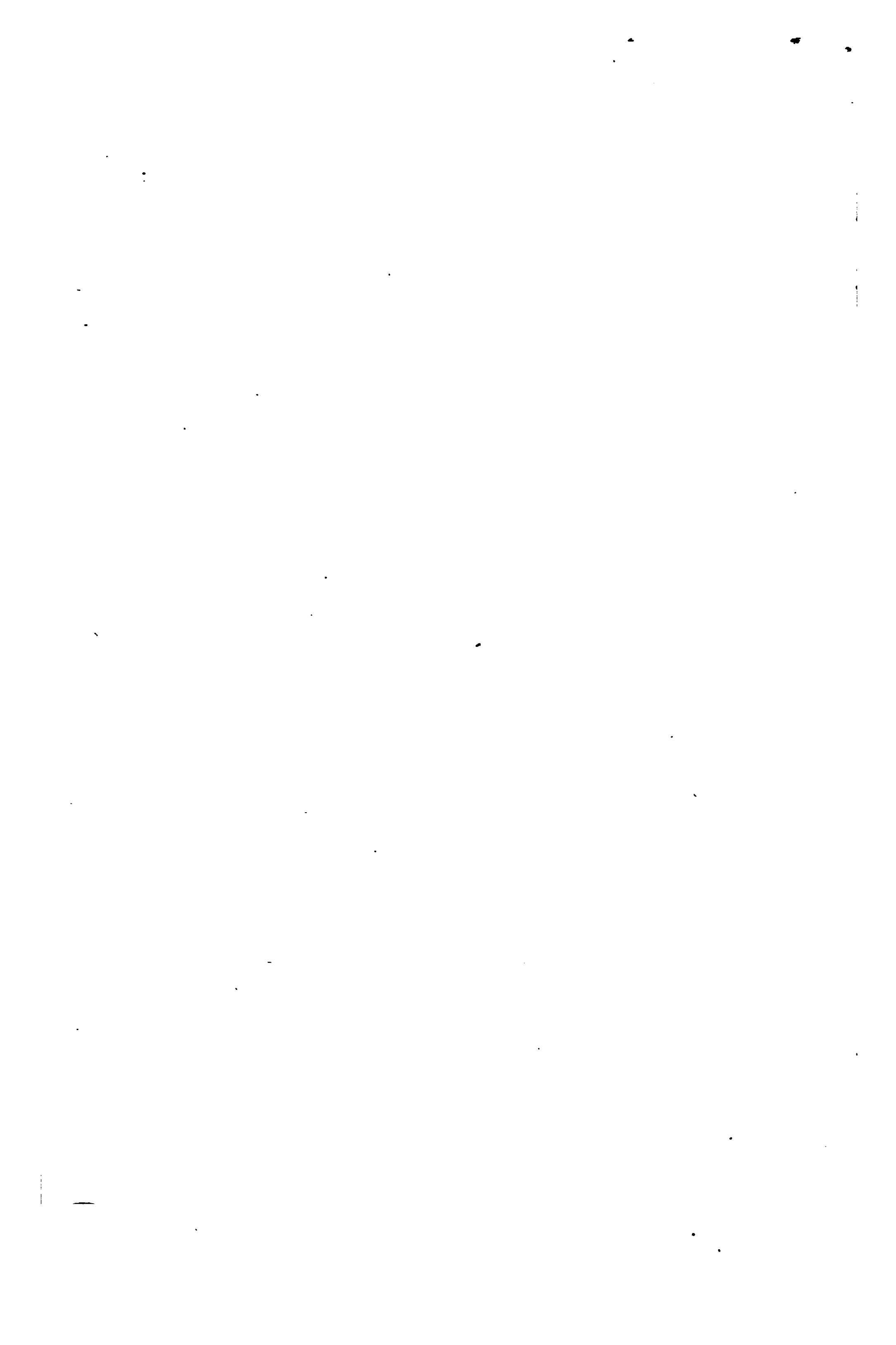





1817
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE



Michon, Jean Hippolyte

LE

CONFESSEUR

PAR

L'ABBÉ ***

AUTEUR DU MAUDIT

—

TOME PREMIER





BRUXELLES

A. LACROIX, VERBOECKHOVEN ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

RUE ROYALE, 3, IMPASSE DU PARC

MÊME MAISON A LEIPZIG ET A LIVOURNE

—

1866

PRÉFACE

PRÉFACE

Encore un roman.

Et celui-ci aborde l'une des questions les plus délicates qui se puissent présenter sous la plume d'un écrivain religieux : la confession.

Certes, le sujet est scabreux, difficile ; il touche à ce que le catholicisme semble regarder, depuis plusieurs siècles, comme son moyen d'action vital, comme son levier le plus puissant pour remuer le monde. Et je viens dire nettement au catholicisme que la confession, telle que ses scolastiques, ses formalistes, ses fanatiques et ses moines la comprennent, est pour lui le grand danger, le danger imminent, parce qu'elle est devenue, pratiquée de la sorte, l'objet des invin-

cibles répugnances de l'homme adulte, par conséquent un rite disciplinaire inconciliable avec l'humanité telle que la prépare et l'éduque la civilisation moderne.

Dans ma première pensée, ce livre devait s'appeler *le Directeur*, parce que la confession, moyen antique de la réconciliation dans le christianisme, partie du culte, par conséquent respectable, et qui aida puissamment les robustes vertus des chrétiens des premiers siècles, s'est changée lentement, surtout à partir de l'envahissement définitif de l'Église par le mysticisme, au moyen âge, en direction, et que, détournée de sa simplicité austère, elle n'a plus été pour des fanatiques égarés et des dominateurs habiles, qu'un moyen d'asservissement social. Le confesseur, comme l'Église l'avait compris d'abord, c'est à dire un ministre de réconciliation et de paix, un médecin intelligent des âmes, s'est trouvé changé en directeur, c'est à dire en un maître absolu de la conscience, espèce de despote menant par la terreur un troupeau d'esclaves, auxquels il n'est permis de penser, de sentir, de développer toute l'activité de l'âme qu'après le signe du maître et l'octroi de son bon plaisir,

Le directeur est donc une création moderne, une innovation dans l'Église, une déviation radicale à l'institution pénitentiaire. Combattre ce

système, démontrer que, sous quelques avantages apparents, il cache un danger grave pour le catholicisme, en raison des répulsions invincibles qu'il soulève dans la conscience universelle, c'est donc comprendre et servir les véritables intérêts de l'Église.

Ce n'est pas de la confession en elle-même, c'est à dire de l'aveu fait en public ou en secret des fautes commises, afin que l'Église juge si le pénitent peut prendre part au mystère eucharistique, qu'il s'agit dans ce livre. Cette forme pénitentiaire a changé déjà plusieurs fois, par la force des choses, par cette loi providentielle de la désuétude qui remet, à toute heure, la vie dans les institutions sociales, pour y constituer le progrès; elle pourra se modifier encore, sous l'âge mûr des sociétés, dans l'avenir.

Mais il s'agit de cette forme spéciale de confession, inaugurée par les scolastiques au moyen âge, savamment perfectionnée par les mystiques des trois derniers siècles, et devenue, entre les mains des ordres religieux, un moyen puissant d'influence et d'accaparement des fortunes, une machine de politique, au besoin, un procédé odieux d'espionnage universel, une police régularisée, destinée à tenir registre de la vie intime des individus et des familles, l'invention enfin la plus dangereuse que le génie de l'oppression sur l'humanité ait pu concevoir.

La confession mystique, inquisitoriale, destructive de toute liberté des âmes, inventée par les moines, a détruit la confession judicielle établie par l'Église. Voilà ce que nous avons à faire voir jusqu'à l'évidence. Ce n'est pas d'aujourd'hui que les esprits éclairés dans l'Église ont compris le danger de la direction se substituant à la confession. Au seizième siècle, l'évêque de Belley, Camus, le pieux ami de saint François de Sales, avait écrit un livre intitulé : *le Directeur spirituel désintéressé*, où il signalait, avec autant d'énergie que je puis le faire moi-même, la déviation profonde que, de son temps déjà, la confession avait reçue. Il ne craint pas de représenter le directeur entrant dans les paroisses comme « un Rabbi qui démolit et dissipe la vigne tantôt en sanglier, tantôt en renard. » Il raconte l'histoire d'une dame riche, qu'il trouva « dans une grande angoisse d'esprit qui provenait des incertitudes où la jetaient les opinions morales opposées de son confesseur ordinaire et du directeur qu'elle s'était choisi. » Le pieux évêque dit ce mot qui est toute une révélation : « Je trouvai cette âme tellement éperdue de craintes serviles et rongée de scrupules nés des contradictions de ses guides, qu'à force d'être conduite, elle ne savait quel chemin elle tenait. » Et il ajoute : « La peine que j'eus à remettre son esprit en une

assiette tranquille et reposée, Dieu le sait. » Il ne craint pas de raconter que « dans les distributions pieuses de cette dame, le pasteur de la paroisse, les hôpitaux et les souffreteux recevaient fort peu de chose, la masse des libéralités principales, *par le moyen de la direction,* fondant directement ou indirectement, en reprenant, en tançant, en priant ou en pressant, je n'en sais rien, dans la maison du directeur. »

Le saint homme, aussi hardi que j'ai pu l'être contre les moines, ne craint pas de découvrir la véritable raison qui a porté les religieux à tant convoiter la direction des femmes riches :

« Il n'y a rien que les cénobites recherchent avec tant de passion que de gouverner les âmes et de les conduire par les directions particulières. Qui les veut un peu, je ne dirai pas empêcher, retarder ou contraindre là-dessus, mais regarder attentivement, les touche à la prunelle de l'œil, les cabre et les irrite. C'est les chatouiller aux lieux qu'ils ont les plus sensibles. Cependant, tandis qu'ils veulent la direction des âmes pour charge, laissant aux pasteurs, comme à des animaux de somme, la charge sans direction, qui ne voit qu'ils sucent et tirent le lait des ouailles, c'est à dire des gens, et qu'après en avoir ôté la crème, ils lais-

sent le caillé et le petit-lait aux pasteurs, semblables à ces enfants à qui l'on aurait donné du miel sur du pain, qui jettent le pain après avoir léché le miel. » Enfin il les accable par ce trait, « que l'on ne vit jamais le zèle de ces bons pères se porter si ardemment à la direction de quelque pauvre dame qui n'ait pas le moyen de faire moissonner des choses temporelles en récompense de leurs semences spirituelles, comme il se porte avec ferveur au gouvernement de quelque dame qui vit dans l'opulence et leur laisse toucher souvent quelque partie des richesses dont sa naissance lui a donné la profusion. Il semble à ces bons pères qu'une âme, pour être enchâssée dans un corps couvert de satin et de pierreries, soit plus capable de la perfection que celle qui vit dans la pauvreté (1). » On le voit, c'est en très sainte compagnie que j'attaque soit la cupidité, soit l'instinct de domination qui ont donné naissance au métier de directeur.

Il sera démontré dans ce livre que vouloir maintenir dans le catholicisme une institution aussi absorbante, aussi contraire au doux esprit de l'Évangile, et devant soulever les instincts les plus énergiques de la liberté morale, au sein d'un monde nouveau qui a fait couler des flots

(1) *Les Ordres religieux jugés*, par Camus, évêque de Belley, pag. 30, 37 et 40. Paris, Dentu, in-18.

de sang pour s'assurer la conquête de ses libertés politiques et religieuses, c'est provoquer contre l'Église une opposition formidable, c'est créer une lutte à mort, devant aboutir, avant peu, soit au naufrage du catholicisme, soit à l'écrasement définitif de la liberté humaine sous le despotisme théocratique.

On le voit, ce livre touche à la partie capitale de la question religieuse qui se traite en ce moment d'une manière si passionnée dans tous les entretiens, dans tous les journaux, dans tous les livres. Aurai-je le bonheur d'être compris? Cessera-t-on de dénoncer un ennemi de l'Église dans le prêtre loyal qui, peut-être avec la grosse franchise du paysan du Danube, vient dire aux hommes du sacerdoce, ses frères : Voilà où l'on vous mène; voilà comment l'on vous perd? Je l'espère peu, cependant je l'espère.

Malgré les fureurs de la secte dont j'ai été l'accusateur hardi et dont j'ai flétri les hommes sous le nom de pharisiens du catholicisme, mes livres sont arrivés jusque dans les humbles presbytères; on les a vus sur la table de travail des évêques; et même plus d'une révérende mère, était-ce désir du vrai, ou curiosité de femme? a prié tout bas son directeur de lui faire lire enfin ces fameux livres de l'abbé*** qu'on lui avait dits si terribles contre les moines.

C'est donc une œuvre sainte que j'accomplis

avec un courage dont j'ai été bien des fois félicité par des hommes qui ne me connaissent pas, et que je crois impartiaux. Ils ont compris pourquoi je me réfugiais sous l'anonyme, pourquoi j'avais recours à la forme du roman. Ils savent que le livre le plus populaire du dix-huitième siècle, celui qui remua le plus d'idées sociales, qui fut le plus sagement révolutionnaire, et prépara la grande crise de 1789, fut le roman de Fénelon, archevêque de Cambrai, cet homme duquel pourtant Louis XIV disait que « c'était le plus bel esprit et l'esprit le plus chimérique de son royaume. » Cet esprit chimérique était un illustre réformateur social dont l'humanité a honoré le nom. Le *Télémaque* fut une arme puissante qui ébranla dans ses fondements un régime politique épuisé. J'ébranle aussi, autour de moi, des institutions vieillies et impuissantes dans le catholicisme, tel que l'ont forgé la scolastique, le mysticisme, le formalisme et le jésuitisme. Je voudrais voir sortir de ce régime à son déclin un christianisme conséquent avec l'Évangile, et expression plus nette de la grande idée du Révélateur. Je prépare un Quatre-vingt-neuf dans l'Église.

Ma parole doit être hardie, brutale même, dans ce sens qu'elle n'épargne aucun préjugé. C'est le bélier antique dont la rude masse fait crouler les vieilles murailles; c'est le canon avec

son bruit pareil à celui du tonnerre, avec ses coups terribles comme ceux de la foudre. J'ai dû me mettre dans la rigueur de mon rôle. Saint François de Sales comparait les orateurs au barbier et au chirurgien : l'un nettoie l'épiderme, l'autre fait l'incision dans les chairs. Je suis, depuis deux ans bientôt, un chirurgien qui manie rudement le fer au milieu des plaies de mon catholicisme.

Mais j'ai conscience devant Dieu de vouloir servir, par ces opérations en apparence douloureuses, l'Église si rabaissée dans mon siècle, et disons-le, conduite, à mon sens, dans des voies fatales. Peut-être en relisant un jour mes livres, aurai-je à y relever quelques écarts : le soldat sur le champ de bataille ne se sert pas de son arme avec la régularité qu'il observait en faisant la manœuvre : mais qu'importe, s'il a aidé à la victoire.

Je n'ai pas besoin de dire avec quel profond respect j'ai voulu traiter ce qui touche au secret des consciences; je ne crois pas m'être égaré dans une seule allusion personnelle; et j'ose croire que nul ne me suspectera, même dans les licences que comportent les tableaux d'un roman, d'avoir dépassé les bornes que les convenances imposaient à l'homme d'honneur autant que le devoir au prêtre.

Mes adversaires passionnés crieront au scan-

dale. C'est leur rôle. Mais ces hommes ne sont pas adroits.

Rien n'est plus misérable que cette fausse littérature, mise en apologie de tous les errements du moyen âge, que j'ai dû attaquer avec vigueur.

Le plus célèbre des orateurs de l'ancien monde reprochait à ses chers Athéniens de faire la guerre à la manière des barbares. Il leur disait : Si vous frappez à droite l'un de ces grossiers athlètes, il porte aussitôt la main à droite ; si vous le frappez à gauche, il porte la main à gauche.

Je puis appliquer ce mot de Démosthène à la phalange de mes adversaires. J'ai publié *le Maudit*, et aussitôt M. Lasserre, MM. Veuillot, M. U. Maynard ont porté la main à droite, se sont sentis blessés, et ont écrit sur mon honnête Julio, le type du prêtre aimant son temps et la civilisation où il a vécu, des pages de grosses invectives. Ce sont les répliques habituelles de cette école.

La Religieuse paraît : voilà que Navery publie *les Religieuses*.

J'écris *le Jésuite* : et le brave Saint-Géran écrit *les Jésuites*.

Récemment j'ai mis *le Moine* au jour : gare aux *Moines* dont la littérature sainte est en gestation !

Que ces écrivains et d'autres produisent ces pieux pastiches, c'est leur droit, et Dieu me garde de trouver cela mauvais. Le monde religieux a toujours les livres qui correspondent à l'élévation de sa pensée. Quand il vivait au grand siècles, ses écrivains s'appelaient Fénelon, Bossuet, Pascal. On lui donnait au besoin *Athalie*. Maintenant il a les Navery, maintenant il a les Lasserre; son Bossuet s'appelle Davin; et l'on écrit pour lui *Rome et Lorette*, et le roman de *l'Honnête Femme*. Encore je cite les meilleurs. Pauvre dix-neuvième siècle catholique, tu n'as plus ces grandes voix d'autrefois!

Après M. Veuillot, s'est présenté M. Navery. Celui-là (et si nous en croyons les indiscrétions de la secte, celle-là) nous écrit son petit volume *les Religieuses* pour nous dire, ce que nous savions avant lui, qu'il y a dans les couvents de très honnêtes filles. Puis, tout à coup, ouvrant un chapitre entre parenthèses, il attaque l'auteur du *Maudit* et de *la Religieuse*, de ce ton et de ce style que l'on connaît dans la secte; je lui pardonne ses injures, le pauvre homme, c'est son droit. Mais voici qui est plus grave. Vous voudriez, monsieur ou madame, que le « budget vous fournît une somme d'argent pour vous rémunérer de ce que vous écrivez des romans honnêtes, » et que « le gouvernement fît brûler les miens par la main du bourreau » parce que vous

les trouvez moins honnêtes que les vôtres. C'est dur pour moi, mais enfin c'est une idée comme une autre, et vous pourriez faire, dans ce sens, une pétition au Sénat. Je voudrais de tout mon cœur que l'on vous mît, vous et toute la tribu des saints romanciers, sur le budget. Je désire certainement que vous viviez bien, monsieur Navery, et je vois avec un chagrin véritable que votre volume, *les Religieuses,* vous rapporte si peu. Mais c'est bien votre faute. Il fallait écrire un beau et bon volume, où il y eût de l'idée, de l'art, où votre récit n'eût pas été coupé par deux encycliques, l'une à mon adresse, l'autre à celle de M. Renan. Il fallait ensuite vous adresser à un grand éditeur, à un grand libraire, habitué à traiter avec égards et en homme de lettres les écrivains dont il produit les œuvres, et, mon cher monsieur, vous ne seriez pas exposé à tant vous lamenter sur la parcimonie des pieux libraires de la rive gauche, et sur l'ingratitude du budget qui ne songe pas à vous.

Vous vous y prenez mal, et voilà tout. Cessez donc d'en vouloir au gouvernement de ce qu'il ne vous paie pas pour écrire vos bons livres. Renoncez à ce malheureux métier. Vous attaquez des gens qui vous valent et ne vous ont jamais manqué, à moins que ce ne soit vous manquer que de penser, à tort ou à raison, — tout en estimant les religieuses comme de saintes filles,

— que la mère de famille a plutôt reçu de Dieu la mission d'élever ses enfants pour le monde et est plus apte à ce rôle, que les religieuses qui, ayant renoncé au monde, le connaissent si mal. Nous différons en cela, il est vrai. Mais, voyons, âme chrétienne, est-ce une raison pour que vous demandiez qu'on me brûle, exactement comme on le faisait au bon vieux temps? Est-ce une raison surtout pour que le budget vous paye, afin de dire autrement que moi ?

Adieu, monsieur Navery, je veux en finir avec vous. Nous ennuierions mon lecteur.

Il restait une dernière habileté à mes adversaires, moins dangereuse, je le reconnais, pour moi qu'un auto-da-fé : c'était d'exciter le gouvernement, le parquet, contre mes livres de pure discussion religieuse, et de les présenter comme contenant des attaques contre la religion. Le thème était trop grossier, et il ne pouvait réussir auprès d'hommes qui ne sont d'ordinaire ni prévenus ni bien timides. Les hâbleries bruyantes de la secte n'ont pas arraché le pouvoir à sa placidité impartiale. Toutefois, je dois avouer que si la tactique est demeurée sans résultat, elle n'était pas trop maladroite. Effrayer le pouvoir a toujours été le procédé de lutte de ce camp contre les écrivains qu'il redoute et qu'il ne peut autrement réfuter.

Mais après? Où aboutit cet essai de pa-

nique tenté sur le gouvernement et sur le parquet?

A faire grandir des livres dont l'innocuité est visible pour tout esprit de bonne foi qui aura voulu les parcourir ; à montrer une fois de plus que les hommes de cette secte ne reculent devant rien pour perdre les auteurs dont ils sont impuissants à rétorquer les raisons ; à compromettre le clergé vis-à-vis de la grande tribu des hommes de lettres, qui ne saurait admettre que le bras séculier puisse jamais consentir à frapper ceux qui ont le courage de montrer vers quel abîme l'Église se précipite.

Faut-il me plaindre? faut-il me féliciter?

Mes maladroits ennemis ont fait pour mes livres une publicité éclatante. Cette guerre odieuse et acharnée a tourné certainement à la diffusion des idées de transformation religieuse dont je me suis fait le hardi champion. Mais qu'elle honte pour les hommes de la secte! Quelle confirmation, par leurs actes étranges et leurs pitoyables réponses, de ce fait terrible qui ressort de tous mes livres : que le catholicisme, abandonné à de telles mains, roule vers une effroyable décadence, dont il ne se relèvera, s'il se relève jamais, qu'après les longs malheurs d'une révolution religieuse, où aura sombré tout ce catholicisme mystique, formaliste et fétichiste que nous ont fabriqué les âges de barbarie!

Maintenant je poursuis mon œuvre dans *le Confesseur*. Le clergé semble concentrer aujourd'hui toute sa force dans la confession. A part les hommes honorables dans le clergé séculier qui exercent avec une louable réserve ce difficile ministère, il y a la foule des fanatiques qui se servent du confessionnal pour en faire une machine de guerre. Il ne faut pas avoir beaucoup écouté dans le monde, pour savoir que rien n'est odieux à l'homme moderne comme cet abus incessant d'un ministère respectable par lui-même, mais tournant aujourd'hui en une arme terrible contre le progrès de la civilisation.

J'avertis à temps le clergé : les uns pour qu'ils atténuent de plus en plus la domination déjà assez lourde sur les consciences qui est attachée à cette forme pénitentielle; les autres pour qu'ils comprennent qu'en détournant, comme ils le font, la confession de son but exclusivement religieux, ils sapent le catholicisme par la base, et préparent contre lui une réaction formidable.

Serai-je toujours Cassandre? cela est à craindre. Mais il est honorable, dans une carrière d'écrivain, d'avoir pressenti le danger, d'avoir montré les écueils. Tant pis pour qui s'obstine dans de coupables errements. L'heure viendra où je pourrai dire : Je suis pur de vos malheurs.

Je ne terminerai pas sans rappeler aux critiques de la grande presse, qu'ils feraient un mauvais calcul, en espérant adoucir les hommes du Jésuitisme par quelques traits un peu vifs contre mes livres. M. Cuvillier-Fleury, des *Débats*, avait cru faire sa paix avec eux dans son compte rendu du *Maudit*. Mais de tels hommes ne veulent pas de concessions incomplètes; il faut aller se présenter à eux pieds et poings liés; il faut venir déclarer qu'on est prêt à jeter l'injure à tout ce qu'on avait adoré jusque-là. Le rédacteur de *la Bibliographie catholique*, M. U. Maynard, a très bien signifié cela à M. Cuvillier-Fleury, dans un de ses derniers articles. Pouvait-il lui pardonner ce qu'il avait rendu de justice à mon livre, et tout ce qui lui était échappé de bienveillant sur « le doux et l'éloquent Julio? » Qu'on le sache bien : il est dans la secte que j'attaque, des hommes qui ne veulent que des vaincus, pour les humilier et en faire leurs esclaves. La paix n'est avec eux qu'à ce prix.

Je m'empresse de donner la rectification que me demande M. Sh. de Christiania (Norwége) sur une note du *Moine*, page 317. Selon M. Sh., il n'y aurait rien de réel dans ces révélations faites à la Chambre des communes par M. Niewdegate et relatées daus cette note.

J'accueillerai toujours avec bienveillance les

renseignements de ce genre qui me seront adressés par la voie de mon éditeur, comme aussi je suis heureux de remercier tous ceux qui m'ont témoigné, soit par des lettres privées, soit par la presse, leurs bonnes sympathies.

PREMIÈRE PARTIE

UNE FEMME EN QUÊTE D'UN DIRECTEUR

I

LES DEUX COUSINES

— Ainsi donc, ma cousine, les dernières résistances de cet excellent M. Deville sont brisées ; et il est bien décidé que vous passerez vos hivers à Paris, et l'été aux eaux et dans vos terres de la Creuse?

— Tellement décidé, ma chère Louise, que, pendant que je suis ici, M. Deville est rue de Grenelle-Saint-Germain, dans l'étude de M. Pierron.

— Mais c'est mon notaire, M. Pierron.

— Je le savais, et c'est pour cela que nous l'avons choisi.

— Et que fait ton mari chez cet honnête garde-notes?

— Il fait passer l'acte de vente d'un hôtel de la rue Saint-Dominique, n° 47, dont il va devenir le propriétaire pour la somme de huit cent mille francs.

— Le numéro 47, c'est l'hôtel de Taulanne.

— Précisément.

— Et le comte de Taulanne vend ainsi une propriété de sa famille? Il est donc ruiné? Je sais bien que pendant qu'il passait sa vie dans ses terres à chasser les loups et les sangliers, son fils à Paris chassait les biches sur le boulevard et au bois de Boulogne, et entretenait deux rats à l'Opéra; et voilà sans doute pourquoi l'écusson des Taulanne va disparaître de la façade de l'hôtel de la rue Saint-Dominique. Et ton mari achète cet immeuble huit cent mille francs?

— Huit cent mille francs, plus les frais d'acte, etc.; et M. Pierron assure que M. Deville fait là une excellente affaire.

— Alors vous êtes très riches? L'hôtel Taulanne représente un loyer de cinquante mille francs au moins.

— Nous ne conserverons pour nous que le premier étage, les écuries et le jardin.

—Et vous louerez le reste? Ah! c'est différent.

— Cet hôtel est si vaste qu'en y changeant les dispositions intérieures, on peut encore en tirer un très bon parti.

La marquise de Savinières fut un peu rassurée par ces dernières paroles. Un moment elle avait eu la crainte de voir sa cousine se prélasser dans le bel hôtel des comtes de Taulanne, pendant qu'elle-même, la marquise de Savinières, occuperait, à deux pas de cette orgueilleuse parvenue, un appartement de douze mille francs. Et ce fut avec un mouvement de lèvres assez dédaigneux qu'elle répondit à sa cousine :

—M. Deville fait là une excellente spéculation.

Madame Deville comprit l'intention de la marquise, et elle se hâta de répondre :

—Cette spéculation, comme tu l'appelles, ne nous est nullement imposée par notre position ; mais nous avons deux filles; nous désirons qu'elles fassent de brillants mariages, et pas un sacrifice ne nous coûtera pour cela.

— C'est bien, c'est très bien. Quel est l'âge de tes filles?

— Laurence a dix-sept ans, Marie a quinze ans et demi.

— Elles sont au couvent?

— Oui, je les ai mises au Sacré-Cœur.

— Quels sont tes plans pour l'avenir? il fut un temps où j'avais toute ta confiance. Mon mariage, la différence de nos positions, toi, femme d'un banquier en province, moi, jetée dans le tourbillon du monde parisien, tout cela nous a séparées. Depuis la mort de ma mère, arrivée il

y a un an, tu le sais, après mon mariage, je ne suis pas retournée dans la Creuse. Notre famille n'a pas été bien pour moi. On a prétendu qu'une fois devenue la marquise de Savinières, j'avais pris un orgueil insupportable, que la joie de posséder un titre me faisait tourner la tête...

— Cela n'était-il pas un peu vrai?

— Il est évident, ma chère Louise, que je n'aurais pas, à dix-huit ans, épousé M. de Savinières âgé de trente-six ans, et qui n'était, il faut bien en convenir, ni très beau, ni très spirituel; que je ne lui aurais pas donné une fortune de quatre millions, dont la moitié a servi pour payer ses dettes, si je n'avais pas dû trouver une compensation. J'ai acheté à beaux deniers comptants un des plus grands noms de France et le titre de marquise. J'ai été enivrée de tout cela. Que veux-tu? Il devait en être ainsi. Fille unique, habituée à toutes les recherches du luxe et de l'élégance, toutes les magnificences de ma corbeille me touchaient peu; j'avais vu celles de mes compagnes mariées avant moi; leurs diamants étaient aussi beaux que ceux sur lesquels je jetais à peine un regard; mais sur leurs écrins il n'y avait qu'un chiffre; et la couronne de marquise gravée sur les miens, et se retrouvant sur toutes ces charmantes futilités auxquelles les jeunes filles attachent tant de prix, me causait seule des éblouissements. Tout

cela, ma chère cousine, ne m'a pas fait oublier mes anciennes affections. Le souvenir de notre intimité m'a toujours été doux. Tu étais en province; je vivais à Paris où tu ne faisais que de rares apparitions; nous nous sommes nécessairement perdues de vue; mais je te retrouve avec une satisfaction bien réelle.

— C'est très aimable de ta part d'accueillir ainsi une cousine provinciale et de plus roturière.

— D'abord, ma belle, il n'y a plus de provinciaux. La vapeur les a emportés dans ses tourbillons et les a naturalisés Parisiens. Il reste peut-être bien quelques échantillons du genre, dans les petites villes écartés des grands centres de population, et même dans quelques rues du Marais et du faubourg Saint-Denis; mais ce ne sont là que des exceptions.

— C'est bien; mais si je ne suis plus provinciale, je suis toujours roturière, et tu es une grande dame.

— Oh! ma chère Hélène, la noblesse tend à se fusionner avec la roture. Partout on les trouve ensemble. Les filles des barons chrétiens dansent avec les fils des barons juifs. La bonne compagnie ne se rencontre plus dans une seule classe : elle est partout. Je sais bien qu'il ne suffit pas d'acheter un hôtel dans la rue Saint-Dominique pour se trouver de plain-pied dans les salons du

faubourg Saint-Germain; mais l'entrée n'en est plus aussi difficile que sous la Restauration et sous le règne de Louis-Philippe. Mais, au fait, toutes les aristocraties se tendent la main, en conservant, par une vieille habitude, quelques lignes de démarcation qui s'effacent de jour en jour, et tu es bien certaine de te faire à Paris, avec ta fortune, ta distinction, une société très convenable et de très bon ton.

— J'espérais, Louise, que ta société deviendrait la mienne et que, présentée par ma cousine, toutes les portes s'ouvriraient devant moi. Mon mari n'a jamais eu, à Paris, que des relations d'affaires. J'étais donc bien décidée à me laisser guider par toi seule dans cette chose si difficile : se bien poser dans le monde.

La marquise de Savinières comprenait que l'idée fixe de madame Deville était de se faire admettre dans la société du faubourg Saint-Germain. Son premier mouvement fut de s'insurger contre une telle prétention; le second fut plus favorable à madame Deville. Après tout, se disait la marquise, ma cousine est très présentable dans un salon; elle a de la distinction, de la dignité, du tact; de ce côté-là tout va bien. M. le marquis de Savinières m'a laissé beaucoup de dettes : pour établir convenablement mon fils et lui assurer en propre le château et les terres de Savinières, rachetés à l'époque de

mon mariage avec ma dot, il a fallu m'imposer de grands sacrifices. Je n'aime pas les opérations financières; je me défie des faiseurs; et cette défiance, si bien justifiée qu'elle soit, m'a fait manquer quelquefois d'excellentes affaires. J'aurais assez confiance en Deville; c'est un homme habile, prudent, et je le crois très honnête; il faut m'en faire un ami. Je puis présenter Hélène chez la comtesse de B..., chez. la duchesse de V..., chez la marquise de R... Elles sont très abordables. Une fois admise dans ces maisons, la grâce d'Hélène, son esprit feront le reste. Quant à la princesse de ***, à la duchesse de ***, à la baronne de T..., il ne faut pas y penser. Là on se garde de tout contact bourgeois comme d'une souillure. Ce sont les derniers des Romains; et ces sommités aristocratiques toutes bouffies d'orgueil nobiliaire ne peuvent pas admettre qu'on sache manger à table et s'asseoir dans un salon, si l'on n'a pas fait ses preuves avant 1399.

Toutes ces réflexions passèrent, comme l'éclair, dans le cerveau de la marquise. Son plan fut conçu avec non moins de rapidité; et prenant son air le plus aimable, elle dit à sa cousine :

— Tu ne peux mettre en doute ma bonne volonté pour toi; mais si l'on rencontre partout la haute aristocratie, il n'est pas facile de la ren-

contrer chez elle. Les difficultés ne me rebuteront pas. Seulement il faut me seconder. Je connais à peine ton mari : je sais qu'il a un bon ton ; c'est quelque chose, mais cela ne suffit pas. Quelles sont ses opinions politiques?

— Je t'avouerai, ma chère Louise, que la politique est la chose dont mon mari s'occupe le moins. Je sais cependant qu'il est assez sympathique à l'ordre de choses actuel.

— Ah! tant pis! Dans ce moment nous faisons de l'opposition. Nous soutenons le pouvoir temporel du pape.

— Le gouvernement le soutient aussi, et même, il me semble, d'une manière plus efficace que la vôtre.

— Oui, il a une armée à Rome; mais il ne veut pas contraindre Victor-Emmanuel à rendre au pape les Marches et les Romagnes ; et tu comprends que si ton mari n'a pas là-dessus des idées bien arrêtées...

— Mon mari est conservateur, voilà tout.

— Conservateur! mais c'est tout ce qu'il me faut. Conservateur est un mot charmant, d'une élasticité incroyable. Orléanistes, impérialistes, légitimistes sont tous des conservateurs. Ce mot répond à tout. Dans ce moment, nous sommes au mieux avec le parti orléaniste : il est conservateur, nous le sommes aussi; le reste n'est qu'un détail. Il faudra que ton mari se fasse

nommer député dans la Creuse; nous l'appuierons. Mais dis-moi, mon ange, tu signes toujours « Deville » avec un D majuscule. Est-ce qu'il n'y aurait pas moyen de changer cette majuscule en minuscule, et de partager votre nom en deux : *de Ville?*

— Le père de mon mari signait ainsi sous la Restauration. Il est mort en 1830. Mon mari était un enfant. Au collége, on se moquait de sa particule; il y renonça. Devenu homme et sachant, il faut bien te l'avouer, que les Deville, bien qu'ils eussent des armoiries, n'étaient que des bourgeois, et que son aïeul n'avait jamais voulu se faire anoblir, disant qu'il aimait mieux être le premier dans la bourgeoisie que le dernier dans la noblesse, mon mari continua à écrire son nom sans particule.

— Les Deville ont vraiment des armoiries?

— Oui, mais ce n'est pas une preuve de noblesse. Avant 1789, des milliers de familles bourgeoises avaient le droit de porter des armoiries.

— Personne ne sait cela, ma belle. Est-ce qu'on s'occupe à présent des us et coutumes d'avant 1789. Tu as des armoiries; tu les feras peindre sur les panneaux de ta voiture; et tu sauras bien faire comprendre à ton mari qu'il doit signer comme signait son père; c'est plus respectueux. D'ailleurs, tu commanderas toi-même tes cartes de visite.

— Mais on pourrait savoir...

— Savoir quoi? Que vos ancêtres ne sont pas allés aux croisades? Ma chère, dans le monde il faut payer d'audace. Je me charge de faire prendre tes armoiries au sérieux. Moi qui croyais que ces petits signes hiéroglyphiques étaient un de nos priviléges, à nous! Tu m'ôtes une illusion, ma chère Hélène. Résumons-nous : ton mari est conservateur; il signe *de Ville;* il a des armoiries, ce qui nous épargnera la peine d'en composer; tout va bien de ce côté-là. Pour toi, il te reste encore quelque chose à faire, et c'est là le point le plus important. Quel est ton confesseur à Paris?

— Je n'ai pas de confesseur à Paris. Nous sommes venus ici pour acheter cet hôtel, faire commencer les réparations. Cela nous prendra tout au plus un mois, et nous partirons pour la Creuse. Cet hiver, je prendrai pour confesseur l'abbé Courbon; mon mari le connaît depuis longtemps.

— L'abbé Courbon, quel est ce personnage?

— C'est un des vicaires de Saint-Thomas d'Aquin.

— Un prêtre séculier! Fi donc, ma chère, dans notre monde, on ne donne pas sa conscience à diriger à des vicaires.

— Ma conscience, je te l'assure, se dirige très facilement. Dieu m'a rendu la vertu facile;

j'aime mon mari, j'en suis aimée; nous avons à peu près la même manière de voir; donc jamais entre nous de discussions pénibles. Je n'ai pas le moindre orgueil d'être une femme honnête; j'ai toujours été si parfaitement heureuse! Je me confesse trois ou quatre fois par an; et vraiment pour écouter l'aveu de mes peccadilles, je t'assure qu'un vicaire, quel qu'il soit, suffit; et l'abbé Courbon est un des prêtres les plus intelligents du diocèse de Paris.

— Aussi me suis-je mal expliquée. Pour un confesseur, ton abbé Courbon ou tout autre peut suffire; mais il te faut un directeur.

— Un directeur!

— Oui, un directeur. Toutes les femmes du grand monde ont un directeur. On ne réussit pas sans cela. Mais il ne faut pas le prendre parmi les prêtres séculiers, autant vaudrait n'en point avoir. Ils n'entendent rien à diriger les âmes, ils n'en ont pas le temps. Les labeurs de la paroisse les absorbent. Un directeur, c'est un guide dans les circonstances difficiles, c'est un ami dévoué, non seulement à vos intérêts spirituels, mais encore à vos intérêts temporels. Je vais te faire une confidence, car je connais la sûreté de ton caractère : mon directeur est un père jésuite , et il m'a rendu d'immenses services. Les premières années de la jeunesse de mon fils ont été très orageuses. Mon direc-

teur m'a conseillé de le faire entrer dans les zouaves pontificaux. Le jeune homme a bien fait quelques difficultés. Mais mis en demeure d'opter entre le service du saint-père et Clichy, il a cédé. Il est resté là deux ans; il s'est battu comme un lion à Castelfidardo; et, en revenant, il a trouvé ses dettes payées et une jeune fille ravissante, riche, bien née, orpheline, enfin tout ce qu'il est possible de désirer. Elle s'était prise d'une belle passion pour mon jeune héros, avant même de l'avoir vu. Le mariage s'est fait; mon fils est devenu raisonnable, et je dois tout cela à mon directeur. Il lui a fallu, pour en arriver là, faire des miracles. Tu te souviens du marquis de Savinières. Au physique et au moral, mon fils est tout son portrait; c'est te dire qu'il n'a rien de bien séduisant. C'est un bon garçon; il a l'usage du monde, voilà tout. Mon directeur lui a fait une si belle auréole avec les lauriers de Castelfidardo, que ma belle-fille se figure avoir trouvé, dans mon Georges, l'idéal de ses rêves; et, ma parole, je crois qu'elle est encore étonnée de son bonheur. Les moines réussissent à tout, ma chère Hélène; et si tu veux bien te poser dans le monde, marier tes filles avec des jeunes gens nés, prends un directeur.

— Mon mari n'aime pas les jésuites, et il me verrait avec peine m'adresser à eux.

— Eh bien, ne prends pas un jésuite. C'est pourtant ce qu'il y a de mieux. Mais enfin, il y a d'autres ordres religieux, et on trouve là d'excellents directeurs; rien que là, comprends-le bien, et ne va pas donner ta confiance ni à l'abbé Courbon ni à tout autre prêtre du clergé séculier. Mais tu me dis que ton mari n'aime pas les jésuites. Serait-il par hasard libre penseur? S'il en était ainsi, il me serait impossible de le faire accepter dans la bonne compagnie.

— Il n'y a donc pas de libres penseurs dans la bonne compagnie?

— Entre nous soit dit, il y en a malheureusement beaucoup; et ce qui est peut-être pis encore, il y a des gallicans. Mais dans le grand monde, on évite tout ce qui pourrait occasionner des froissements. Quand il s'établit, parmi nous, des courants d'idées qui ne sont pas dans le sens de nos opinions personnelles, nous mettons une sourdine à nos opinions, et, réunis sur les questions principales, nous laissons volontiers les détails. Les jésuites ont beaucoup travaillé pour amener ce résultat; et si les trois grands partis monarchiques ont arboré un drapeau commun sur lequel on lit : *conservateur*, c'est aux jésuites que l'on doit cette fusion, qui n'empêche pas chaque parti de travailler pour ses intérêts particuliers.

— Je vois, ma chère Louise, que j'ai beau-

coup de choses à apprendre avec toi. Quant à mon mari, il n'est point libre penseur dans le sens que tu attaches à ce mot. Il est sincèrement catholique, mais il ne parle jamais de ses opinions religieuses; il déteste le pharisaïsme.

— Est-il ultramontain?

— Je ne le crois pas.

— Oui, du moment qu'il n'aime pas les jésuites, il doit être gallican. C'est fâcheux, très fâcheux. Enfin il est conservateur, il a des sentiments religieux, cela suffit. Quant à toi, ma chère Hélène, je te trouve bien tiède. Tu te confesses trois ou quatre fois par an, ce n'est pas assez. Mais je laisse à ton directeur futur le soin de t'éclairer.

— Tu te confesses donc très souvent, Louise?

— Tous les huit jours, depuis deux ans; et je communie deux fois par semaine

— Tu as donc renoncé au monde?

— Pas du tout, chère amie, je vais au bal tout l'hiver, pour y conduire deux nièces de mon mari qui ont perdu leur mère; je vais aux concerts pendant le carême; j'ai avec ma belle-sœur une loge aux Italiens. Tu vois que je ne vis pas encore tout à fait en ermite.

— Je ne croyais pas que tout cela pût se concilier avec la communion fréquente.

— Ce sont les jansénistes qui prétendent le contraire. Les bons pères savent tout arranger.

Si nous menions une vie tout à fait dissipée, il est certain qu'il y aurait de graves inconvénients pour notre perfection : mais on nous permet de vivre selon notre condition. Ajoute à cela que nous faisons partie de plusieurs congrégations pieuses, de celle du Scapulaire, du Rosaire, du Sacré-Cœur, etc. Cela amène des réunions entre les associées; et c'est surtout par ce moyen, ma chère Hélène, que tu arriveras à te bien poser dans le monde. « Connaissez-vous madame de... Ville? dira-t-on. — Très peu; je l'ai rencontrée à notre réunion de Saint-Joseph; elle a beaucoup de distinction. — Le révérend père *** la dirige, dira une autre, et il a pour elle une grande estime. » Avec cela, ma chère, ta carte d'entrée dans le monde est signée et parafée. Prends vite un directeur, mon ange, et surtout choisis-le bien. Puisque tu veux bien rester avec moi une semaine, je te conseille de suivre les exercices que le père Jérôme donnera à l'église paroissiale de Saint-Germain; il prêche à merveille.

— Le père Jérôme est un jésuite?

— Non, c'est un dominicain. Il dirige la conscience de mon amie intime la marquise de ***. Oh! ma chère quel habile homme! il est presque de la force d'un jésuite. La marquise avait une fille unique, un monstre de laideur et de bêtise, et pas de fortune; on aurait bien voulu

en faire une religieuse, mais la petite voulait un mari. Le père Jérôme en a trouvé un très convenable. A la vérité, il a fallu sacrifier quelque chose du côté de la naissance; mais on a eu un millionnaire. Cela paraît fabuleux, et cela est réel. Réfléchis sérieusement, Hélène. Ton mari en veut-il aux dominicains?

— Non. Je sais qu'il appréciait le beau talent et les idées larges et libérales du père Lacordaire.

— Alors c'est la Providence qui t'a conduite ici, il faut aller entendre le père Jérôme.

II

LA GARDE ROYALE DE MARIE

La suite de ce récit fera mieux connaître madame Deville. Devant sa cousine, la marquise de Savinières, elle s'est nécessairement effacée. C'était presque une protectrice qu'elle venait implorer : elle savait que ce rôle allait bien à l'esprit hautain et dominateur de la marquise. Le but de madame Deville, nous le connaissons, c'était de se faire ouvrir, par sa cousine, la porte des salons du faubourg Saint-Germain. Il y avait bien dans ce désir si ardent, un amour-propre puéril, mais les femmes en sont rarement exemptes, et madame Deville rachetait cette petite faiblesse par mille qualités essentielles et attachantes. Elle avait de l'esprit, du

jugement, de la sensibilité, de la beauté. Avec tout cela Dieu lui avait donné un mari digne d'elle, deux filles adorées, une grande fortune. Les femmes, il faut bien le dire, excellent à gâter leur vie, et à se rendre malheureuses même avec tous les éléments possibles de bonheur. Hélène Deville avait évité cet écueil; elle avait su être heureuse. Reconnaissant dans son mari un esprit supérieur, une raison plus ferme et plus éclairée que la sienne, elle trouva doux et bon de se laisser guider par lui. Elle se sentait si tendrement aimée! Cette autorité du mari était accompagnée de tant de condescendance, que jamais l'idée de se révolter contre elle ne lui traversa l'esprit. Vingt ans de ce bonheur s'étaient écoulés. M. Deville désirait se retirer des affaires et aller demeurer à Paris. C'était là tout un bouleversement dans l'existence de ces deux êtres si parfaitement unis; en changeant le milieu dans lequel ils avaient si longtemps vécu, ne troubleraient-ils pas la quiétude de leur vie conjugale? Notre caractère, notre manière de voir, nos facultés sensitives, tiennent beaucoup à tout ce qui nous entoure, à nos relations de chaque jour, à ce qu'il y a même de plus matériel dans notre existence, la maison que nous habitons, l'air que nous respirons. Il arrive souvent que ces mille liens qui nous enlacent étant brisés, et que nous trouvant jetés

hors du courant habituel de notre existence, nous avons quelque peine à nous reconnaître. Plus la vie a été douce et facile, plus un changement est à craindre.

M. Deville n'avait vu que très rarement la marquise de Savinières; instinctivement il ne l'aimait pas; mais comme, après tout, il la croyait une femme honorable et justement considérée, il n'avait pas cherché à combattre l'affection qu'Hélène avait toujours conservée pour la marquise. Tout se bornait d'ailleurs à l'échange de quelques lettres, et M. Deville s'applaudissait fort de la distance qui se trouvait entre sa femme et Louise de Savinières. Il lui eût peu convenu de voir celle-ci intervenir dans son intimité, et prétendre diriger Hélène. La faiblesse de caractère de sa jeune femme lui faisait redouter, avec raison, toute influence qui aurait pu contrarier celle qu'il voulait exercer légitimement sur elle.

Après la naissance de sa seconde fille, madame Deville fut atteinte d'une longue maladie nerveuse. Pendant trois ans, il fallut éloigner d'elle toute cause de bruit et d'émotion. Sa belle-mère, qui demeurait dans la même ville que son fils, prit alors avec elle la petite Laurence; elle s'attacha si passionnément à cette enfant, qu'après que sa belle-fille fut rétablie, elle ne put consentir à s'en séparer. Plus tard, la se-

conde fille, Marie, fut envoyée au Sacré-Cœur à Paris, un peu contre la volonté de M. Deville; mais à Tours, toutes les jeunes personnes appartenant à des maisons riches étaient élevées soit au Sacré-Cœur de Bordeaux, soit à celui de Paris. C'était la mode, et M. Deville, qui n'avait pas de préventions très arrêtées contre l'éducation des couvents, mais seulement un instinct qui lui faisait redouter tout ce qui portait l'empreinte des jésuites, céda sans trop de difficulté au désir de sa femme. Madame Deville, la mère, continua de diriger l'éducation de Laurence, et tous les ans elle allait passer quelques mois à Paris, pour faire donner des leçons à sa chère enfant par les meilleurs professeurs de musique et de peinture. Avant que l'éducation de la jeune fille fût terminée, la bonne grand'mère mourut, et Laurence alla rejoindre sa sœur au couvent.

Toute une vie nouvelle commençait pour madame Deville. Elle allait reprendre ses filles avec elle, et avoir à remplir les sérieux devoirs de la mère de famille. Elle était bien décidée à les embrasser dans toute leur étendue. Hélène atteignait sa trente-septième année. Disons-le, elle se sentait de moins en moins le besoin d'être guidée par son mari. Les femmes, comme tous les êtres faibles, ont un instinct qui les porte à l'opposition. Celui qui protége est toujours un maître. L'amour seul peut faire trouver une vo-

lupté suprême dans l'obéissance ; mais l'amour, après vingt ans de mariage, se change insensiblement en une douce et paisible amitié.

Jusque-là pas un nuage n'avait encore assombri sa vie conjugale.

En arrivant à Paris, il fallait se créer de nouvelles relations. M. Deville ne crut pas devoir prendre là-dessus toute l'initiative. Il avait confiance dans la raison d'Hélène, qu'il avait éclairée lui-même, et il ne pensa même pas qu'il fût nécessaire de la prémunir contre l'influence de la marquise de Savinières. Hélène, de son côté, éprouvait le vague désir de s'émanciper un peu, et s'il lui fallait un guide dans le monde nouveau où elle allait entrer, sa cousine lui semblait pour cela préférable à son mari. Si, à ces détails intimes, nous ajoutons que, depuis deux ans, madame Deville, sincèrement religieuse, se sentait attirée à donner à sa piété, jusque-là si bien entendue, le luxe du mysticisme; que les prédications des bons pères, appelés à prêcher le carême dans la ville qu'elle habitait, l'avaient déjà beaucoup influencée; qu'elle avait été tentée de s'adresser à eux pour sa confession pascale, et que la certitude seule de déplaire à son mari l'avait retenue, on ne sera pas surpris de son empressement à suivre les conseils de sa cousine : ils étaient tombés sur une terre bien préparée.

Le lendemain était le jeudi de la Fête-Dieu. Le père Jérôme commençait ce jour-là ses prédications qui devaient durer pendant toute l'octave de la fête. Madame Deville se rendit une des premières à l'église; elle se plaça en face de la chaire où le prédicateur devait monter. Il était huit heures du soir. Les vitraux coloriés laissaient à peine pénétrer les dernières lueurs d'une journée de juillet. Mais l'autel resplendissait de lumières. Il était encadré dans une masse de fleurs artistement disposées, dont le parfum doux et pénétrant remplissait l'église.

Les chants commencèrent; l'ombre envahit complétement la nef; le dominicain monta en chaire. Un rayon de la lampe du sanctuaire éclairait sa tête pâle et austère et sa robe blanche qui tombait en larges plis. Le manteau noir et le capuchon se confondaient avec les teintes brunes du bois, artistement sculpté, de la chaire. Le père Jérôme était beau, de cette beauté ascétique qui exerce sur les femmes une si grande fascination. Elle parle, non pas à leurs sens, mais à tous leurs instincts de spiritualité et d'idéal religieux. Un moine obèse peut avoir, aussi bien qu'un de ses confrères, aux membres étiques et au teint maladif, l'esprit de mortification; la sainteté ne se mesure pas au poids; mais il est certain qu'auprès des femmes, la première impression ne leur sera pas favorable.

Elles aiment, dans la chaire, les poses séraphiques : il faut qu'elles puissent dire : C'est un ange, et qui jamais a représenté un ange avec un vaste abdomen? Le père Jérôme, ses deux mains amaigries croisées sur sa poitrine, levant un long regard vers le ciel, qu'il abaissa lentement sur son auditoire avant de prononcer son texte, frappa singulièrement madame Deville. Une seule impression décide souvent de la destinée d'une femme. Avant même d'avoir entendu une seule parole tomber de la bouche du dominicain, madame Deville s'était dit : Ma cousine avait raison, la Providence m'a conduite ici. Le père Jérôme sera mon directeur.

Le moine appartenait à une école qui commence à prendre faveur dans le monde dévot. C'était un prédicateur excentrique, s'élevant quelquefois très haut, car il avait un véritable talent, et quelquefois descendant jusqu'à la trivialité : alors le séraphin se doublait de Bilboquet. Volontiers il transformait la chaire en tribune politique, sommait le pouvoir de se mettre à la remorque de l'Église, le tançait violemment de sa tiédeur à soutenir le pouvoir temporel du pape, et se vengeait par des allusions, aussi piquantes que transparentes, de tous les actes du gouvernement qui lui semblaient entachés de condescendance à l'esprit moderne. Le père Jérôme avait beaucoup de la

manière du fameux cordelier Maillard qui, comme on le sait, se gênait peu pour fronder les hauts et puissants personnages de son époque (1) :

(1) Olivier Maillard, né en Bretagne, au quinzième siècle, professeur de théologie dans l'ordre des frères mineurs et prédicateur de Louis XI.

« Ce qui fit principalement la réputation du cordelier Maillard, ce furent les prédications qu'il fit pendant les années 1494 et 1508, dans l'église de Saint-Jean en Grève, à Paris, et les licences étranges qu'il s'y donna. Jamais on n'attaqua toutes les classes et toutes les professions sociales avec plus de hardiesse, de virulence et de mauvais gout. Chacun de ses discours est une satire amère et outrageante, revêtue d'un langage grossier, trivial, et de mots empruntés aux mauvais lieux du plus bas étage. Hommes du monde, hommes d'église, bourgeois, marchands, gentilshommes, gens du peuple, personne n'échappe à sa censure aigre et mordante. Les femmes mêmes ne trouvent point grâce devant lui ; il leur reproche leur passion pour la parure, le jeu et la galanterie ; il accuse les mères de prostituer leurs filles, etc.

« Si l'audace et le cynisme d'Olivier Maillard furent tolérés par les classes moyennes et inférieures, les grands, qu'il n'épargnait pas et que souvent il montrait du doigt, ne les prirent pas toujours en patience. Ayant un jour glissé dans un sermon des traits piquants contre Louis XI, ce roi, qui ne comptait pas pour beaucoup la vie d'un homme, lui fit dire que, s'il recommençait, il le ferait coudre dans un sac et jeter à la rivière ; mais Maillard, faisant allusion aux relais de poste que le roi venait d'établir, répondit au porteur de cette menace : « Allez dire au roi que j'arriverai plus tôt au « paradis par eau qu'il n'y arrivera avec ses chevaux de poste. » Et Louis XI le laissa tranquille, quoiqu'il continuât à prêcher sur le même ton.

« Henri Estienne, dans son *Apologie pour Hérodote*, a emprunté aux sermons de Maillard les traits dont il s'est servi pour prouver les dissolutions du clergé pendant les temps qui ont précédé immédiatement la réforme. Sans doute le farouche cordelier a chargé ses tableaux ; mais, en faisant la part de l'exagération et de la colère, il en reste encore assez pour donner une idée effrayante de la corruption morale des hommes du quinzième siècle. » (*Dictionnaire encyclopédique de la France*, par M. Ph. Lebas, t. X.)

mais il était plus révérencieux que le prédicateur du quinzième siècle à l'endroit des femmes (1). Il leur jetait bien à l'occasion quelques railleries piquantes; il frondait même leurs crinolines exagérées; mais il savait trop bien que le dévotisme ne peut se conserver en France que par les femmes, que les moines ne peuvent exercer leur influence que par elles, pour ne pas les ménager et même les flatter.

Ce jour-là il tomba peu dans la trivialité. Il voulait subjuguer son auditoire, sûr après cela qu'il pourrait se permettre tout avec lui.

Les bons bourgeois de Saint-Germain en Laye, curieux de voir un dominicain en chaire, étaient là en assez grand nombre. On trouva que le père Jérôme avait du mérite.

Toute l'octave du Saint-Sacrement fut employée par le père Jérôme à prêcher sur une dévotion établie par l'ordre des frères prêcheurs. Saint Dominique avait déjà institué le Rosaire. Cela remplaçait le livre pour les ignorants. Ses

(1) Voici un échantillon des gracieusetés que le père Maillard adressait aux femmes à propos du luxe de leurs habits :

« N'est-il pas beau de voir la femme d'un avocat qui achète son office et qui n'a pas dix livres de revenu s'habiller comme une princesse, étaler l'or à sa tête, à son cou et à sa ceinture! Elle est vêtue suivant son état, dit-elle. Qu'elle aille à tous les diables, elle et son état! Et vous, monsieur Jacques, vous lui donnez l'absolution! Sans doute elle vous dira : Ce n'est point mon mari qui me donne de si beaux vêtements; je les gagne à la peine de mon corps. A trente mille diables une telle peine! »

fils sont allés plus loin, ils ont institué l'association du *Rosaire perpétuel*, c'est à dire que les associés prennent dans l'année une heure, soit du jour, soit de la nuit, pour réciter leur rosaire. On rend par là à Marie un *perpétuel* hommage. C'est cette dévotion que les religieux dominicains, deux ans après avoir repris possession de leur couvent de Lyon, avaient entrepris de remettre en honneur. Le père Jérôme était un des plus ardents promoteurs du *Rosaire perpétuel*. Partout où il allait prêcher, il se hâtait de l'établir. Les associés, disait-il, forment la *Garde royale* de la reine des anges et s'honorent du titre de *chevaliers de Marie*.

Il fallait entendre le révérend père Jérôme apprendre à ses auditeurs que le *Saint-Rosaire* n'est autre chose que l'épanouissement de la *Rose mystique* et établir que : « Cette *Rose mys-*
« *tique* c'est Marie, le cœur de cette rose c'est
« *Jésus;* elle s'épanouit en quinze feuilles ou
« pétales (1), dont cinq sont d'une blancheur
« éclatantes comme le lis de la vallée... cinq
« sont tachetées de sang comme la rose em-
« pourprée ;... les cinq dernières sont dorées
« comme les épis d'une moisson que le soleil a
« mûris (2). »

(1) On sait que le rosaire est composé de quinze dizaines de chapelets.

(2) *La Rose mystique effeuillée ou le Saint-Rosaire expliqué*, par le

Le révérend père Jérôme avait besoin de beaucoup d'esprit pour faire passer toutes ces jolies choses. Vraiment, il ne s'en tirait pas trop mal, et il assurait, le plus sérieusement du monde, que, si l'on pouvait amener la société tout entière à se mettre dans la *Garde royale de Marie*, en récitant le *Rosaire*, la société redeviendrait chrétienne. Cela seul suffirait, il n'y aurait plus de libres penseurs. Puis c'étaient des sorties virulentes contre ces malheureux libres penseurs, contre les adversaires des moines, contre la mauvaise presse, contre les mauvais journaux et les gouvernements qui souffraient de pareils désordres. Alors l'ancien esprit des dominicains semblait revivre en lui, et il ne reculait pas devant l'apologie de l'inquisition.

Le révérend père Jérôme avait, avec lui, tout un chargement de petits livres. C'était, en première ligne : *la Rose mystique effeuillée*, plus des médailles de différents modules, et quelques exemplaires du journal de l'œuvre : *la Couronne de Marie*. Tous les jours, les jeunes filles, les femmes pieuses de Saint-Germain en Laye arrivaient, les unes après les autres, entraînées par l'éloquence du fougueux Jérôme, se faire inscrire comme membres de la Société du *Ro-*

R. P. Marie Augustin, des frères prêcheurs, directeur du *Rosaire perpétuel* (à Lyon, librairie chrétienne de Bauchu et Ce, place Bellecour, 6, 1861).

saire perpétuel. On achetait le petit livre, les médailles; on s'abonnait à la *Couronne de Marie*. Les libres penseurs, à la vérité, ne venaient pas se mettre dans la *Garde royale* de la reine des anges, et la société n'avançait guère dans sa régénération; mais, grâce aux petits profits accumulés, l'escarcelle des enfants de Saint-Dominique se remplissait. Les moines ont tous le génie du commerce.

III

LA PROCESSION DES ROSES

Madame Deville, malgré son enthousiasme pour le moine, ne pouvait s'empêcher de le trouver quelquefois un peu fanatique; mais ces impressions duraient peu. Son mari, retenu à Paris par ses affaires, la laissait sous l'influence de la marquise de Savinières. Or, chez la marquise, on exaltait tous les jours le père Jérôme, et l'on surfaisait outre mesure son talent. Madame Deville se laissait tout doucement entraîner. Deux jours avant la fin de l'octave, elle alla s'inscrire à la sacristie de la paroisse, comme associée du *Rosaire perpétuel;* elle acheta trois médailles du plus grand module, une pour elle, les deux autres pour ses filles; elle

s'abonna à la *Couronne de Marie* (1) et donna une pièce d'or pour honoraire d'une messe qu'elle demandait à la charité du très révérend père.

Cependant madame Deville n'était pas encore allée trouver le père Jérôme. Prendre un directeur, c'était, elle le sentait, une chose grave. Quelquefois la pensée lui venait de consulter son mari là-dessus; elle en parla à la marquise. Celle-ci n'eut pas de peine à combattre cette dernière velléité de soumission conjugale. Et, pourtant, on était au dernier jour de l'octave, et madame Deville ne s'était pas encore décidée. Elle savait qu'elle ne se donnerait pas à demi. Elle comprenait que ce moine, avec sa parole ardente et fascinatrice, la subjuguerait d'une manière absolue, et elle avait peur. Le dernier sermon la jeta dans le ravissement. Les excentricités du père Jérôme attiraient de plus en plus la foule; mais cette fois il fut vraiment orateur, et il ne se permit aucune de ces bizarreries, de ces écarts qui en faisaient un prédicateur très original, très amusant quelquefois, mais dont les trivialités blessaient les instincts de bon goût et de délicatesse de madame Deville, comme des notes fausses et criardes dans

(1) On s'abonne à la *Couronne de Marie*, chez M. Bauchu, libraire à Lyon, 6, place Bellecour.

un morceau d'ensemble blesseraient les oreilles d'un bon musicien.

Le lendemain était le dernier jour de l'octave. On devait la terminer par une communion générale et par une procession, qui devait parcourir les principales rues de Saint-Germain et une partie de la forêt, en l'honneur du *Sacré-Cœur* de Jésus et surtout pour célébrer l'érection du *Rosaire perpétuel* dans la paroisse de Saint-Germain en Laye. Le père Jérôme avait enrôlé dans la *Garde royale* de la reine des anges un grand nombre de femmes et de jeunes filles, et quelques bambins qui venaient de faire leur première communion. Mais bien que la ville de Saint-Germain, alors très peuplée, en raison de la grande quantité de Parisiens qui viennent tous les ans respirer son air pur, comptât, parmi ses habitants indigènes et étrangers, des hommes sincèrement religieux, pas un ne vint se faire enrôler dans la *Garde royale* de Marie ni prendre le titre de son *chevalier*. Ils pensaient sans doute que la sainte Vierge, ayant dans le ciel une assez belle garde, celle de la terre lui était inutile. Ils trouvaient ces appellations chevaleresques, pour le moins, ridicules. Matérialiser la religion au lieu de la spiritualiser, c'était, selon eux, le grand crime des moines du dix-neuvième siècle, qui semblent s'être donné la tâche, hélas! trop facile à

accomplir, de ressusciter toutes les superstitions du treizième. Et voilà pourquoi le père Jérôme échoua complétement auprès des hommes faits et des jeunes gens qui étaient pourtant venus, en grand nombre, l'entendre tous les soirs. Ils rendaient justice à ce qu'il possédait de talent ; mais il était pour eux une apparition d'un autre âge et ils étaient tentés de lui dire : — O moine ! retourne dans ton sépulcre. C'est en vain que tu secouerais sur nous ta poussière, elle sera toujours inféconde. Tu es mort, et nous voulons vivre ; tu ne nous emporteras pas dans les plis de ce blanc linceul, dont tu te drapes avec tant d'orgueil, en face de ce monde nouveau, objet de tes anathèmes.

Le père Jérôme déploya le plus grand zèle pour rendre sa procession splendide, c'était le couronnement de la station qu'il venait de prêcher : il fallait y attirer tous les habitants de Saint-Germain, les électriser un instant : ensuite, disait le moine, Dieu fera le reste. Mais Dieu n'agit pas sur les âmes avec des moyens factices ; ce n'est pas aux sens qu'il parle, mais au cœur. Les jésuites, dans leurs missions, avaient entendu la mise en scène encore mieux que le père Jérôme ; leurs cérémonies, leurs processions avaient des pompes vraiment théâtrales, et cependant à peine avaient-ils quitté la ville où ils s'étaient escrimés pendant plusieurs se-

maines, qu'ils y étaient oubliés, et que la séve de la vie chrétienne n'y coulait pas plus abondante.

Le curé de la paroisse de Saint-Germain en Laye, bien qu'il n'aimât pas beaucoup les moines, n'osa refuser de seconder le père Jérôme. — Il faut compter avec toutes ces robes blanches ou noires, disait-il. Ces gens-là sont devenus nos maîtres, et je ne veux pas les avoir pour ennemis. En conséquence, il recommanda à ses paroissiens d'assister à la procession organisée par les soins du pieux révérend père Jérôme, et il engagea les institutrices et les mères de famille à y conduire leurs enfants. Lui et ses vicaires se feraient un devoir d'y assister.

Les processions, aujourd'hui tellement tombées en désuétude que les femmes seules et quelques enfants y prennent part, sont pourtant l'un des plus gracieux emprunts qui aient été faits au paganisme par la religion chrétienne. C'est un peu le culte de la nature associé à celui de Dieu. On n'est plus là à l'église, aux graves entretiens de la parole évangélique, à la célébration mystérieuse de l'eucharistie. On est sous la voûte bleue : un soleil éclatant inonde de sa lumière le vaste temple, le temple que Dieu s'est bâti pour que toute créature l'invoque et l'adore en face des œuvres merveilleuses de ses mains. Plus nous avancerons dans les siècles, plus ces

formes transitoires de culte disparaîtront. Elles demandent des âges où, comme dans l'antiquité et au moyen âge, l'homme, étranger aux grandes préoccupations de la science, du travail et de l'industrie, aurait de nombreux jours à dépenser dans une inaction complète. Poétiser le culte, étaler le drame des faits religieux, avec des chœurs de cantiques, soutenus de la voix éclatante de l'orgue, tout cela était harmonique avec les longues oisivetés des générations éteintes. Ce serait maintenant un anachronisme. Ceux qui savent peu croient et écrivent que la suppression de beaucoup de fêtes est un des fruits de la Révolution. Il leur faut apprendre que ce fut le plus catholique des rois, celui au nom de qui se firent les dragonnades, et qui supprima l'édit de Nantes, qui s'éleva le premier, par une vue intelligente des besoins sociaux, contre le trop grand nombre de fêtes. C'était tellement l'idée générale, au moment où des ministres intelligents, comme Colbert, créaient un mouvement industriel, que le poète le plus pacifique du dix-septième siècle mettait ceci dans la bouche du savetier :

On nous ruine en fêtes,
Et monsieur le curé
De quelque nouveau saint charge toujours son prône.

Madame Deville, enthousiasmée par le dernier discours du moine, regrettait amèrement de ne

pas être allée se confesser à lui, et de ne pouvoir participer à cette communion générale des associés du *Rosaire perpétuel*. Inscrite dans la *Garde royale* de Marie, il lui semblait qu'elle désertait son poste : elle se promit bien de suivre la procession; et le matin de ce jour mémorable, elle était dans l'église une des premières.

Après la messe, la procession sortit de l'église. Des jeunes filles vêtues de blanc et couronnées de roses tenaient les bannières, d'autres portaient, sur des brancards couverts de fleurs, la statue de la Vierge, et un sacré-cœur en vermeil, devant lequel brûlaient des parfums dans un vase de forme antique; des groupes de jeunes filles placées au milieu de la procession, et également vêtues de blanc et couronnées de roses, se tenaient entre elles par des guirlandes de roses, spectacle charmant, mais peu édifiant. Les jeunes Parisiens, qui regardaient passer la procession, se demandaient en riant si le corps de ballet de l'Opéra s'était transporté à Saint-Germain en Laye. Les femmes, qui marchaient sur deux rangs, — car les hommes brillaient-là par leur absence, — portaient à la main des bouquets de roses; le père Jérôme avait voulu faire allusion à la *Rose mystique*, dont il avait entretenu ses auditeurs pendant la station.

On entra dans la forêt et l'on se dirigea vers un antique chêne, au tronc duquel la piété des

habitants a placé depuis de longues années une petite statue de Marie. On appelle ce chêne « le chêne de la Vierge, » et il est couvert d'inscriptions pieuses. Le père Jérôme fit arrêter la procession : elle se rangea autour de l'arbre. Là, le moine, monté sur un banc placé auprès de l'arbre, adressa à la foule pieuse ou curieuse une de ces improvisations dans lesquelles il excellait. En face de cette nature splendide, dont il célébra la beauté avec un grand charme, il fut plus orateur qu'il ne l'avait jamais été. Mais bientôt il revint à sa marotte habituelle, son *Rosaire perpétuel*. Dieu fut oublié, et il tomba dans tous les errements d'un *marianisme* stupide, et ne craignit pas de prêcher la grossière erreur, au point de vue catholique, qui fait de Marie la *corédemptrice du genre humain*. Racontant à sa manière l'histoire de la mère du Messie, il prit ses documents non dans les Évangiles, qui ne parlent que très peu de Marie, ni dans les écrits des apôtres, qui n'en parlent pas du tout, mais dans les révélations de quelques religieuses hystériques, telles que la sœur Emmerich et l'Espagnole Marie d'Agreda, traitée de folle par Bossuet, et dont les écrits furent condamnés par un décret de l'Inquisition, — tribunal infaillible, comme l'assurent les ultramontains, puisque ses décrets sont approuvés par le pape, — et réhabilités de nos jours par

un autre décret du même tribunal, toujours infaillible. Et célébrant encore sa dévotion du *Rosaire perpétuel*, le moine le représenta comme une *chaîne mystérieuse qui relie la terre au ciel* et comme *une source de grâces* pour régénérer notre société malade.

S'écartant cette fois des traditions de l'ordre de Saint-Dominique et de l'enseignement théologique de leur docteur saint Thomas, si opposés à la croyance de l'immaculée conception, il renchérit sur la définition dogmatique de 1854. « Elle n'a été, dit-il, qu'une *aurore* qui doit amener un jour plus brillant et plus pur. Beaucoup d'âmes ont un certain pressentiment d'une *ère* de grandeur et de prospérité qui doit se lever sur la terre, et qui sera le *règne de Marie*. C'est cette espérance qui réjouit le cœur de Pie IX et qui, au milieu de ses amertumes, le fait tressaillir d'allégresse (1). »

On le voit, il n'y avait plus qu'un pas à faire pour assurer que Dieu devait abdiquer son pouvoir entre les mains de la sainte Vierge, et faire ainsi tomber le royaume du ciel en quenouille.

Enfin il termina par la merveilleuse histoire d'un possédé délivré par saint Dominique. Ce malheureux n'avait pas moins de quinze légions

(1) On peut lire toutes ces belles choses et d'autres, bien plus étranges encore, dans la *Rose mystique effeuillée*, déjà citée plus haut.

de diables dans le corps. Saint Dominique se mit à réciter le rosaire, « et à chaque *Ave Maria* qu'il récitait avec les assistants, les démons sortaient du possédé comme des charbons enflammés; les quinze mystères étant parcourus, les quinze légions de démons avaient pris la fuite, et le possédé était délivré (1). »

Ce qu'il y avait de plus remarquable dans cette mirifique histoire, c'est que les diables racontaient à saint Dominique qu'ils n'étaient entrés dans le corps de cet homme que pour le punir d'avoir parlé contre le *Saint-Rosaire de Marie*. Voyez-vous ces pauvres diables qui, sans s'être enrôlés dans la *Garde royale* de Marie, se faisaient ses défenseurs et ses vengeurs! Notez bien qu'ils assurèrent au peuple que tout ce que saint Dominique prêchait sur le Rosaire était *infaillible* et *indubitable*. Vraiment saint Dominique aurait dû reconnaître que ces diables-là avaient du bon, et il fut cruel à leur endroit en les faisant sortir du corps de ce possédé *en charbons enflammés*. C'est, sans doute, pour cela que les enfants de Saint-Dominique ont toujours eu tant de bonheur à brûler les mécréants.

La procession finie, tout le monde rentra chez soi sans malencontre : les femmes dans un état de pieuse exaltation; les hommes en haus-

(1) *Rose mystique effeuillée*, pag. 181 à 187.

sant les épaules; et en se demandant quel pouvait être le but de ces moines venant, en plein dix-neuvième siècle, prêcher des fables absurdes, au lieu de la pure et saine doctrine du Christ. Voulaient-ils arriver à l'abêtissement de la race humaine, afin de mieux l'asservir? Pouvaient-ils croire au succès d'une telle entreprise? Des discussions s'engagèrent, et l'on fut d'accord pour conclure qu'il était déplorable que, pendant que le gouvernement dépensait des millions pour étendre à tous le bienfait de l'instruction, et se proposait le noble but de faire sortir le plus pauvre des enfants du peuple des ténèbres de l'ignorance, des hommes revêtus d'un habit bizarre, se prétendant seuls capables de régénérer la société, vinssent remettre en honneur, et par leurs prédications et par les petits livres qu'ils répandent, avec profusion, dans les classes populaires, les superstitions les plus dégradantes.

— Pour moi, dit un des interlocuteurs, j'ai trouvé dans cette procession un véritable parfum de paganisme. J'ai cru un moment assister à une fête de la déesse Flore; et j'ai regretté de voir le curé de Saint-Germain, si sage, si tolérant, assister à cette cérémonie et sanctionner par sa présence les extravagances que nous a débitées ce dominicain.

— Les prêtres ont peur des moines, dit un

vieillard; ils ont raison. Quand ces têtes rasées seront devenues plus nombreuses, et Dieu sait avec quelle facilité elles se multiplient, elles chasseront nos prêtres de leurs presbytères, et elles donneront à nos femmes et à nos enfants l'enseignement dont vous avez entendu aujourd'hui un si bel échantillon.

Décidément la procession des Roses avait manqué son effet sur la partie sérieuse et éclairée de la population de Saint-Germain,

IV

PRIVILÉGE DES ROBES DE SOIE AU CONFESSIONNAL

La marquise de Savinières n'avait pas suivi aussi exactement que sa cousine les prédications du père Jérôme. Elle était dévote par air, par position; mais elle n'aimait pas les longues stations dans les églises, surtout à une époque de l'année où la chaleur est extrême. Mais comme elle avait décidé que le père Jérôme devait être le directeur de madame Deville, elle entretenait soigneusement l'enthousiasme de sa cousine, et elle la raillait impitoyablement de ses irrésolutions et des craintes qu'elle éprouvait, à la seule pensée de changer quelque chose dans sa manière de comprendre et de pratiquer la vie chrétienne.

Madame de Savinières était partie pour Paris la veille de la procession des Roses. Revenue le lendemain, dans la soirée, elle écouta avec intérêt le récit, que lui fit madame Deville, des pompes de la cérémonie du matin, et le résumé du discours du père Jérôme. Elle admira tout. même l'histoire des quinze légions de diables chassés par des *Ave Maria*. Et elle ne se sépara de sa cousine qu'après l'avoir confirmée dans sa résolution d'aller trouver le père Jérôme.

— Songe, lui dit-elle, qu'il ne restera à Saint-Germain que jusqu'à dimanche soir, jour où il donnera son dernier sermon à la paroisse.

— Je pourrais toujours aller le trouver à Paris, à la chapelle de la rue de Vaugirard.

— Fort bien, ma chère; mais une fois que tu auras mis le pied à ton hôtel de la rue Saint-Dominique, tu retomberas sous puissance de mari. Or je te connais, ma belle : tu as pris la déplorable habitude de lui rendre compte de toutes tes actions; à trente-huit ans tu te laisses conduire comme une petite fille, et si ton seigneur et maître, moitié chrétien, moitié libre penseur, préfère son abbé Courbon au père Jérôme, tu résisteras à une inspiration de la grâce qui te presse d'entrer dans une voie plus parfaite. Tu me disais tout à l'heure que, ce matin, quand le père Jérôme parlait avec tant de feu et d'onction, il te semblait qu'une voix intérieure te disait :

— Voilà celui qui doit être ton guide : il t'a fait entendre des paroles que personne ne t'a dites avant lui ; il en est que tu ne comprends pas encore ; va le trouver, et il t'en expliquera le sens. — M'as-tu dit cela?

— Oui. Et si dans ce moment j'avais pu tomber à ses pieds et lui dire : Mon Père, éclairez-moi, enseignez-moi la voie par où je dois marcher pour arriver à cette perfection à laquelle les gens du monde sont appelés, me voici, je suis prête à vous obéir, je me serais trouvée heureuse.

— Eh bien, ma chère Hélène, souviens-toi que résister à cette inspiration serait un crime.

— Tu as raison, et demain j'irai trouver le père Jérôme.

Pendant les premières heures de la nuit, il fut impossible à madame Deville de dormir. La grave détermination qu'elle avait prise, ses craintes vagues, ses espérances, lui causèrent une agitation fébrile ; il y avait dans son cerveau une véritable tempête d'idées aussi impétueuses, aussi mobiles que les vagues d'une mer agitée.

Elle se leva. La pendule élégante placée sur la petite cheminée de marbre portor de la chambre, allait bientôt sonner deux heures du matin. Madame Deville se mit à sa fenêtre. Un clair de lune splendide éclairait le beau parc.

Les vertes pelouses, les massifs de rhododendrons, les larges corbeilles de *canna indica*, les grands sapins isolés ou groupés çà et là, avec leurs hautes flèches aux ondulations molles sous le vent plus vif de la nuit, se dessinaient à ses yeux avec un charme nouveau pour elle. Cette nature pleine de quiétude lui fit quelque bien. Elle se retraça les souvenirs de la veille. La procession des Roses lui parut une merveilleuse invention.

— Il n'y a que les révérends pères, se dit-elle, pour comprendre le côté poétique de la religion. Quelque gênante qu'elle soit, ils la feraient aimer. Je me suis sentie émue jusqu'aux larmes au pied du gros arbre, quand le père Jérôme, s'adressant à nous, femmes, nous a appelées les anges de la famille. Cet homme me va. Sa grande figure pâle et maigre, ses grands bras décharnés, sortant de leurs manches de bure, sa voix austère, son regard toujours levé vers le ciel, indiquent un véritable saint.

Il semblait à madame Deville que le regard du moine, pendant qu'il prêchait sous le *chêne de la Vierge,* avait plongé dans son regard. Elle commença à se faire tout un petit roman pieux avec ce saint que la Providence plaçait ainsi sur ses pas, pour en faire son guide et son ami, un confident de tous les jours.

Des pensées plus mondaines se présentaient

aussi. La marquise lui avait ouvert des horizons inconnus. Dans la position qui lui était faite maintenant, rencontrer un ami actif, intelligent, dévoué, poussant toute une famille dans le monde, lui ouvrant toutes les portes, mariant les filles, la grande, la terrible affaire des mères; trouver tout cela dans cet homme qu'on appelle son directeur, que l'on voit partout, à l'église, chez soi, dans les grandes maisons que l'on fréquente, qu'il est de bon ton, après les longues fatigues des prédications, de mener avec soi en villégiature, se reposer dans une intimité douce et reprendre des forces : c'était réellement une existence toute nouvelle pour cette femme. Elle prit et reprit cette idée; elle la savoura, comme la jeune fille savoure l'idée vague, mais instinctive d'un premier amour.

Cependant dame nature réclamait en ce moment ses droits, et madame Deville s'endormit, voyant vaguement flotter devant son regard l'ombre majestueuse et souriante d'un moine, à l'œil de feu, qui lui disait si doucement : « Ma fille! » ce mot qui jamais, sauf de la bouche d'une mère, n'était arrivé avec une telle volupté à son oreille.

Le soleil avait à peine doré les cimes des vieux arbres de la forêt de Saint-Germain, que madame Deville sauta alerte du lit, fit à la hâte les préparatifs de la plus simple des toilettes,

lissa ses cheveux en bandeaux, passa une robe modeste, destinée aux promenades du matin dans le parc, et sans avertir personne autre qu'une jeune femme de chambre, qu'elle allait faire une petite promenade dans le bois, elle franchit la grille de la villa et se dirigea, comme portée par les vents, du côté de la ville de Saint-Germain. Il lui fut facile, après dix minutes de marche le long des murs de clôture des nombreux jardins de la ville, d'atteindre l'une des principales rues qui conduisent à la grande place. Elle entendit bientôt tinter lentement la petite cloche de la paroisse annonçant la première messe.

— Les moines se lèvent matin, dit-elle. Si c'était la messe du révérend père!

En disant ces mots, son visage se couvrit de rougeur, comme s'il se fût agi pour elle d'un rendez-vous.

Certes, rien n'était plus pur que sa pensée. Mais c'était du nouveau, l'inconnu. Et il a tant d'attrait pour la femme!

Lorsque, généralement trois ou quatre fois chaque année, elle s'était rendue au confessionnal de son curé, perdue dans la foule des pénitentes, obligée, pour ne pas écraser le digne homme, de débiter le moins longuement que possible ses peccadilles, l'affaire était enlevée au pas de course : « Allez! ma fille, ne péchez

plus! » précédé d'une bonne absolution, rien de plus. Le guichet se fermait vivement, et semblait dire à celles qui venaient après elle : Ne soyez pas longues, je vous prie.

La marquise avait insinué à sa cousine qu'il n'en était pas ainsi de la direction, que là on prenait tout son temps, que le cher père donnerait, s'il le fallait, de bonnes heures à sa chère fille; que là, rien, absolument rien, ne pourrait gêner les épanchements; qu'on le consulterait sur tout, sur les choses les plus intimes, avec la conviction que le saint casuiste, assis sur son terrain, donnerait les réponses désirées avec le calme et l'intérêt que réclameraient les besoins spirituels et temporels de la fille adoptée.

Notre nouvelle pénitente, en longeant le côté de l'église, et en s'avançant vers la lourde façade de ce monument sans art et sans goût, faisait le métier de Perrette, et se forgeait tout un avenir de joies secrètes, de secours puissants dans sa vie nouvelle. Une seule chose, qui eût fait peut-être un doute pour une personne mieux versée qu'elle dans les choses de la spiritualité, ne lui vint pas à l'esprit : serait-elle acceptée comme pénitente habituelle, ayant droit à toutes les faveurs de la direction? Cette idée bizarre ne pouvait pas lui venir. Avec les idées d'égalité puisées dans ce siècle, aurait-elle pu supposer qu'il y a choix entre les belles âmes, en d'autres termes,

que les directeurs sont très difficiles sur leur clientèle ?

Elle entra dans l'église, porta rapidement la tête de droite à gauche, fit avec peu d'attention un signe de croix, s'avança vers le milieu de la nef, et s'arrêta devant une de ces chaises qui sont là toutes prêtes pour les messes de paroisse et pour les grandes cérémonies. Un prêtre était en effet à l'autel, mais dans une des chapelles des bas-côtés. Quelques femmes se tenaient humblement devant la balustrade de cette chapelle, agenouillées ou accroupies, selon l'usage des femmes du peuple. C'étaient quelques servantes de maisons riches, quelques mères de famille qui voulaient rentrer de bonne heure pour vaquer aux soins de leur ménage. Derrière elles paraissaient deux ou trois dames en riche toilette du matin. Une fois placée là, madame Deville s'installa sur l'une des chaises qui étaient devant elle, se tourna du côté de la chapelle où la messe se disait, et l'écouta d'un air assez distrait. C'était bien son moine de la veille qu'elle avait devant ses yeux. La messe s'achevait : le prêtre donna son *Dominus vobiscum*, puis son *Benedicat vos*, d'une voix nette et vibrante qui pénétra madame Deville jusque dans l'intime de l'âme. Il prit avec un pas lent, presque cadencé, le chemin de la sacristie, murmurant un long *Te Deum*.

Les bonnes femmes sortirent aussitôt, après force signes de croix et révérences aux autels devant lesquels elles avaient à passer pour sortir de l'église. Il resta les dames du monde qui, bientôt, laissant leurs chaises, franchirent la grille de la chapelle, pénétrèrent dans l'intérieur, et allèrent se placer à droite et à gauche d'un large confessionnal sculpté, situé non loin de l'autel.

Le cœur battait à madame Deville.

Bientôt le dominicain, du même pas majestueux, sortit de la sacristie et se rendit à ce confessionnal.

Avant d'entrer, il s'agenouilla sur le marchepied de l'autel, s'inclina profondément, poussa un soupir, comme celui d'un homme oppressé sous le rude poids de la direction des âmes, et entra dans le mystérieux tribunal. Ce soupir arriva jusqu'à madame Deville, comme une effluve étrange, mais terrible, de cette sainteté avec laquelle elle se résignait maintenant à communiquer pour toute la vie.

Elle n'était pas beaucoup plus émue le jour où, parée de la robe blanche, la couronne de fleurs d'oranger sur la tête, elle était venue, aux pieds de l'autel, jurer fidélité à son jeune époux.

La première des pénitentes qu'elle vit s'agenouiller aux pieds du révérend père, en prit à

son aise; un premier quart d'heure se passa, un second se passa encore. Dans ce profond silence de l'église, les chaudes paroles du confesseur, quoique dites à voix basse, trouvaient un premier écho dans la voûte de la chapelle et venaient en murmures confus attester la vivacité de ce pieux entretien. Madame Deville, distraite, ennuyée, perdant patience, s'agitait sur sa chaise, comptait les piliers de l'église, et attendait, inquiète, que la dirigée mît enfin un terme à ses éternels épanchements, et que le père fermât son guichet.

Ce moment arriva. Une seconde pénitente se glissa dans le tribunal : même manége, même éloquence bourdonnante du père.

L'infortunée n'y tenait plus. Qu'allait-on dire chez sa cousine? Quel effet produirait dans la maison une si longue absence?

Mille pensées tristes vinrent la saisir alors. Aux beaux rêves de la nuit succédait le sentiment de la crainte. Dans quelle voie singulière allait-elle s'engager? Si elle allait se donner un tyran au lieu d'un ami? Et tous ces côtés mondains de la direction, développés par la marquise, commencèrent à lui paraître suspects. Ce mélange d'intérêts spirituels et temporels était-il bien religieux? La raison voulait reprendre ses droits. Elle repoussa bientôt ces pensées. Ce sont des tentations du démon, se dit-elle, le

père Jérôme ne nous disait-il pas encore hier que Satan fait tous ses efforts pour empêcher les âmes d'embrasser une vie plus parfaite, et surtout pour les éloigner du sacrement de pénitence? Dieu m'a inspiré d'aller trouver le père Jérôme, ne résistons pas à la grâce.

Enfin, après avoir dépensé beaucoup de patience, elle vit arriver le moment où elle pénétrerait, à son tour, dans ce petit sanctuaire déjà redouté. Malgré son trouble, elle remarqua l'élégance exquise des deux pénitentes qui se retiraient toutes radieuses.

La voilà agenouillée. Mais sa mémoire lui fournit mal la prière : *Je me confesse à Dieu...* Sa langue s'arrête; elle répète deux ou trois fois : *la Vierge, les saints apôtres Pierre et Paul.* Le confesseur s'impatiente.

— C'est bien! c'est bien!

En homme exercé au métier, le père avait suivi des yeux celle qu'il avait très bien jugée devoir être pour lui une nouvelle pénitente. Son embarras au milieu de la nef, ses yeux errants çà et là dans l'église, disaient une femme qui se confessait bien rarement. Puis cette toilette si modeste annonçait peu une femme du grand monde, et Père Jérôme entendait bien ne jamais accepter en direction que des femmes du grand monde, les plus riches surtout, les mieux posées. Il supposa que cette petite bourgeoise, en

villégiature à Saint-Germain, avait quelque gros péché qu'elle n'était pas fâchée de jeter dans le sac d'un moine inconnu, avant de regagner Paris. C'était autant de sauvé sur les hontes de la prochaine confession pascale.

Fort à l'aise avec sa péronnelle :

— Voyons! Il y a longtemps, n'est-ce pas, que vous ne vous êtes confessée?

— Mon père, non. Peu de temps. Aux dernières pâques.

— Vous appelez cela peu de temps? Hum! Vous avez reçu l'absolution?

— Certainement, mon père.

— Certainement? Vous pensez donc que votre confesseur ne pourrait pas vous la refuser?

— Je ne dis pas cela, mon père; mais la vie régulière...

— Bon, bon. Quel est votre confesseur? Est-ce un religieux?

— Non, mon père, c'est le curé de ma paroisse.

— Hum! Très-bien! Voyons : vous êtes venue vous confesser; l'idée est bonne. Mettez-vous bien à l'aise. Dieu est bon; nous savons compatir aux misères de l'âme. S'il y a quelque chose de pénible, de grave, dites-le de suite. Sacrifiez l'orgueil, ce terrible orgueil.......

— Pénible, non, mais grave, oui; je me trouve dans une position...

— Il faudra rompre, ma fille, entendez-vous? rompre! rompre! Ce malheureux cœur, il est si faible. Un premier oubli mène si loin! Allons! confessez-vous bien. Il y a eu chute, n'est-ce pas?

— Mon père, mais... mais j'étais venue... Mais non...

— L'horrible Satan, le tueur des âmes, n'a qu'une seule habileté, celle d'empêcher l'âme affaissée sous le poids de son iniquité, d'en faire l'aveu au médecin spirituel. Ne l'écoutez pas! Triomphez de lui!

— Mon père, je vous assure...

— Je vois à vos hésitations...

— Mais non, mon père...

— J'ai reconnu à votre trouble...

— Puisqu'il faut vous le dire, j'étais bien ennuyée d'attendre.

Cette parole fut un éclair pour maître Jérôme. Il comprit qu'il s'était trompé. Se radoucissant un peu :

— Vous veniez peut-être, ma fille, pour me demander quelques conseils.

— Oui, mon bon père.

On était enfin de part et d'autre à la question.

— Je vous écoute.

— Mon père, j'habite Paris; je sais que vous êtes l'un des pères dominicains de la rue de Vaugirard. Je vous ai entendu prêcher hier au pied du chêne, dans la forêt, à cette ravissante

procession. Oh! mon père, que vous prêchez bien!

L'exorde n'était pas trop malhabile. Le père était à demi gagné.

— C'est un don de Dieu, mon enfant. Il faut l'en remercier, et je ne dois que redouter plus encore le compte que j'aurai à en rendre.

— Oui, mais cela vous fait gagner des âmes. Pour moi, mon père, je n'oublierai de ma vie un regard qui me semblait divin et qui plongeait dans mon âme, pendant que vous parliez. Dès ce moment, je me suis décidée à me placer sous votre sainte direction. Je sens que je me sauverais mieux, si, avec un guide...

— Vous avez un rang dans le monde?

— Mon père! un rang, oui... non... Mon mari a fait d'assez bonnes affaires. Cela pose toujours.

— Votre mari s'appelle?

— M. Deville.

— Quelles sont vos relations dans le monde?

— Elles sont honorables, mon père. Mais il y a peu de temps que mon mari s'est retiré des affaires, et vous comprenez que ces relations...

— Quel est le journal que lit votre mari?

— Le *Constitutionnel*, mon père, la *Revue des Deux Mondes*.

— Détestable revue; il devrait lire la *Revue du Monde catholique*.

— Qu'est-ce que cela, mon père?

— Oh! délicieux esprit! dévoûment sans bornes aux idées romaines! des hommes de premier ordre pour rédacteurs, de fortes plumes, des noms enfin, Chauvelot, Navery, Eugène Veuillot.

— Je ne connais pas ces messieurs.

— Ce que vous dites là n'est pas possible. Vous avez bien entendu parler du célèbre M. Louis Veuillot, l'auteur de *Çà et là* et du *Parfum de Rome?*

— Un peu, mon père, mais comme d'un esprit excentrique.

— On vous en donnera des esprits excentriques comme celui-là? Un héros, madame, un héros de courage, un héros de plume.

— Ah! oui, je me rappelle qu'on a parlé de *Satires*. Excusez-moi, mon père, je suis peu forte en littérature. On disait que c'était faible, bien faible...

— Allons donc! ceux qui ont dit cela étaient des ennemis de l'Église, jaloux des talents qui se consacrent à la sainte cause.

— Cela est possible, mon père. Je vous prie de n'attacher aucune importance à ce que je viens de vous dire. Je n'ai pas de jugement arrêté...

— Je le vois bien. Vous avez été perdue dans un mauvais monde, dans un monde irréligieux.

Votre mari doit être un libre penseur. Je gage qu'il ne se confesse pas?

— Mon père, il fait ses pâques.

— Rien de plus?

— Rien de plus; mais j'espère, lorsque vous l'aurez connu...

— Tout cela ne peut me convenir. Vous comprenez que je suis absorbé, que des âmes d'élite m'ont été envoyées par la Providence pour que je me consacre à leur direction. C'est une si grande chose, une responsabilité si terrible! Répondre devant Dieu des actes, des pensées, des désirs d'une âme qui s'abandonne toute à vous, qui va où vous voulez qu'elle aille, qui s'arrête sur un signe, qui se précipite dans la voie que vous lui montrez. Il faut évidemment pour cela bien faire son choix. Vous pouvez être une honnête femme : je le désire. Mais, je vous le dis clairement, vous ne me convenez pas. Je vous donne ma bénédiction. Allez en paix!

Et le guichet se ferma.

— Mais, mon père!

Il était trop tard. La porte du confessionnal s'ouvrit, le saint homme sortit, s'agenouilla sur le marchepied de l'autel, comme la première fois, soupira sous le poids de la grande responsabilité des deux directions pieuses qu'il venait de faire, remercia Dieu des bonnes inspirations qu'il lui avait envoyées par son esprit saint, mit

le tout sous la protection de la Vierge par un *Sub tuum*, et se retira dans la sacristie, non pas sans jeter un dernier regard sur cette petite audacieuse, femme d'un financier vulgaire, qui avait porté ses prétentions jusqu'à vouloir le choisir pour directeur.

V

CE QU'ÉTAIT LE PÈRE JÉRÔME

Cet homme qui avait fasciné madame Deville n'était pas une nature ordinaire.

Esquissons rapidement le portrait de ce moine.

Jérôme, comme des centaines d'autres qui se sont revêtus d'un froc, avait été un abbé incompris que l'évêque de Blois, son évêque, n'avait pas assez choyé, auquel il n'avait pas donné le camail tant convoité de chanoine honoraire, et qu'il n'avait pas promu aux premières places de son diocèse. Dévoré d'ambition, mais n'ayant pas la patience d'attendre dans la hiérarchie du clergé séculier, il avait pris un brusque parti. Petit vicaire de la Trinité de Vendôme, il était arrivé,

une belle après-midi, à l'évêché de Blois, s'était fait annoncer chez Monseigneur, et, après les formalités d'usage, avait sondé fort habilement l'évêque sur les faveurs qu'il pouvait en attendre.

Soit que l'abbé Jérôme fût en effet peu sympathique à cette Grandeur, soit que le jeune ambitieux se trompât sur les dispositions de l'évêque à son égard, il sortit de l'entretien, froissé, désespéré. Traîner cette longue vie de pauvre curé de campagne, qui serait infailliblement son lot dans un an ou deux, au premier besoin des paroisses ou au premier caprice de l'administration, une telle perspective était pour lui la mort. Il se décida à ne pas s'ensevelir dans un ministère si obscur, et qu'il jugeait au dessous de sa valeur.

A peine rendu à Vendôme, il ne put se contenir devant son curé.

— Je vous quitte, lui dit-il.

— Monseigneur vous a promis un poste?

— Pas le moins du monde; mais j'en prends un.

— Où allez-vous donc ?

— Je ne sais pas encore. Mais je me fais religieux.

— C'est une très belle vocation. Mais vous êtes-vous entendu avec Monseigneur?

— J'aurai assez le temps de lui écrire, le jour de mon entrée au noviciat.

— Le procédé est leste.

— On se gêne peu avec nous : pourquoi nous gênerions-nous?

— Vous allez prendre du temps pour réfléchir?

— Mon parti est arrêté : je vous quitte demain.

— Je dois en informer Monseigneur.

— C'est votre affaire.

Et le lendemain, en effet, nanti de ses hardes renfermées dans une malle, il prenait la diligence de Vendôme à Chartres, et de là se rendait à Paris.

Telle avait la belle vocation du très révérend père Jérôme.

L'illustre Lacordaire, nature si puissante mais trop dominée par ses entraînements poétiques, venait de restaurer en France l'ordre des Frères Prêcheurs. Il avait oublié les taches de sang qui, pendant des siècles, avaient maculé la robe de saint Dominique. Homme de la chaire, fatigué des taquineries mesquines dont on l'avait si maladroitement harcelé, jusqu'à cette heure, dans le clergé séculier, il avait voulu secouer la poussière de sa chaussure contre les inintelligents qui allaient chercher des ombres dans ce soleil. Il s'était fait dominicain.

L'abbé Jérôme erra quelque temps dans Paris. Un moment, il espéra, à l'aide d'une protection,

obtenir l'aumônerie de l'un des grands colléges de Paris. Mais l'archevêque écrivit à Blois. La réponse, fort évasive, fut dans le fond peu favorable. L'évêque de Blois cependant avait eu la charité de ne pas paraître blessé de l'équipée du jeune vicaire, abandonnant ainsi par un coup de tête le poste qui lui avait été confié. Force fut donc de revenir à l'idée première.

Les jésuites étaient là. Et, dans nul autre institut d'hommes, l'on ne sert mieux l'ambition individuelle. Mais l'ordre était déjà très nombreux; il faudrait quelque temps encore pour percer là comme ailleurs. Cet homme avait hâte d'être quelque chose. Il songea à Lacordaire.

Il se rendit au noviciat de la rue de Vaugirard.

Comme il ne manquait pas de faconde, ce qui est une contrefaçon du talent, qu'il soutenait cela de l'aisance familière à toutes les natures présomptueuses, il ne fit pas sur le nouveau prieur des dominicains une mauvaise impression. Quelques compliments à l'adresse de Lacordaire, sur son génie oratoire, ne gâtèrent rien. Et, reçu le jour même, il écrivait au révérendissime de Blois une lettre un peu conquérante, qui annonçait que, se sentant invinciblement appelé d'en haut à la vie religieuse, il avait choisi l'illustre congrégation de Saint-Dominique, où il était accepté comme novice.

Le prélat faisait la réponse banale en pareille occurrence : souhaits de prospérité et de sainteté.

On lui envoyait en même temps toutes les pièces nécessaires pour son incorporation dans l'ordre des Frères Prêcheurs.

Lacordaire était une personnalité trop brillante pour ne pas exercer autour de lui une influence de tous les jours. Il ne devait pas sans doute se créer des rivaux : le génie lui-même n'a pas ce pouvoir; mais séduits par le prestige de sa parole, ceux qui l'entouraient allaient naturellement s'imprégner de ses idées, de sa méthode oratoire si originale, si saisissante.

Le genre de Lacordaire ne pouvait produire que des imitateurs impuissants, Le grand orateur chrétien du dix-neuvième siècle avait dû l'éclat de son ministère dans la chaire de Notre-Dame, à des dons naturels et intimes qui ne se communiquent pas, qui ne s'enseignent pas. Il était doué d'une sensibilité exquise; il était artiste éminent. Donnez du cœur à tant de natures vulgaires qui viendront revêtir votre froc, soufflez le saint amour de l'art à ces imaginations que rien n'émeut de tant de grandes choses que Dieu a prodiguées dans le monde moral et matériel ! Si vous le faites, vous aurez fait un insigne miracle.

Lacordaire ne fit donc pas autour de lui un

seul orateur. Il eut des imitateurs plus ou moins excentriques, qui calquèrent ses poses, prirent quelques-unes de ses intonations, et remplacèrent la noble liberté de sa parole par l'emportement et l'exubérance de leur style. Le hardi prédicateur qui avait prononcé le discours de Saint-Roch, discours qui fut un événement, ne fut remplacé que par des énergumènes.

Notre Jérôme ne pouvait être qu'un singe de Lacordaire. Mais vus à distance, les singes, dans un demi-jour, peuvent être pris pour des hommes. Le père Jérôme avait tiré largement parti de cette disposition du vulgaire à accepter sans défiance la fausse monnaie du génie. Il ne tarda pas à se produire. Il avait de la taille, des traits réguliers, des yeux pleins de feu dont il connaissait la puissance. L'étrangeté et la poésie du froc antique aidant au reste, il ne s'en tira pas trop mal; et, si nous avons bon souvenir, il eut quelques succès dans un monde féminin que la grande agitation théâtrale fascine, du haut de la chaire, quand c'est l'homme qui y pose, comme certaines danseuses enlèvent l'enthousiasme sur la scène, lorsque ce sont des hommes qui sont spectateurs.

Mais, pour cet ambitieux, ce n'était rien que ces premiers succès. Il rêvait une grande influence dans son ordre et dans le monde. Un an ne s'était pas écoulé depuis qu'il avait fait ses

vœux et qu'on l'avait lancé dans la chaire, qu'il comprit que la parole doit être un instrument, non un but. De tels hommes n'aiment point l'art pour l'art. L'idéal du beau à poursuivre n'est point leur rêve; et s'ils pouvaient parvenir à l'atteindre, ils n'auraient pas ces extases du génie qui a réalisé son type, extases qu'une critique stupide a voulu flétrir, comme s'il n'était pas éternellement beau pour l'homme de créer, sans autre prix, sans autre joie que la contemplation de son œuvre. Pour le dominicain Jérôme, disons-le avec la dureté d'un réaliste, la chaire devait le faire connaître des femmes; les femmes devaient l'élever sur un piédestal : son ordre devait par elles rivaliser d'influence avec les autres; et lui-même devait, un jour, pour prix de ce service immense rendu aux siens, trouver les honneurs du généralat, et peut-être même ceux de la pourpre.

Nous n'avons dans cet homme rien moins qu'un candidat aux plus hauts honneurs de l'Église. Aujourd'hui comme autrefois cela se donne par l'influence féminine; et l'on sait ce cardinal fameux du dernier siècle qui se vantait que sa calotte rouge avait été faite d'une robe de femme.

Père Jérôme n'aimait pas les jésuites. Comment cet homme, qui avait manqué entrer dans la Compagnie de Jésus, en était-il arrivé à ce

sentiment qui prenait toute l'énergie de la haine? Cela est facile à expliquer. Les jésuites ont les primeurs dans le monde des consciences; et par habileté ou par terreur, ils savent se maintenir dans le privilége d'occuper la première chaire du monde, celle de Notre-Dame, créée précisément par le célèbre Lacordaire. Père Jérôme ne pouvait pas leur pardonner ce double succès.

Il se promit de les vaincre sur leur propre terrain. Il fallut donc commencer par les femmes.

Tant qu'il prêcha sur la rive droite, à la Madeleine, à Saint-Roch, à Saint-André d'Antin, il lui arriva en foule des pénitentes portant des parures et des robes de soie. C'étaient des amantes malheureuses ou trahies, des femmes dont la première beauté s'était flétrie rapidement et qui se trouvaient délaissées; d'autres, sur le retour, voulant recommencer le roman du cœur, et qui seraient si heureuses d'entendre sortir de nouveau, et n'importe de quelle bouche, le mot toujours fascinateur: « Je t'aime; » çà et là quelque bonne provinciale entraînée par le goût du fruit défendu, et qui venait, avec force larmes, se faire absoudre d'une heure d'égarement; mais de ces hautes et puissantes clientes qui tiennent dans le monde le sceptre, qui ont le grand nom, la grande influence, la beauté, l'esprit, véritables reines que tous sa-

luent et auxquelles tous obéissent, de ces clientes difficiles dans le choix d'un directeur, mais pouvant le pousser rapidement, le prôner à toute heure, nulle encore n'était venue lui dire : Mon père, je suis la duchesse de...; je suis la marquise de... Je vous ai choisi pour le père spirituel de mon âme. Et c'était là le désespoir du père Jérôme. Les jésuites étaient les blanchisseurs de ces consciences d'élite; ce n'était pas fait pour des dominicains. De là sa haine contre les jésuites.

Vainement aussi, il avait essayé d'arriver aux conférences de Notre-Dame. Les jésuites, qu'on aime peu, mais que l'on redoute, en raison de leur influence sur le monde aristocratique, ont toujours joué si adroitement qu'ils ont écarté tous leurs rivaux possibles, non seulement du clergé séculier, si habile à s'annihiler lui-même, mais encore des autres ordres. Quoiqu'il y eût un cri général sur l'étrange médiocrité de ce distributeur de longues périodes boursouflées, appelé le père Félix, les jésuites n'en avaient pas de meilleur, et la chaire de Notre-Dame était inféodée aux jésuites.

L'élève présomptueux de Lacordaire pouvait se comparer sans trop de gloire au jésuite conférencier. Et il ne se cachait pas pour dire : Nous ferions sans peine aussi bien.

Les choses en étaient là, environ un an avant

l'époque où se passent les évenements racontés dans ce livre. Une bonne chance lui arriva. Appelé à prêcher un Avent dans l'église de Saint-Thomas d'Aquin, en plein noble faubourg, il eut un véritable succès. Le père Jérôme tranchait avec le ton trop mystique et trop monotone des jésuites, qui de temps immémorial distribuent le pain de la parole, presque à chaque carême, aux grandes dames des rues de l'Université, de Saint-Dominique, de Varennes et de Saint-Guillaume.

Disons-le à la gloire de ces nobles dames, elles se lassent un peu des eaux tièdes du jésuitisme. La mode, la terrible mode les retient dans les filets de la grande congrégation. Et comment se résoudre à faire quelque chose en dehors des prescriptions rigoureuses de la mode, puisqu'elle est la législatrice du bon ton?

Cette année-là, — le sexe est mutin, — il y eut une petite insurrection de quelques jeunes marquises de faubourg, contre l'usage invariable d'avoir un jésuite pour directeur. Un vieux père très vénéré venait de mourir à point.

Les jésuites envoyèrent leurs affidées dans tous les hôtels.

— Il est mort, madame la duchesse, ce vénérable père ***. Quelle perte! Mais j'espère bien que madame votre fille se choisira un directeur parmi les bons pères. Il n'y a pas d'autres bons directeurs.

Malgré ce mot d'ordre, colporté bien habilement et bien à la sourdine, il y eut des récalcitrantes. Le père Jérôme avait des attitudes d'ascète merveilleuses. Il avait copié le fameux geste historique du père de Ravignan, se croisant les deux mains sur la poitrine et élevant les yeux au ciel. C'était splendide, exécuté par notre dominicain. Deux longs bras bien décharnés, mais bien blancs, sortant de sa robe et se croisant, c'était un coup de théâtre, et le rusé moine savait l'effet, sur le cœur des femmes, de cette pose étudiée, qu'il avait fini par rendre naturelle.

— C'est réellement un ange, s'était-on dit.

Ce jour-là, sa cause était gagnée.

Quatre à cinq grandes dames, — je dis des plus huppées, des plus belles, des plus influentes, — résistèrent aux supplications des mamans et des grand'mamans en faveur des bons pères de la rue des Postes. L'enfant de Lacordaire l'emporta. L'heureux dominicain eut enfin, pour dirigées, un peu de cette fine fleur de l'aristocratie qu'il avait tant convoitée.

Et les deux gracieuses créatures que nous avons vues au confessionnal du père à Saint-Germain en Laye, étaient précisément du nombre de ces enthousiastes qu'il s'était gagnées à Saint-Thomas d'Aquin. En villégiature dans le voisinage de la forêt, elles avaient écrit au père,

qui s'était empressé de s'y rendre. Le curé de Saint-Germain avait paru content de recevoir le dominicain. Il lui avait demandé les sermons de l'octave de la Fête-Dieu. C'était pendant cette octave que le dominicain avait organisé la procession des Roses, et nous savons le reste.

VI

FEMME PLUS HABILE QU'UN MOINE

On comprendra sans peine combien fut amère la déception de madame Deville. Ses hésitations de la semaine, ce trouble, cette anxiété qui précèdent une grande résolution à prendre, tout cela avait été une fatigue sans aucun résultat pour l'âme, et nuisible pour le corps, qui s'accommode mal des écarts d'imagination d'une femme nerveuse.

Avoir été éconduite avec aussi peu de façons, quelle blessure cruelle à son amour-propre! Pour se consoler, elle se répétait : Après tout, je suis une inconnue pour ce moine : que m'importent alors ses dédains!

Vers les dix heures du matin, la marquise ne

fut pas peu surprise de voir entrer chez elle sa cousine, pâle, le front soucieux, la voix altérée par une émotion contenue. Elle la questionna avec une sollicitude où il entrait beaucoup de curiosité. Hélène ne savait pas encore si elle confierait ou non sa mésaventure à sa cousine; mais, naturellement très expansive, elle ne garda pas longtemps son secret, et elle lui dit :

— J'ai suivi ton conseil, Louise; je suis allée trouver le père Jérôme ce matin.

— Eh bien, n'en es-tu pas ravie?

— Pas du tout.

— Il t'a mal accueillie?

— Très mal.

— Pas possible! Je ne m'étonne plus alors de ton air sombre et sévère. Voyons, ma chère, il y a sûrement là quelque malentendu. Les jésuites accueillent toujours, avec une bonté et une grâce parfaites, les femmes du monde qui viennent se mettre sous leur direction, et je ne vois pas que, sous ce rapport, la méthode des dominicains diffère beaucoup de celle des jésuites.

— Je t'assure bien que je ne m'exposerai plus à une semblable réception. Ni les jésuites, ni les dominicains, ni les carmes, ni les franciscains ne me verront dans leurs confessionnaux.

— Allons! mon ange, ne nous fâchons pas. Je suis sûre qu'il y a un peu de ta faute là-dedans.

— De ma faute, à moi?

— Oui, de ta faute, et si bien que je vais te dire de suite ce qui t'a effarouchée.

— Voyons donc, je suis curieuse de te voir exercer ton talent de divination.

— Le père Jérôme est très excentrique dans ses sermons : il dit assez crûment en chaire des choses que les prêtres en général ne disent que tout bas.

— Il est certain, dit madame Deville, qui, mécontente du père Jérôme, sentait renaître en elle des impressions peu favorables, reçues en entendant certains passages des sermons du dominicain, que quelquefois je me suis applaudie de n'avoir pas eu mes filles, près de moi, dans l'église de Saint-Germain. Le père Jérôme dit des choses si étranges et d'une si étrange manière, que le rouge m'en montait au visage; et je souffrais de voir les jeunes gens rire de ces paroles imprudentes.

— Oui, c'est un genre qu'il a adopté : il nomme toute chose par son nom; pour lui, un chat est un chat et... tu sais le reste. Que veux-tu? toutes ces crudités sont un détail auquel il ne faut pas donner trop d'importance; et, tu le vois, j'ai deviné tout de suite en quoi le père Jérôme t'avait blessée.

— Mais non, tu n'as rien deviné du tout.

— Je suis sûre du contraire, et j'aurais dû

t'en prévenir. Nos curés de paroisse, ma chère, nous laissent, presque tous, dans l'ignorance sur beaucoup de choses importantes; et pour mon compte, j'étais mariée depuis dix ans sans avoir compris le sens de certaines paroles de saint Paul au sujet des obligations du mariage. Ne rougis pas, belle sensitive! Le père Jérôme aura touché ce point délicat. Écoute donc, ma chère Hélène : il paraît qu'on a écrit des traités in-folio là-dessus; donc la chose était importante, et il est nécessaire que nous soyons éclairées. Je crois ton mari fort honnête homme; mais, au point de vue des obligations du sacrement du mariage, vois-tu, il y a des choses... et tu as tort, grand tort, de te courroucer contre ceux qui veulent éclairer ton ignorance.

— Au nom du ciel, Louise, laisse là tes commentaires. On n'a rien voulu m'expliquer, et je n'ai pas eu à me courroucer pour ce que l'on m'a dit, puisqu'on n'a rien voulu me dire.

— On n'a rien voulu te dire?

— Non.

— Je ne te comprends plus.

— Eh bien, le père Jérôme ne m'a pas trouvée digne d'être dirigée par lui, et il m'a éconduite.

La marquise de Savinières resta stupéfaite.

— Je ne croyais pas le père Jérôme capable de refuser la direction d'une femme du monde

qui, du moins par sa fortune, peut s'y faire une belle position.

— Mais, Louise, je n'ai pas cru, en m'adressant au père Jérôme, commencer par lui dire que mon mari avait cent cinquante mille livres de rente.

— Cela n'aurait pas été aussi maladroit que tu le penses.

— Comment! est-ce que le prêtre doit tenir compte des distinctions de fortune et de naissance? Ne doit-il pas se faire tout à tous pour les gagner tous?

— Oui, je sais qu'on a dit cela.

— Mais c'est saint Paul qui l'a dit.

— C'était très bien du temps de saint Paul; mais nous sommes au dix-neuvième siècle, et l'organisation de l'Église est toute différente de ce qu'elle était au temps de saint Paul. Tu confonds toujours la direction et la confession. Les ordres religieux confessent comme les prêtres séculiers; mais le père Jérôme est très occupé, et il n'aime pas, je le sais, à confesser pour confesser seulement; et si tu as commencé par dire ton *Meâ culpâ*...

— Mais certainement j'ai commencé par là.

— Il ne le fallait pas. Mon Dieu, je ne pensais pas qu'il fût nécessaire de te seriner pour une chose si simple. Il fallait lui dire : — Mon père, vous m'inspirez la plus grande confiance.

Votre talent, votre éloquence, etc., etc. Beaucoup de compliments, cela fait toujours de l'effet, et puis ajouter : — Je sens que vous seul pouvez diriger ma conscience, et je viens mettre mon âme entre vos mains; glisser adroitement un mot sur sa position de fortune, sur ses relations; — ma cousine la marquise de Savinières ; — au lieu de cela, tu commences par un « je me confesse » comme aurait fait ma femme de chambre.

— J'ai pu être maladroite, Louise; sans doute je l'ai été, je commence à le croire; cependant j'ai parlé au père Jérôme du désir que j'éprouvais de me placer sous sa direction, et même, sur une question qu'il m'a posée, je lui ai dit que mon mari avait acquis en province une certaine fortune.

La marquise de Savinières se renversa sur sa causeuse, et se mit à rire aux éclats.

— Ma pauvre Hélène, pardonne-moi ma gaîté; mais tu es par trop naïve. Une certaine fortune! c'est une grande fortune qu'il fallait dire et ne pas parler de ta province.

— Tu me disais, il y a quelques jours, que la province et les provinciaux n'existaient plus.

— Sans doute; mais ces désignations subsistent, et elles sont malsonnantes. Et puis, je devine le reste. Quelle robe avais-tu mise?

— Mais celle que j'ai sur moi.

— Et avec cela?

— Avec cela, un chapeau de paille à rubans croisés, et un saute-en-barque pareil à ma robe.

— Bien, je le vois.

Et la marquise se reprit à rire de plus belle.

— Le père Jérôme t'a prise d'abord pour une femme de chambre; et puis, avec la province et la « certaine fortune » de ton mari, il aura bien pu t'élever à la dignité d'épicière retirée.

Et cette idée acheva d'exciter l'hilarité de la marquise.

— Et quand il en aurait été ainsi, dit Hélène, très blessée de cette impertinente gaîté, devait-il pour cela me repousser? Ma robe et mon chapeau devaient-ils exercer sur lui quelque influence? Quant à moi j'ai toujours trouvé très ridicule qu'une femme prît, pour aller à l'église, une toilette splendide; et j'ai agi ce matin d'après cette conviction.

— Allons! chère cousine; pardonne-moi mes railleries et écoute cette anecdote :

« Une charmante petite comtesse, dont je te tairai le nom, avait un mari laid, ridicule et ennuyeux. Ce mari avait un cousin dans les lanciers de l'Impératrice qui n'était rien de tout cela. La petite comtesse fit des comparaisons;

et je n'ai pas besoin de dire ce qui arriva. Heureusement pour la coupable, son secret ne fut connu que de sa belle-mère, femme très pieuse, très attachée à l'honneur de sa famille, et qui ne pensa d'abord qu'à arrêter l'intrigue. Il fallait faire quitter Paris au beau lancier. Le directeur de cette habile femme, ma chère, comprends bien cela, se chargea de ce soin; et il y réussit. Ensuite il fallait tout cacher au mari. Une fois l'amant éloigné, cela était facile. Restait un autre écueil, la petite comtesse pleurait le départ de son amant. Mais on ne peut pas toujours pleurer, et la comtesse douairière connaissait la maxime de la Rochefoucauld : « On rencontre plus facilement une femme qui n'a jamais eu d'amant qu'une femme qui n'en a jamais eu qu'un seul. » Les imprudences de la jeune femme l'avaient livrée pieds et poings liés à sa belle-mère. Celle-ci s'était montrée indulgente; mais elle avait acquis le droit de prêcher sa belle-fille. Elle en usa, et même elle en abusa. Pour la convertir tout à fait et empêcher les rechutes, elle voulut lui donner un directeur. La jeune femme se soumit à ce qui lui paraissait, alors, une pénible exigence : seulement elle ne voulut pas du directeur de sa belle-mère; mais pourvu qu'elle prît un jésuite, on lui laissait toute liberté pour son choix. Elle avait remarqué souvent à l'église du *Gesù* un

confessionnal placé dans l'ombre, et auprès de la porte; elle ne voyait jamais là que des femmes du peuple ou des filles de service. Elle demanda le nom du révérend père : on lui nomma le père Clary. Et elle dit à sa belle-mère : J'irai demain trouver le père Clary. — Vous n'y pensez pas, mon enfant, le père Clary est un saint homme sans doute, mais pas une des femmes de notre monde ne s'adresse à lui. Alors, dit la jeune femme, je serai sa première pénitente du grand monde.—Je dois vous prévenir, ma fille, qu'il est d'une sévérité outrée. La femme de chambre de mon amie la marquise de Juvisy est une femme très pieuse, elle se confesse tous les huit jours au père Clary, et quelquefois elle revient du confessionnal toute en larmes; et madame de Juvisy, qui aime beaucoup cette femme qu'elle a élevée, a de la peine à la calmer. Ah! celui-là ne vous jettera pas dans la dévotion aisée, tant reprochée aux jésuites; c'est un terrible homme. — Si terrible qu'il soit, il ne me fait pas peur : au moins je ne serai pas exposée à le rencontrer dans le monde. — Il n'y a pas de danger, il n'y met jamais les pieds. — C'est ce qu'il me faut. — Comme il vous plaira, ma fille. Deux heures après, la jeune femme entrait dans l'appartement de sa belle-mère. Elle avait mis la plus élégante et la plus riche de ses toilettes de ville. Sa belle-mère fronça le sourcil :

— Vous allez faire des visites ? lui dit-elle. — Moi, faire des visites ! J'ai pour cela trop de tristesse dans le cœur. — Vous devriez, en effet, en avoir beaucoup, dit sèchement la belle-mère. Et dans quel but vous êtes-vous donc ainsi parée? — Je vais au *Gesù*, trouver le père Clary. La vieille comtesse haussa les épaules. — Vous tenez à le scandaliser avant même qu'il vous ait entendue? Du reste, vous n'êtes pas une femme comme les autres. La petite comtesse monta en voiture et se rendit au *Gesù*. Le père Clary était au confessionnal. Elle passa lentement devant la porte entr'ouverte de ce terrible tribunal; par maladresse, sans doute, elle renversa une chaise placée en face du révérend père; cela exigea un arrêt de quelques secondes, et puis elle se plaça dans le confessionnal. Elle en sortit radieuse. Ce terrible père Clary avait compris les égards que l'on doit à une pécheresse couverte de dentelles et de riches fourrures, dont les belles mains, dévotement croisées, étaient ornées de bagues de diamants et de pierres précieuses; ajoute à cela de magnifiques bracelets, cette parure obligée de toutes les Madeleines. Le père Clary eut des éblouissements; et ce jésuite bourru et frondeur, sans le vouloir peut-être, eut de douces inflexions de voix; il fut indulgent, n'exigea d'autre sacrifice que celui de l'amant, sacrifice facile, puisqu'il n'était plus

à Paris. La Madeleine rentra chez sa belle-mère, le sourire sur les lèvres. — Le père Clary a été parfait pour moi, ma mère. — Tant mieux, ma fille, je craignais qu'il ne vous décourageât par ses exigences. — Des exigences? Il n'en a pas eu une seule; il m'a donné un conseil doux à suivre, celui de me laisser guider par vous. Cette flatterie acheva de gagner le cœur de la belle-mère, et ces femmes vécurent ensuite parfaitement ensemble. » Tu comprends, ma chère Hélène, la morale de mon apologue. Demain, puisque tu tiens au père Jérôme, tu retourneras à son confessionnal. Tu prendras une robe avec le plus de volants possible, ton chapeau que tu as acheté chez ma marchande de modes, ton mantelet de dentelles. De plus, j'écrirai aujourd'hui au père Jérôme; mais avant même que tu aies eu le temps de lui dire : Je suis la personne que la marquise de Savinières vous a recommandée, tu verras que le père Jérôme de demain ne sera plus le père Jérôme de la veille. A présent, allons déjeuner!

Si madame Deville avait soupçonné que la comtesse, dont on lui avait raconté l'histoire, était une marquise, que le lancier de l'Impératrice était un officier de dragons, vu que l'aventure remontait au règne de Louis-Philippe, elle eût été dans le vrai; mais elle était trop fonciè-

rement honnête pour supposer qu'une femme pût, même après vingt-quatre ans écoulés, raconter aussi lestement sa propre histoire, et l'idée ne lui vint pas que sa cousine parlait d'après son expérience personnelle.

VII

LE DIRECTEUR ENFIN TROUVÉ

Nous connaissons l'église où s'est passée, la veille, la scène du refus du père Jérôme de recevoir, parmi ses filles chéries, ses dirigées du noble faubourg, l'infortunée madame Deville.

La lettre de la marquise de Savinières, portée par un laquais en livrée au presbytère de Saint-Germain, à l'adresse du très révérend père Jérôme, de l'ordre des Frères Prêcheurs, avait produit un merveilleux effet. Ce pli finement cacheté de très belles armoiries, et porteur de ce parfum si doux qui semblait échappé des mains d'une divinité terrestre, venait d'un monde qui avait tous droits sur le cœur du dominicain, tendre uniquement à cet endroit.

Il avait lu et relu la lettre.

« Mon très révérend père,

« Je ne suis pas connue de vous, mais je suis l'amie de la comtesse de *** et de la vicomtesse de ***. Je m'autorise de leurs noms pour vous recommander une excellente femme, une cousine bien chérie de moi, et qui désire ardemment avancer dans le bien, en se plaçant sous votre pieuse direction. Elle est de notre monde, bien vue dans le faubourg Saint-Germain, où son mari possède un hôtel splendide. Deux jeunes filles, qui terminent leur éducation et feront bientôt de grands mariages, vous seront aussi confiées par leur mère. Le mari est un excellent homme, un peu indifférent, vous savez, comme ils le sont tous ; mais nous voulons ramener cette bonne brebis au bercail. Nous le conduirons à vos sermons si éloquents, mon bien révérend père.

« Ma bien chère cousine se présentera demain matin, après votre messe, à votre saint tribunal. Elle n'a qu'un seul défaut au monde, défaut pour lequel je vous prie d'être indulgent, celui d'être un peu timide et de s'expliquer difficilement. Mais elle a une belle âme, droite et confiante, dont vous serez le maître.

« Recevez par avance, mon très révérend père,

l'expression de ma gratitude et l'assurance de mon profond respect.

« Marquise de SAVINIÈRES. »

— Un splendide hôtel dans le faubourg Saint-Germain, deux filles à marier, c'est bon! qu'elle vienne cette cousine de la marquise!

Telle fut l'unique réflexion du dominicain. La marquise avait emporté la place d'assaut. Il n'y a pas de moine qui résiste à de telles lettres et à de telles espérances. Que de bien à faire pour ces belles âmes, puis pour lui et pour son ordre! On n'hésite pas. Cette fois c'était du vrai grand monde, et non pas cette parvenue qui s'était avisée, la veille, de solliciter sa direction. Ces petites bourgeoises sont bien insolentes. Allez à messieurs les vicaires! allez! c'est bien bon pour eux.

A peine le révérend père se fut-il débarrassé, à la sacristie, des vêtements sacerdotaux, qu'il bondit vers le confessionnal. Conformément aux instructions de sa cousine, madame Deville était placée à l'angle de la chapelle, de manière à laisser voir sa toilette splendide, mais à cacher son visage. Du reste, elle était seule pour se présenter au saint tribunal. Il n'y avait pas d'erreur possible.

Cette fois la prière préparatoire fut dite par la

pénitente sans le moindre trouble, mais avec une voix si basse qu'il n'était pas possible que cette voix la trahît. Elle n'avait pas achevé, qu'un gros *misereatur tui*, accompagné d'un soupir, comme les moines en ont pour les grandes circonstances, répondit à l'humble prière de la pénitente.

Le prêtre commença le premier.

— C'est vous, mon enfant, qui êtes la cousine de madame la marquise de Savinières?

— Oui, mon révérend père.

— Allons! ne vous intimidez pas. Vous désirez mener une vie nouvelle, plus pieuse, plus fervente?

— Oui, mon père.

Ces réponses, faites d'une voix un peu basse et rendue aussi douce que possible, ne laissaient pas soupçonner au confesseur quelle était cette femme.

— Je le comprends : dans la vie du grand monde, avec ses dangers, avec un mari toujours un peu revêche aux choses de la piété, avec de jeunes filles à conduire dans l'affaire si difficile d'un mariage, on a besoin des lumières d'une direction pieuse.

— Oh! oui, mon père. Je vous serai bien obligée de vous charger de mon âme.

— Comment donc? mais avec un plaisir infini, ma chère fille. Ne sommes-nous pas

les débiteurs de tous, à l'exemple du grand apôtre?

— Vous êtes bon, mon père.

— Je n'ai pas encore de droits à votre reconnaissance. Puis vous m'êtes adressée par une amie de madame la comtesse de ***, et de madame la vicomtesse de ***, votre cousine, n'est-ce pas?

— Oui, mon père, une délicieuse femme, pleine de vertus, de grâces, haut placée dans le monde.

— Cela ne gâte rien, ma fille, cela aide à faire du bien.

— Vous jugez bien, mon père; vous ne maudissez pas la richesse.

— Comment donc? mais pas le moins du monde. Vous habitez le faubourg Saint-Germain?

— Oui, mon père, rue Saint-Dominique, n° 47.

— Il y a de bien belles âmes dans ce faubourg, les traditions s'y conservent. J'y ai eu de grandes consolations l'an dernier.

— Oh! mon père, j'en ai beaucoup entendu parler. Cela et le beau discours d'hier prononcé au pied du chêne de la Madone, m'ont déterminée.

— J'en remercie Dieu, mon enfant.

— Croyez bien, mon père, que vous aurez de·

moi un abandon absolu. Ma chère cousine m'a dit qu'elle vous disait dans sa lettre que j'étais un peu timide, m'exprimant difficilement : cela est vrai, vous le voyez bien un peu à mon langage. Mais Dieu m'a donné de racheter cela par une docilité d'enfant.

— Bien ! très bien ! c'est comme cela que nous les aimons, les âmes. Oui, il faut devenir comme de petits enfants. C'est notre doux maître qui a dit cela. La sainte enfance ! la sainte enfance ! Et non pas ces orgueilleuses de bas âge qui cherchent un directeur, comme on cherche un maître d'hôtel, pour faire de l'importance. Oh ! je vous repousse cela. Que de sottes vanités sur la terre ! Pas plus tard qu'hier, j'ai éconduit une de ces importunes. Pour vous, mon enfant, recommandée comme vous l'êtes, appartenant à ce monde élevé et pieux qui est l'édification de la chrétienté, je me tiens très content de me dévouer à vous. Ecoutez ! ici nous pouvons parler en toute confiance. Je suis, dans la direction, d'un abandon entier ; je veux qu'on lise dans mon âme comme je veux lire dans l'âme de mes filles chéries. C'est un lien si doux, la seule paternité laissée au religieux et au prêtre ! Ainsi donc, mon enfant, nous commençons aujourd'hui ; c'est une double adoption : à la vie et à la mort. On se soutient, on s'encourage. Nous sommes votre appui, vous êtes notre

couronne, notre gloire. *Quam jucundum habitare, fratres, in unum!*

Lancé à fond de train dans son speech spirituel, le bonhomme, sans y penser, parlait latin.

— Je rentrerai bientôt à Paris. Sitôt que vous-même aurez quitté Saint-Germain, venez me trouver, à notre chapelle de la rue de Vaugirard.

— Mon père, j'espère bien que mes chères filles, mes créatures adorées, voudront aussi s'adresser à vous. Vous serez assez bon pour les accepter?

— Mais, mille fois oui, et le mari aussi?

— Oh! ceux-là sont plus difficiles, mon père : ils se font un peu tirer l'oreille : mais avec nos bonnes prières et vos saints sacrifices, nous y arriverons.

— Espérons-le, ma fille.

— Dieu me fera bien cette grâce, celle aussi de bien marier mes deux anges que j'ai cherché à élever dans la piété.

— Certainement. Mais j'oubliais de vous demander votre nom, pour vous reconnaître à notre prochaine entrevue.

La pénitente répondit doucement en appuyant beaucoup sur la particule, comme si le mot Ville eût été séparé.

— De... Ville.

Ce mot frappa péniblement l'oreille du dominicain : il se dit tout bas :

— Mais ce mot, je l'ai entendu hier, De... Ville! Deville! Mais c'est ainsi que s'appelait hier cette bredouilleuse. Peste! si c'était la même? Mais pas possible! l'autre était une chiffonnière à côté de cette grande dame. Voyons, pourtant! si je m'étais fourvoyé. Étudions la voix.

— Votre famille est ancienne?

— Pas précisément... mais très honorable...

— Oh! je ne doute pas.

Puis, à part soi :

— C'est bien cette voix! oui c'est bien elle! allons! je m'étais fourvoyé. Ne parlons pas de l'équipéé d'hier matin. Elles sont fines, les femmes! Enfin je m'étais trompé. Tant mieux!

Continuant alors :

— Ma fille chérie, permettez-moi, dès ce jour, de vous donner ce nom; faites maintenant votre petite confession depuis la dernière. N'eussiez-vous que des fautes vénielles, il faut en nettoyer l'âme.

Cette première confession ne dura que quelques minutes. Madame Deville trouva sans peine les peccadilles habituelles dont se compose toute confession d'honnête femme. Deux ou trois paroles de piété du père, bien tendres, bien mielleuses, suivirent ces aveux peu gênants : l'absolution et la pénitence furent données.

— Adieu ! à bientôt, très chère fille.

— Adieu ! à bientôt, mon bon père.

— J'ai donc un directeur, disait madame Deville.

— Que c'est fin, une femme ! répétait le dominicain.

DEUXIÈME PARTIE

CONFESSION ET DIRECTION

I

LA RÉVOLUTION CHEZ LES DOMINICAINS

Deux courants d'idées antipathiques devaient logiquement s'établir au sein de la famille dominicaine de Paris; et le plus violent devait emporter le plus faible.

Lacordaire n'avait pas prévu ce résultat. Comme tous les hommes qui ont une grande puissance d'imagination, il avait rêvé un compromis entre l'idée claustrale et l'idée moderne. Imbu des idées de liberté, il avait pensé qu'en les transplantant au sein de l'une de ces grandes associations religieuses qui avaient eu tant d'éclat au moyen âge, il la transformerait, et parviendrait, à l'étonnement du siècle, à présenter sous la robe des fanatiques inquisiteurs du quator-

zième siècle, de généreux champions de la liberté unie à la religion, tel qu'il se posait lui-même.

Cette alliance était impossible avec le cloître. C'était sur le terrain laïque, en dehors de toute robe, de toute école, de toute institution régulière, que cette alliance pouvait être offerte. La liberté, comme ces plantes jalouses qui ne veulent grandir que dans les stations où elles se développent en plein soleil, a besoin de larges espaces. Elle a horreur des lisières, que ce soient celles de l'autocratie, que ce soient celles des règles et des habitudes immobiles du cloître. La liberté va avec l'idée du cloître, comme avec l'idée du knout et du boulet des bagnes.

L'heure devait donc venir où la déchirure se ferait, où l'initiateur trompé se trouverait en présence d'une force latente mais irrésistible qui s'appelle l'esprit du couvent. Tout a sa logique ici-bas, dans le domaine des institutions formées par des règles, comme dans celui des mœurs et de la vie sociale libre. Un cloître, c'est forcément l'immobilité; l'idée de mouvement, d'innovation, de perfectionnement, ne va pas avec ce parcage des âmes, faisant l'abnégation du moi personnel dans la grande personne factice appelée l'ordre.

On ne s'appelle pas dominicain pour proclamer l'indépendance de la conscience humaine,

lorsque avec ce nom et sous ce manteau, il faut, pour être logique, maudire ce nom et cette robe auxquels se rattache l'odieux souvenir de la plus criminelle des institutions du moyen âge, celle qui hurle le plus durement avec les principes de mansuétude proclamés par le fondateur du christianisme. C'était là évidemment l'embarras de Lacordaire.

Trop timide pour oser prononcer la parole énergique par laquelle il eût brisé définitivement avec le passé, pour dire à son siècle : Je maudis l'inquisition ; elle a été la honte de l'Église et la souillure de mon ordre, force lui fut de chercher un terme moyen, une interprétation.

Ce grand esprit alla se perdre dans le plus pauvre des subterfuges. Nous l'entendîmes dire à ses auditeurs ébahis de Notre-Dame, que l'Église avait toujours eu horreur du sang ; mais que placée, comme toute association humaine, dans la nécessité de se défendre, elle laissait le pouvoir temporel faire couler le sang pour sa défense. Les plus indulgents appelèrent cela un sophisme. Nous y vîmes, avec tous les esprits élevés et conséquents de notre époque, une misérable apologie d'un passé que la conscience de l'homme devait réprouver énergiquement, mais que la position du moine devait défendre. Ce jour-là, tout grand orateur qu'il fût, Lacordaire

perdit l'estime des hommes qui veulent dans la vie et dans la pensée des autres hommes cet accord qui s'appelle la droiture. Lacordaire cessa de réaliser le *justum et tenacem propositi virum;* on ne vit plus en lui qu'un libéral amené, par intérêt de caste ou par frayeur de Rome qui n'a pas encore compris ce qu'elle perd en faisant l'apologie de l'inquisition, à pactiser avec un passé odieux qu'il ne pouvait absoudre.

Si ce fut, au dehors et pour la société civile, un malheur, parce que Lacordaire se trouvait alors le représentant avoué du libéralisme catholique, ce fut une déchéance pour le moine dans l'intérieur de son couvent.

Des deux esprits qui étaient là en lutte, la liberté avec les idées modernes, la compression avec la vieille théorie de la force, cette dernière ayant reçu son verdict de grâce de la bouche du nouvel instituteur de l'ordre de Saint-Dominique, devait avant peu triompher de Lacordaire lui-même. Cette fois, c'était le vieux qui, dans la déchirure, emportait le neuf.

Bientôt l'infortuné vit son erreur profonde. Il sentit qu'il eût dû former dans les régions les plus indépendantes, en dehors de tout lien avec le passé, quelque chose de nouveau pour être vital, une institution logique avec elle-même, avec le siècle, avec ses besoins, ses intérêts, ses plans d'avenir. C'était non le prêcheur encapu-

chonné du moyen âge, mais le prédicateur du dix-neuvième siècle, que Lacordaire devait songer à fonder. Ce dernier eût marché avec l'humanité contemporaine qui repousse l'autre, pendant qu'elle eût au moins supporté l'apôtre nouveau vivant de ses sympathies et ne pouvant réveiller le souvenir pénible d'aucune oppression dans le passé.

Mais il était trop tard. Quelques années, depuis la fondation du couvent de Paris, s'étaient à peine écoulées, que le vieil esprit monacal avait pénétré par tous les pores les membres de la famille dominicaine. Trois ou quatre des premiers disciples de Lacordaire avaient encore conservé quelques pensées de l'institution primitive, mais tout le reste avait reculé de plusieurs siècles. L'homme fourvoyé se trouva, avec eux, un étranger, dans ce monde ressuscité du quatorzième siècle. Il n'avait plus qu'à le déserter et à chercher un asile, au milieu de l'enfance, où ses jours devaient s'éteindre.

Partout où se fait une de ces grandes déchirures d'idées qui amènent une révolution, que ce soit au sein d'un peuple ou dans les limites obscures d'un cloître, l'esprit novateur se crée un chef, un opposant hardi dans lequel il s'incarne et qui aura l'audace de se dresser, comme Satan devant Dieu, en face de l'idée régnante, paisible jusqu'à cette heure. Ce fut le père

Jérôme qui fut le représentant de l'idée opposante.

Profondément ingrates, de telles âmes mordent toujours la main qui les a nourries. Lacordaire avait été personnellement bon pour ce père ; il avait su plus tard les singuliers motifs de son entrée en religion et ne lui en avait jamais témoigné son déplaisir. L'expérience le rendait indulgent. Il savait qu'il faudrait fermer tous les cloîtres, s'ils ne devaient recevoir que des vocations désintéressées.

Le père Jérôme n'avait pas tardé à se sentir une répulsion pour cet homme qui était tout simplicité et bonté. Son impuissance à atteindre l'éloquence du maître fut la première blessure faite à son âme. Il ne lui pardonna pas son éclatante supériorité dans la chaire. Il eut l'impudeur de se faire le critique haineux de cette parole brillante, non pas au point de vue de l'art, ce qui eût été trop stupide, mais au point de vue des doctrines. Dans son ambition démesurée, il combina les moyens de parvenir rapidement aux honneurs de son ordre. Pour cela, il ne recula pas devant la délation. Bien accueilli comme religieux à la nonciature de Paris, il devint bientôt l'un de ces nombreux espions qui mettent Rome au courant de ce qui se passe jusque dans l'intérieur des maisons religieuses. Bientôt une correspondance secrète avec le général de

son ordre, à Rome, lui gagnait les bonnes grâces de ce personnage révérendissime. Il était fort ce jour-là; il pouvait se mettre à la tête du parti hostile au fondateur et préparer la réaction qui le confinerait à Sorrèze.

Tout fut conduit habilement par cet énergumène. Il étudia son terrain; il sonda les esprits; il s'insinua avec souplesse dans les âmes sans défiance. Défenseur ardent de la règle, passionné pour la grandeur et la puissance de l'ordre, comment eût-il été soupçonné? Son zèle même, jusque dans ses excès, était sa gloire.

Il n'éclata pas tout à coup et amena de loin la tempête. Lacordaire pressentit le mal que ferait cet homme; mais comment l'atteindre? C'était un divin Lucifer qui se révoltait pour la sainte cause; et Lacordaire, l'ancien novateur, toujours suspect, malgré ses timidités, d'aspirer aux réformes et d'être le Savonarole du dix-neuvième siècle, se trouvait être le Satan qu'il fallait combattre. La partie était belle pour ce révolutionnaire d'étrange sorte. Il veillait sur l'arche sainte contre toute tentative du profanateur.

On se doute bien qu'il s'était lié intimement avec l'homme qui a été l'ennemi de Lacordaire, M. Falot. Et quand on a un tel homme pour ennemi... Ils se voyaient dans les salons de la nonciature, et surtout chez la vicomtesse de ***, fille spirituelle du révérend Jérôme, l'une des admi-

ratrices passionnées de l'auteur de *la Malhonnête Femme.*

Quand il se sentit définitivement maître du terrain, que le bon Lacordaire ne compta plus, dans la maison de la rue de Vaugirard, que deux ou trois disciples, encore bien timides, demeurés fidèles au premier esprit de la fondation, il éclata.

Ce fut à l'occasion, en apparence insignifiante, d'un sermon prononcé le soir dans la chapelle, devant un public assez peu nombreux, mais où se trouvaient quelques-uns des hommes qui ont formé l'école de la démocratie catholique; c'étaient Buchez et d'autres écrivains de ce parti. L'orateur dominicain ce jour-là était l'un de ces pères demeurés fidèles aux doctrines de leur illustre maître. Lacordaire était absent, et se trouvait dans l'une des nouvelles maisons de son ordre, en Bourgogne probablement. Le discours avait touché à quelques-unes de ces questions mixtes qui prêtent à la passion, mais qui peuvent être compromettantes. On avait vu le public fort intéressé; mais l'orateur s'était tenu sur des charbons ardents.

Le lendemain, le père Jérôme, à la récréation qui suivit le dîner de midi, au milieu d'un groupe nombreux de pères, interpella sciemment et presque avec brutalité l'auteur du sermon de la veille, en lui disant :

« Que ce genre d'éloquence était pitoyable;

« Que pour plaire à un parti infime d'hommes qui avaient rêvé une réconciliation avec le monde moderne, l'ordre des Dominicains s'aliénait les masses catholiques;

« Que l'on poursuivait une chimère; mais que cette chimère avait d'immenses dangers pour l'ordre, et n'allait à rien moins qu'à le compromettre vis-à-vis de Rome, où de telles idées étaient, on le savait, très peu en faveur, et vis-à-vis du gouvernement impérial qui ne verrait pas, sans un véritable mécontentement, la chapelle de la rue de Vaugirard devenir un lieu de réunion où ses ennemis se compteraient ;

« Que ce n'était pas là l'esprit de l'ordre toujours favorable, dans les derniers temps surtout, à ces vieilles idées conservatrices des formes salutaires du passé. »

Il vit très bien l'effet produit par ces paroles sur la masse qui l'écoutait. Et allant plus loin il ajouta :

« Qu'il fallait opter entre Rome, l'épiscopat, tous les ordres religieux, tous les pieux laïques, tous les rédacteurs des feuilles dévouées au saint-siége, tels que ceux de la *Mappemonde*, etc., etc., et quelques esprits fascinés par l'idéal d'un accord impossible entre la religion et l'esprit moderne;

« Qu'il s'agissait cette fois de la vie ou de la mort de l'institut de Saint-Dominique en France;

qu'un sérieux mécontentement provoqué une fois, soit à Rome, soit dans le gouvernement français, les pères devaient s'attendre à une dissolution honteuse ;

« Qu'enfin il était temps d'y porter remède. »

Il avait terminé en disant :

— Quant à moi, ma conscience ne me permet plus d'être complice de ce que tout le monde doit appeler un désordre. Il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes. Je me sens forcé, comme la règle nous y autorise, à en écrire à notre général à Rome. Je pense que nul d'entre vous ne se refusera de s'associer à une démarche que votre conscience vous dit, comme à moi-même, imposée par un impérieux devoir.

Il avait un projet de lettre collective tout prêt; il l'avait déjà communiqué à ses plus chauds adhérents, qui s'empressèrent de signer, séance tenante; et, à l'exception de trois, la famille dominicaine tout entière exposa dans ce factum les dangers qu'elle courait à Paris si la maison n'était pas dirigée dans le sens des vieilles doctrines qui avaient fait sa gloire.

Inutile de dire le coup porté par cette lettre terrible. Elle était en route pour Rome, quand Lacordaire revint à Paris. Il sut tout. Il s'inclina. Son œuvre était détruite. *Deus dedit, Deus abstulit.*

II

LE PROCÉDÉ DE LA DIRECTION

La lutte que nous venons de raconter devait tôt ou tard se produire dans un ordre religieux fondé au milieu de l'effervescence scolastique et mystique du moyen âge, et restauré, nous devrions dire replâtré avec quelques idées de liberté se faisant jour dans la civilisation du dix-neuvième siècle.

Un système de franc libéralisme adopté par tous les nouveaux dominicains eût été une scission entre eux et les dominicains de l'Italie et de l'Espagne, une scission surtout avec l'esprit de Rome, et la plus grande majorité de l'épiscopat catholique encore passionné pour ces belles idées scolastiques et mystiques.

Le génie fougueux du moyen âge incarné dans le père Jérôme devait expurger de tout levain d'esprit moderne la congrégation des Frères Prêcheurs, restaurée en France. Dès ce jour, cet homme y régna en maître.

Toutefois son ambition ne fut pas satisfaite. Si l'on aime les délateurs, c'est pour s'en servir. Ce sont des instruments trop précieux, dans les grandes familles religieuses, pour qu'on les fasse passer si vite du rôle inférieur, où leur métier est si profitable, à un rang supérieur où il faudrait se créer d'autres agents qui fussent, à leur tour, les surveillants secrets de ces nouveaux dignitaires de l'ordre.

Ce fut là le supplice de l'ambitieux Jérôme. Un de ses chauds adhérents fut nommé provincial, et devint son supérieur, à son grand désespoir.

Mais le moine habile dissimula. Il se confondit en témoignages de joie devant le nouveau maître; et il mania si bien l'adulation, que tout en paraissant le religieux le plus détaché de sa volonté propre et le plus docile entre les mains du supérieur, il le dirigea lui-même, et put continuer, sous son nom, de commander dans la famille dominicaine.

Ce fut dès ce jour-là, parmi les pères, un véritable débordement de mysticisme. Ils se ruèrent, avec autant d'ardeur que les jésuites, les

carmes, les franciscains, dans la double carrière de la chaire et du confessionnal, remettant en honneur toutes les vieilleries dangereuses et stupides qui avaient perdu l'Église au quatorzième siècle et au quinzième.

Cette chère scolastique, cette casuistique minutieuse, ce formalisme écrasant, qui avaient révolté ce qu'il y avait d'esprits droits, même au milieu du moyen âge, reprenaient leur empire. Le monde religieux, envahi de plus en plus par les moines, suivait l'impulsion; le temps d'arrêt que le moyen âge avait subi depuis les lumières du dix-septième siècle cessait tout à coup, et la société contemporaine voyait, avec un sentiment de profonde stupeur, le monde religieux, des hauteurs vertigineuses où quelques fous l'avaient entraîné, se précipiter dans l'abîme d'une théocratie haineuse et intolérante, où il se déclarerait l'ennemi de toute liberté et de toute civilisation, en dehors de l'idéal qu'elle lui avait présenté.

Une fois maître du terrain au sein de la famille dominicaine, le révérend père Jérôme se mit à l'œuvre pour réparer ce qu'il appelait « les brèches faites à la cité sainte » par les doctrines libérales de Lacordaire.

Si nous pénétrons dans l'intérieur de ce couvent, nous trouvons ce fanatique, comme un tentateur perfide, soufflant le vieil esprit de la

domination et de l'intolérance à celui qui avait pris les nouvelles fonctions de provincial.

— Ah! très révérend père, quel bonheur j'éprouve de votre élection! Nous sommes sauvés, maintenant. Avec vos sages idées, avec votre intelligence des forces d'une maison religieuse telle que la nôtre, l'avenir est à nous.

— Je suis, mon père, un bien faible instrument.

— Allons donc! très révérend, il y a quelque chose de mieux que ces beaux talents dont on fait tant de fracas, il y a le vieil esprit, la vieille sagesse de nos pères.

— Oui, c'est bien là qu'il faut puiser et puiser toujours.

— Nos petits novateurs modernes n'entendent pas cela; mais nous les réduirons.

— Je suis prêt à réparer tout le mal.

— Mon Dieu! mon père, rien de plus facile. L'ancien régime des couvents d'hommes se soutenait par deux moyens bien pratiques et bien simples : la chaire et le confessionnal. Par la parole dans la chaire, le frère prêcheur attire, fascine les âmes. Notre costume étrange, mais pittoresque, nos attitudes tour à tour énergiques et ferventes, l'auréole de sainteté et de vie mystique dont nous sommes entourés comme religieux, nous donnent sur les masses, particulièrement sur les masses féminines, une

incroyable puissance. Je les ai vues, mon père, je les ai vues ces femmes du monde, si impressionnables, en raison même de leur vie sensuelle, je les ai vues se prendre à ma parole, comme des oiseaux à la glu. M'avoir entendu en chaire, après des mouvements où j'arrivais presque jusqu'à l'extase, c'était avoir allumé en soi un désir ardent de m'entretenir en confession. Là nous les tenons, mon père, là nous les tenons.

— Oh ! je le comprends bien, il n'y a absolument, pour sauver la société, que le confessionnal.

— Oui, mon père, mais la grande erreur du sacerdoce séculier, c'est de croire qu'il suffise d'entendre les fautes d'une pécheresse, de l'exciter à l'amour de la vertu, et de dire comme le Christ à la femme adultère : « Ne péchez plus à l'avenir. » Le monde est là qui, dès le lendemain, recommencera ses séductions, et, habile alors comme je l'avais été la veille, se servant du même procédé d'excitation sensuelle et fébrile, me ravira ma proie. Véritable tournoi où le religieux et le monde reprennent et se renvoient leur conquête. Les pères de la vie spirituelle, dans l'ancien régime, entendaient mieux la chose : ils voulaient que le religieux conduisît un bien plus petit nombre d'âmes; mais que, s'attachant à ce troupeau choisi, il en devînt le guide unique et absolu, qu'il s'infiltrât dans ces

âmes, qu'il les amenât à dépendre de lui, de ses volontés, de ses désirs, pour les éprouver même quelquefois de ses caprices ; qu'il les pétrît sous sa parole, comme le potier pétrit son argile ; qu'il les assouplît à un régime où non seulement nul acte un peu grave de la vie, mais encore ce qui se fait d'indifférent en apparence dans la vie intime, ne fût résolu par elles, sans qu'auparavant la sanction du père spirituel l'eût consacré par une permission spéciale.

— Oui, c'est bien là l'esprit de la direction ; et nous lisons dans la vie des saints, les plus avancés dans la spiritualité, des derniers siècles, qu'ils étaient sur cela si souples qu'ils se faisaient gloire de répondre à un simple signe de leur confesseur, *à cujus nutu pendebat*. Père Jérôme, vous voyez bien la chose ; et je voudrais qu'un esprit si sage pénétrât tous nos pères de France.

— Il faudra y arriver, mon père, et pour cela établir des catégories. Voyez chez nos rivaux, les jésuites. Ils ont des pères qui sont préposés à la confession des grandes dames, dans le monde le plus élevé et le plus riche ; d'autres à qui il est ordonné de s'attacher au vulgaire des pénitentes ; d'autres enfin qui ne doivent s'occuper que du peuple. C'est habile, cela ; c'est bien compris. Le confesseur populaire retient ces âmes par de petites pratiques, de petites dévo-

tions. Il enrôle dans les confréries du Sacré-Cœur, du Scapulaire; il rend mille services, en recommandant ses pénitentes aux secours de la société de Saint-Vincent de Paul et aux Sœurs de charité. On prend le peuple par des bienfaits matériels; et comme ces bienfaits sont sans cesse renaissants, on finit par accaparer ces âmes, par en faire des défenseurs des ordres religieux et de l'Église, dont le dévoûment ne faiblit plus. Le confesseur de la classe moyenne a un théâtre immense. Il prend les petites bourgeoises par la vanité : il fait luire habilement à leurs yeux l'exemple de la haute classe dont elles sont si jalouses, en leur insinuant qu'il est de bon ton d'avoir son directeur. Le confesseur de la haute classe est le véritable guide du monde religieux. C'est par la confession que cette société riche, influente, maîtresse, en raison de la clientèle dont elle dispose, des classes inférieures, se trouve enchaînée, malgré son orgueil de naissance et de fortune, et soumise à un joug qu'il lui est impossible de rejeter. Le clergé séculier ne voit rien de tout cela : il confesse pour absoudre, il ne confesse pas pour conduire. De là ce laisser-aller général, dans les pays où les ordres religieux ne sont pas nombreux, et n'ont pas accaparé la direction de la haute classe. Notre force est donc notre habileté à tirer parti de la confession.

— Les jésuites ont été en cela nos maîtres.

— Évidemment, mon très cher père. Dès le seizième siècle, au moment où les vieilles habitudes religieuses se perdaient, où la manie de raisonner sur tout envahissait le monde, ils comprirent qu'il y avait un frein à mettre au débordement de la volonté propre, et ce frein ce fut la direction. Leur chef-d'œuvre, au dix-septième siècle, fut d'amener toute cette société élégante et polie à se placer sous la dépendance des directeurs. Et comme les femmes mènent le monde, être directeurs de femmes, c'est être les maîtres, les rois de ce monde. Puisque cette bienheureuse expérience est faite, nous serions des maladroits à chercher quelque autre moyen d'influence pour notre ordre d'abord, et ensuite pour l'Église, en dehors du confessionnal.

— Oui, mon père; mais précisément parce que les jésuites ont l'habileté et la longue pratique de la direction du grand monde, pouvons-nous espérer que la famille dominicaine atteigne ces rivaux.

— Sans aucun doute, mon très révérend père : tout consiste à comprendre le procédé.

— Que voulez-vous dire, le procédé?

— Le procédé, c'est à dire la pratique matérielle de la confession. Tout prêtre sait confesser sacramentellement. Rien de plus simple : écouter le pénitent, l'exhorter au repentir et l'absou-

dre. Cela n'est pas long à enseigner; et c'est ce que pratiquent les curés de campagne. Ces honnêtes gens font, en une heure, une trentaine de confessions annuelles. « Allez en paix! » Cela marche à toute vapeur. Mais aucun d'eux n'a seulement la pensée de confesser pour diriger.

— Je suis convaincu que beaucoup des pères de notre ordre en France ne confessent pas autrement.

— Eh! sans aucun doute. C'est pour cela que nous ne faisons rien, sinon un peu de bruit dans les chaires; et que les jésuites, aux aguets derrière nous, ramassent, dans l'intérêt de l'ordre, les âmes que nous avons préparées. Je voudrais donc qu'en votre qualité de provincial, vous fissiez quelques conférences dans la maison, pour inspirer à tous nos pères un vif désir de se mettre à l'œuvre fructueuse des directions. Avant peu, nous serions les rivaux des jésuites et nous partagerions leur influence.

Le provincial avait écouté ces paroles comme une révélation. C'était un de ces hommes qui ne pensent que d'après les autres; mais qui, pénétrés d'une idée, savent merveilleusement la suivre, jusqu'à ce qu'elle se réalise devant eux. Dès ce jour, plus que jamais, le père Jérôme fut le conseil intime du provincial, l'inspirateur de ses pensées, en réalité le véritable directeur de l'ordre de Saint-Dominique, en France.

Ces hommes, une fois lancés dans la voie réactionnaire, ne devaient reculer jamais : c'était le moyen âge avec ses théories singulières sur la confession, c'était la méthode mise en vigueur par les jésuites pour changer la confession en direction, qui devaient prévaloir dans l'esprit nouveau inauguré chez les dominicains.

Le père Jérôme est pour nous l'incarnation de ce système. Nous le verrons à l'œuvre.

III

UN ENTRETIEN ENTRE PRÊTRES ET MOINES SUR LA CONFESSION

Peu de jours après cet entretien dans le couvent des frères prêcheurs de Paris, le père Jérôme assistait à un grand dîner chez M. l'abbé de Burel, curé de Saint-Thomas d'Aquin. C'était l'anniversaire de l'ordination du vénérable curé. Là se trouvaient deux ou trois curés de Paris, amis du vieillard, les vicaires de la paroisse, un jésuite qui avait, cette année même, prêché le carême à Saint-Thomas d'Aquin, le père Jérôme, qui avait prêché dans cette même église le mois de Marie, quelques laïques pieux de la paroisse, parmi lesquels messieurs les membres de la fabrique.

C'était un dîner d'apparat, M. de Burel avait un riche patrimoine; sa cure lui rapportait vingt-cinq mille francs par an. Curé du monde aristocratique, il tenait à faire les choses grandement. Tout était donc splendide.

Quand le dîner fut annoncé, les invités passèrent dans la salle à manger du presbytère. Le nom de chacun d'eux se trouvait indiqué. Le jésuite eut la droite du vénérable curé, le frère prêcheur la gauche. Monsieur le premier vicaire était placé en face du curé, ayant à sa droite et à sa gauche les deux premiers fabriciens. Venaient ensuite les curés de Paris et les autres laïques. Les vicaires naturellement, comme familiers de la maison, occupaient les deux extrémités de la table.

Quoique nous ayons là quelques laïques, nous sommes en plein monde sacerdotal. Les vieilles mœurs se sont conservées dans les presbytères de Paris. Les bons vins ne tardent pas à fournir des paroles aux plus muets; l'égalité s'y établit peu à peu; et il arrive rarement que le premier service s'achève sans que l'entretien s'anime.

Il n'en est pas du clergé de Paris comme de celui des autres diocèses de France. Ici, nul esprit de corporation. Paris, comme diocèse particulier, ne compte pas; il a la prétention d'être le diocèse de la France, comme il est la tête du

mouvement politique et social du monde. Cela s'est arrangé ainsi, par une série de causes fatales. De même que le Parisien n'existe pas, et que Paris n'est qu'une réunion d'individualités prises dans toute la France, et, pour beaucoup, dans le monde entier, de même le prêtre parisien est un mythe. Et dans chaque paroisse vous comptez les Auvergnats, les Gascons, les Provençaux, les Rouergats, les Normands, les Lorrains, les Lyonnais, attirés de leur province au sein de ce Paris, où l'on arrive mieux et plus vite.

Mais si l'esprit diocésain, tel qu'on le comprend dans un évêché de province, ne se trouve pas au milieu de ces éléments hétérogènes, il y règne un autre esprit qui cimente en quelque sorte toutes ces individualités, et en fait, d'une autre manière, un clergé compacte. Tous ces hommes sont plus ou moins imprégnés d'un esprit d'indépendance, pour lequel je n'ai pas de nom particulier, et qu'il faudrait appeler le libéralisme sacerdotal. Vivant au milieu d'une ville qui élabore prodigieusement d'idées, le sacerdoce parisien prend des idées au contact de ce monde où elles se produisent jour par jour. Le plus arriéré parmi ses prêtres est toujours en avant, de beaucoup de pas, sur ses confrères de province, accoutumés à l'immobilité traditionnelle, et pensant peu, parce que peu pensent dans leur entourage.

C'est là le caractère distinctif, disons-le aussi, la gloire du clergé parisien. Dans la région classique de la tolérance, il est très tolérant; il s'est accoutumé à ne s'irriter jamais des opinions qui ne sont pas absolument les siennes; entouré de libres penseurs, il n'est pas pour eux un mauvais voisin. Il se prête avec une facilité toute charitable à ces pieuses fraudes des familles, qui veulent toujours que leurs membres décédés soient bien morts dans les règles et munis, selon la formule des lettres d'avis, des sacrements de l'Église.

Nulle part la conscience n'est plus respectée, la famille mieux protégée dans son sanctuaire intime, la personnalité humaine entourée de plus d'égards. Ces misérables procédés d'inquisition, si familiers dans la province, au moyen desquels chaque famille n'est plus qu'une maison de verre où l'œil caché d'un prêtre voit jusqu'au dernier recoin, sont à peu près inconnus à Paris, je parle du clergé séculier, et abandonnés aux moines, qui pratiquent seuls cette pieuse et fructueuse industrie.

Ajoutons enfin qu'une hiérarchie traditionnelle, assez exactement observée par l'autorité archiépiscopale, fait suivre graduellement aux prêtres le chemin qui mène aux premières cures. C'est le diocèse où le favoritisme fait le moins de ravages, où par conséquent le mérite per-

sonnel trouve le plus fréquemment une appréciation intelligente. Rien de moins tracassier que l'administration ecclésiastique. On demande du travail, une régularité décente. Après cela, le prêtre est traité en homme, nullement en séminariste et en écolier.

Ceci expliquera qu'il y ait actuellement, dans le clergé de Paris, des individualités brillantes dont les opinions libres sont rigoureusement respectées, qu'il y ait par conséquent des hommes qui, sur beaucoup de questions, ont leurs idées personnelles dont nul ne songe à leur faire un crime. L'ancien clergé de France, qui avait pour maxime de droit : *Index non viget in Galliâ*, a laissé au clergé de Paris cette bonne tradition, que l'inquisition sur les opinions individuelles est une horrible tyrannie.

Avec une méthode aussi large, aussi respectueuse des droits de la conscience sacerdotale, il n'est pas étonnant que le clergé de Paris renferme des hommes d'une sérieuse valeur.

M. de Burel, descendu maintenant dans la tombe, était du nombre de ces esprits distingués. Son grand tact, son expérience, ses connaissances variées, en faisaient un homme précieux pour les conseils. C'était un confesseur très estimé, le plus pénétrant, mais le plus réservé qu'il fût possible de choisir, ajoutons aussi le moins mystique. Depuis qu'il était curé

de Saint-Thomas d'Aquin, beaucoup de prêtres avaient passé sous sa main; il avait presque formé une école. Ces hommes, comprenant, comme le vénéré vieillard, toute l'absurdité des méthodes mystiques, étaient devenus, à son exemple, de sages confesseurs, moins des juges que des amis, moins des investigateurs minutieux des peccadilles de la conscience, que des conseillers prudents pour marcher dans la vertu.

Disons-le d'un seul mot, c'était le reste des traditions du grand siècle où des hommes éclairés, après l'éclosion de la réforme, avaient pensé que le moyen âge avec sa scolastique était bien mort, qu'il fallait le laisser en paix dans sa tombe historique avec sa gloire, avec ses hontes, et qu'il fallait inaugurer une religion rationnelle qui allât à des âges éclairés.

Parmi les disciples, je dirai presque les enfants du bon curé de Saint-Thomas d'Aquin, était le second vicaire de la paroisse, l'abbé Courbon. Ce jeune prêtre, je lui donne ce nom quoiqu'il eût déjà trente-six ans, était une de ces natures élevées qui, entrées dans le sacerdoce à l'âge où l'âme a encore beaucoup d'ignorance, ne tardent pas à se débarrasser des langes de la routine, à penser par elles-mêmes, et à juger toutes choses avec une raison ferme et impartiale.

C'était du reste un homme doux, mélancolique, artiste et poète, passionné pour tous les chefs-d'œuvre du génie humain; d'une extrême tolérance, débordant de sympathie, bon pour les petits et les pauvres, incapable de servilité à l'égard des grands, croyant ne se rabaisser jamais en s'asseyant dans les arrière-boutiques des honnêtes marchands de la rue du Bac, et ne pas s'élever en entrant dans les salons aristocratiques du faubourg Saint-Germain.

Un tel homme devait jouir de l'estime générale; et autant dans le clergé que dans le monde laïque, l'abbé Courbon était regardé comme l'un de ces sujets d'élite auxquels est destiné un brillant avenir.

Déjà les conversations s'étaient engagées dès les premiers moments du dîner. Naturellement on avait parlé de l'anniversaire qui se fêtait en ce moment d'une manière si joyeuse, et l'on s'était bien promis de renouveler souvent, Dieu prêtant vie, cette même fête chez le vénérable amphitryon.

Par quelle association d'idées l'entretien vint-il à tomber sur la confession? Je l'ignore. Ce qui est certain, c'est que bientôt cette question, capitale pour le clergé, posée d'abord comme matière de conversation, fut traitée avec une grande vivacité.

— Pour moi, dit le jésuite, la confession c'est

la religion tout entière. Quand un homme du monde fatigué par ses doutes vient me trouver, mon thème est bientôt fait. — A genoux, monsieur, confessez-vous ! — Mais, mon père, je ne crois pas. — Confessez-vous et vous croirez. — Mais, mon père... — A genoux, vous dis-je ; ce sont vos péchés qui font votre incrédulité. — Mon homme hésite quelque temps ; mais je le tiens par les cornes ; je ne lâche pas prise ; et terrassé par ce mot tout puissant : A genoux ! mon incrédule se déclare vaincu. Je l'interroge je lui fais avouer les fautes les plus pénibles de sa vie ; je le flatte ensuite, je l'encourage ; je lui fais voir qu'il a retrouvé la paix. Je l'invite à revenir ; et notre homme est pris au filet.

— La méthode serait bien commode, mon révérend père, dit l'abbé Courbon. Il ne faut pas beaucoup de génie pour dire à un homme : A genoux, monsieur ! Il y a si peu de croyants ! tous, à votre dire, seraient facilement des saints ; il suffirait de leur dire : Confessez-vous. Je crois, mon père, que vos prétendus incrédules étaient au fond des croyants sincères ; que des doutes seulement tourmentaient leur raison et que vos prétendus convertis par la confession étaient tout convertis à l'avance.

Et un sourire fin erra légèrement sur les lèvres de l'abbé Courbon.

Un jésuite est infaillible. Le nôtre se sentit piqué. C'était la première fois qu'il était fait une objection sérieuse à la belle méthode prônée par quelques hommes, qu'avec la confession il n'y a pas d'incrédulité qui résiste. L'abbé Courbon venait de dévoiler le sophisme. Il reprit :

— Ne voyez-vous pas, mon père, que l'homme à qui vient l'idée d'aller trouver un jésuite, est précisément poussé par un sentiment de foi? Votre mise en scène parle à son imagination, vous lui imprimez une espèce de terreur; il tombe en effet à vos genoux, mais c'est sous l'inspiration de sa conscience, c'est en raison de ses convictions antérieures et nullement par la vertu de la confession. Elle n'est là qu'un fait extérieur, purement accessoire. Le même homme serait allé trouver un ministre protestant, celui-ci ne lui eût pas dit comme vous : A genoux! et cependant, mettant à profit ses dispositions de foi, il l'eût fait entrer dans la voie d'une conversion sincère.

Cette parole, tombée brusquement sur un tel auditoire, excita une vive surprise et provoqua des murmures.

— Je n'ai jamais entendu de telles choses, dit froidement le fanatique père Jérôme, sortir de la bouche d'un prêtre catholique.

— Qu'ont-elles donc de si extraordinaire? répliqua l'abbé Courbon.

— Il est fort extraordinaire que la mission divine du prêtre, dans la confession, soit assimilée à celle d'un ministre protestant, répondit le père Jérôme.

— Si vous eussiez bien suivi ma pensée, vous l'eussiez bien comprise. J'ai voulu, par cette comparaison, faire voir au révérend père jésuite que le retour de l'âme au bien ne tient pas au procédé de la confession, mais bien aux mouvements de la conscience. Me comprenez-vous maintenant?

L'abbé Courbon avait contre lui deux moines, et, parmi eux, un jésuite. Il ne s'intimida pas toutefois. Le clergé de Paris n'a pas, pour les moines, la béate contemplation de la province. Il sait beaucoup de choses sur eux, sur les motifs qui attirent au cloître le plus grand nombre de ces hommes; il les pèse à leur juste poids et ne s'impressionne pas de leur costume étrange. Pour les juger, il a leur parole dans la chaire; et sur les échantillons, il lui est facile de voir ce que vaut la marchandise.

Parmi les prêtres séculiers qui étaient là, nul ne s'était trompé sur le sens de la parole de l'abbé Courbon; mais les deux moines, saisis par la main vigoureuse de leur antagoniste, refusèrent de se rendre.

Le jésuite reprit :

— Qu'est-ce donc alors pour vous, monsieur

l'abbé, que la confession? N'est-ce pas le but auquel nous devons tous tendre pour ramener la foi?

— J'estime la confession comme hygiène morale, s'il était possible qu'elle fût ainsi comprise et ainsi pratiquée. Mais telle que le moyen âge nous l'a transfigurée, telle que la conçoivent beaucoup d'hommes, d'après les errements de la scolastique, telle que je la vois se pratiquer par ceux que l'on nous donne comme les plus parfaits et les plus pieux, je dois dire que je la regarde comme dangereuse pour bien des âmes, comme complétement incapable de ramener précisément à l'Église ceux qui se séparent d'elle, et surtout comme tellement compromettante pour l'avenir du catholicisme, que si notre méthode vicieuse de l'exercer n'est pas réformée radicalement, ce sera la confession qui aura perdu l'Église.

— Ah! ah! ah! En voilà de belles! dit le jésuite. Mais, monsieur l'abbé, vous êtes fou, ou bien vous voulez rire et égayer le repas. Mais on ne rit pas de telles choses.

— Vous devez voir, mon père, que je parle très sérieusement.

— Ce sont de jolies doctrines que vous avancez là! dit le père Jérôme. J'en fais compliment au clergé de Paris.

Et le regard du moine s'était porté avec une

intention maligne vers le curé de Saint-Thomas d'Aquin.

— Voyons, l'abbé, reprit celui-ci. Vous nous dites là des choses étranges. Vous scandalisez ces bons pères; expliquez-vous! Moi qui vous connais, je sais la sincérité de votre foi; mais ces bons pères vous jugeraient mal.

— Ma pensée est très simple; elle repose sur un fait capital : que les formes religieuses, celles qui sont la manifestation des actes religieux les plus essentiels, et de ce nombre il faut mettre la réconciliation des âmes, doivent être en rapport avec l'état social des nations croyantes. Cet état social venant à se modifier, les formes religieuses se modifient nécessairement avec lui. Il y a un élément primordial qui, tenant à la substance même des doctrines religieuses déposées dans le sein de l'humanité, ne peut être atteint par la loi implacable qui tend ici-bas à modifier toutes choses. Tel est, par exemple, dans la question qui nous occupe, le fait capital du repentir, ce trouble moral de l'âme en présence du mal auquel elle s'est laissé entraîner, cette humiliation salutaire, ce broiement du cœur que le grand poète, le prophète-roi appelait le sacrifice par excellence : *Sacrificium Deo spiritus contribulatus, cor contritum et humiliatum.* Il serait stupide de supposer que rien puisse changer dans ces lois fondamentales de

la conscience humaine. Il n'en est pas de même des formes religieuses données, dans le culte, à la réconciliation des fidèles. Dans l'Église primitive, et cela dure plusieurs siècles de son âge héroïque, la forme réconciliatrice est sévère, parce que la vie sociale nouvelle amenée par le christianisme est sévère. Chaque grande famille chrétienne, qui s'appelle une Église, exerce sa juridiction sur chacun de ses membres : elle ne peut souffrir que nul de ceux qui la composent participe au mystère chrétien, s'il a été pour ses frères un objet de scandale. *Foràs canes!* est la formule d'imprécation prononcée par les diacres contre ceux qui, ayant assisté à la prière et à l'homélie, ne mènent pas une vie pure, et ne peuvent prendre part au sacrement eucharistique. Ils se retirent, en effet; et, pénitents humiliés, ils vont se prosterner dans le narthex, jusqu'au jour où ils seront publiquement réconciliés. A ceux-là, la discipline primitive avait imposé la honte d'une confession publique. Pourquoi ces formes anciennes ne subsistent-elles plus depuis des siècles? Pourquoi, malgré les efforts de l'Église pour retenir la confession publique, — et jusqu'au seizième siècle nous retrouvons dans les décrets des conciles des traces de ses vifs regrets de la discipline abolie, — cette confession, dure à l'orgueil humain, mais préservatrice contre les faiblesses à venir,

a-t-elle si complétement disparu, qu'un évêque même ne permettrait pas aujourd'hui à un fidèle de dire tout haut, dans l'église, les fautes graves dont il se serait souillé? La raison en est très simple : elle est dans la nature des choses. La désuétude s'est faite sur les rigueurs de la forme confessionnelle. Peu à peu, le régime austère des premiers chrétiens n'alla plus à la condition nouvelle de l'Église, obligée d'accueillir dans son sein bon nombre d'âmes faibles. Cela se fit dans l'Église, malgré elle, malgré les plaintes du sacerdoce sur le relâchement des fidèles ; mais enfin cela se fit. Et un jour, après les longs dégoûts des masses chrétiennes pour cette robuste discipline de la confession publique, il fallut faire droit à ces répugnances, tenir compte de cet affaiblissement du zèle, et permettre que les fidèles allassent demander la pénitence à un ministre particulier qui s'appela le pénitencier. Vous voyez donc, messieurs, qu'à des âges où la foi était autrement dominante dans les masses que de nos jours, le sacerdoce, alors si puissant, trouva qu'il était sage d'abolir la confession publique, la réservant toutefois pour certaines grandes fautes, précaution vaine, restriction qui masquait la concession capitale faite sur la forme confessionnelle, et qui ne tarda pas à tomber elle-même en désuétude et à disparaître des habi-

tudes pénitencières de l'Église. Vous ne nierez pas que ce ne fut là un changement notable dans la forme extérieure de la confession.

— Que concluez-vous de tout cela? dit le jésuite.

— J'en conclus que l'Église, à des âges où le sacerdoce avait une tout autre influence que de nos jours, ayant cependant subi la nécessité de renoncer aux formes sévères de la confession publique, aux formes moins rigoureuses de la confession par le pénitencier, fera sagement de tenir compte des répugnances qui semanifestent depuis plusieurs siècles contre la confession auriculaire, pour qu'elle cesse d'être un obstacle à la pratique du catholicisme.

— Oui, la belle idée! dit le père Jérôme. Vous avez peur que le prêtre ait trop d'influence. Il lui reste celle de la confession : détruisez cela, et vous tombez dans une espèce de protestantisme...

Le repas était terminé cependant. Le curé interrompit le dominicain, peut-être aussi avec la pensée de mettre un terme à cette discussion théologique :

— Messieurs, nous allons passer au salon.

IV

LA CONFESSION JUDICIELLE

Les moines lâchent difficilement prise. Père Jérôme était trop content d'avoir trouvé que la théorie de l'abbé Courbon menait droit au protestantisme pour s'en tenir là. Il prétendait bien avoir le dernier mot; et, sans perdre du regard le second vicaire, il n'attendit pas qu'on se fût assis dans le salon, pour reprendre :

— Oui, monsieur l'abbé, ce que vous dites là, c'est tout bonnement du protestantisme.

— Mon révérend père, reprit Courbon, je ne m'effraie pas des mots. Il y a eu, dans la première effervescence du protestantisme, des éliminations trop radicales que regrettent aujourd'hui les esprits sages chez nos frères séparés.

Mais l'une des oppressions contre lesquelles ils se soulevèrent, au seizième siècle, était précisément la domination introduite sur les âmes à l'aide de la confession. Et je dois dire, à notre honte, que depuis le seizième siècle, cette oppression est allée s'agrandissant encore. Plus le monde nous échappait et par la réforme et par la libre pensée, se faisant jour dès la fin du dix-septième siècle, révolte de l'esprit humain contre les lisières du sacerdoce autrement redoutable que celle de la réforme, et plus le sacerdoce resserrait les liens, se passionnait pour les formules inventées par la scolastique, et faisait, d'une forme accidentelle, destinée par sa nature, à suivre les besoins des siècles, une espèce de dogme à la hauteur de ceux du symbole.

— C'était, dit le père Jérôme, pour mettre un frein au dévergondage des esprits. Ce que l'on fit alors était très sage. Nous avons gagné trois siècles, et le catholicisme subsiste encore.

On s'était réuni en groupe autour des trois interlocuteurs; car on pense bien que notre jésuite ne voulait pas laisser au dominicain tout l'honneur de la discussion. Les dernières paroles du père Jérôme avaient fait impression. Les institutions en décadence sont comme les vieillards : par instinct, elles veulent vivre quelques années encore.

— Oui, mon père, cette vigoureuse réaction

contre les idées de la réforme retint momentanément les masses dans certaines contrées de l'Europe : mais ce ne fut pas au profit de l'Église. Toute réaction est un pas en arrière. L'explosion terrible de la réforme était un salutaire enseignement; on se garda d'en tirer profit. Pareilles aux fourmis, dont le frêle édifice a été écrasé sous les pieds du passant, les théories d'immobilité se relevèrent; elles crurent enchaîner le monde en prodiguant l'anathème à toute idée d'examen; et la philosophie, se substituant à la réforme, mais plus pacifique en apparence, pénétrait les masses intelligentes. Après la réforme, il subsistait encore des chrétiens; après le travail philosophique des deux derniers siècles, il n'y eut plus de croyants. Qu'avait gagné l'Église?

— Alors, dit le jésuite, selon vous, monsieur l'abbé, ce n'est pas le sacerdoce qui doit conduire l'Église, ce sont les protestants, ce sont les philosophes qui ont charge d'inspirer le sacerdoce et de lui faire changer à toute heure son dogme et sa discipline.

— Mon père, vous défigurez ma pensée, et ce que vous dites là n'est pas d'une discussion grave. Si vous vouliez être sincère, vous me feriez l'aveu que l'Église, de gré ou de force, a suivi les nécessités des temps, ou, si vous aimez mieux, qu'il y avait dans sa discipline des points

dont l'observance n'était plus praticable. Ce qu'elle a fait bien des fois, elle peut le faire encore.

— Sans doute, dit le jésuite; mais elle est seule juge de ces changements. Ce n'est pas à vous, simple prêtre, de tenir un langage aussi libre sur des institutions en pleine vigueur dans l'Église.

— Mais, mon père, vous ne parlez pas sérieusement. Vous appelez des institutions en pleine vigueur celles que l'on abandonne à quelques femmes, dont les enfants à quatorze ans témoignent un dégoût invincible, que les hommes adultes, à les compter par millions dans le catholicisme, repoussent comme un insupportable fardeau, et auxquelles ils ne se soumettent, pour la forme, qu'à la veille de leur mariage, où lorsque, affaiblis par la maladie et par l'âge, ils ne croient pas devoir repousser le prêtre que conduisent à leur lit de mort ou leur fille ou leur épouse? Franchement, donnerait-on une autre preuve de leur décadence?

— Je sais très-bien ce que je dis, reprit le jésuite. L'Église les maintient, ces institutions, avec plus de rigueur que jamais.

— C'est précisément le débat entre nous, s'il est sage, s'il est prudent pour l'Église de maintenir des institutions dont l'homme adulte ne veut plus; si son obstination sur ce point n'est

pas un mauvais calcul; s'il n'y aurait pas avantage pour elle à étudier les modifications utiles qu'il faudrait apporter au rite pénitentiel. J'ai soutenu la nécessité de ces modifications. Je me suis appuyé rationnellement sur les instincts nouveaux développés dans l'humanité qui, de plus en plus, repousseront de la vie religieuse comme de la vie civile les lisières de ceux qui ont charge de la conduire. Je n'ai donc point parlé au hasard, et surtout j'ai parlé en véritable ami de l'Église.

— Monsieur l'abbé, dit le père Jérôme, prenant alors un ton solennel, nous ne savons qu'une manière d'être les amis de l'Église, c'est de s'en rapporter à sa prudence, à sa sagesse. Le pape est là..., les congrégations romaines qui gouvernent sous lui la catholicité...

— Mon père, permettez-moi de mettre hors de ce débat le pape et les sacrées congrégations. Ne compliquons pas la discussion. Je ne crois nullement que la constitution primitive de l'Église ait donné le gouvernement aux congrégations romaines. L'Évangile dit que ce gouvernement a été confié aux évêques. Vous le voyez, nous ne serions pas d'accord. Mais pour répondre à ce que vous me dites, je vous ferai remarquer que, de tout temps, un prêtre, un simple laïque, ont eu le droit de signaler les changements qu'il serait utile, urgent même d'apporter

dans la discipline de l'Église. Tout le quinzième siècle se passa en répétant par toutes les bouches ce cri : « Réforme de l'Église dans son chef et dans ses membres ! » C'est aujourd'hui une pitoyable raison, et permettez-moi le mot peu parlementaire, une puérilité, que de venir, dans une question, dire à l'homme qui émet son opinion, c'est à dire une idée qu'il propose : Cela ne vous regarde pas, laissez faire le pape.

— C'est plus prudent toujours, et surtout plus humble, dit le jésuite.

— Ne parlons pas d'humilité, mon père, mais observons un peu les règles de la logique. Pour que des institutions que, dans l'hypothèse, on juge caduques et impuissantes, soient transformées, il est de toute rigueur que leur caducité, leur impuissance, le joug intolérable qu'elles imposent, soient signalés par ceux qui en souffrent. Cela est élémentaire dans toute organisation sociale. Les rôles ne sont pas intervertis. Ni vous quoique religieux, ni moi prêtre, nous n'avons le droit de législation dans l'Église, et je ne prétends pas me l'attribuer plus que vous. Mais j'ai le droit, dans l'intérêt même de l'Église, de faire connaître à ceux qui sont ses législateurs officiels, quels changements importants il serait utile qu'elle fît à sa discipline. Vous voyez, mon père, qu'il n'y a là aucune usurpation de rôle, et que, sans manquer à l'humilité

et sans se faire protestant pour cela, on peut formuler ces besoins de réforme.

— Mon très révérend père, dit le curé de Saint-Thomas d'Aquin, en offrant un verre de fine chartreuse au jésuite, je vous conseille de laisser M. le second vicaire à ses utopies. Quoi qu'il puisse vous dire, il n'en est pas moins un confesseur très suivi dans la paroisse.

— Oui, dit vivement le père Jérôme, mais s'il s'en tient à l'hygiène morale, comme il l'affirmait tout à l'heure, je doute fort qu'il remplisse les intentions de l'Église.

— Vous croyez, mon père? reprit l'abbé Courbon. Comme vous êtes charitable! Et que manque-t-il, à votre avis, dans ma méthode?

— Si vous n'êtes qu'un conseiller, qu'un ami, qu'un médecin, vous n'êtes pas le véritable directeur. Celui-là seul conduit bien les âmes qui les tient, qui en est maître, qui les assouplit au régime spirituel, pour qu'elles montent vers la perfection.

— Père, père, vous avez quelques femmes qui se soumettent à être menées ainsi par la lisière. Mais avez-vous la prétention de soumettre les hommes à ce régime?

— Nous y arriverons.

— J'en doute fort.

— Voyez cependant comme dans nos chapelles du *Gesù*, et partout où se trouvent des

hommes qui offrent une direction pieuse et sûre, on se porte en foule. Nous ne pouvons pas suffire aux confessions. Et quoi que vous en disiez, c'est la confession, et la confession fréquente, qui peut seule sauver la société.

— En ce cas-là, mon père, la société est bien malade, et l'on doit désespérer de la voir redevenir chrétienne. Je conviens que, depuis près de quinze ans, il s'est fait, dans un certain monde, un grand mouvement vers les confessionnaux. Les vôtres surtout, mes pères, je le sais, sont journellement assiégés; mais par qui? par les femmes; et encore, pour ne parler que de Paris, il faut les diviser en deux classes : les grandes dames, et je comprends avec elles les riches bourgeoises qui singent les grandes dames, et les femmes des ouvriers et des petits commerçants. Cette dernière classe plus nombreuse vous échappe complétement. Nous avons, nous, de ce menu frétin, ce qui a encore un reste d'habitudes religieuses. Mais les hommes, mes pères, vous pouvez les compter; et les jeunes gens vous échappent comme les autres. Et pourtant, pour retenir ces hommes, les uns revenus à des sentiments religieux, les autres que vous avez façonnés avec tant de soin dans leur éducation, vous usez de procédés tout différents qu'avec le sexe dévot. Les femmes, vous les tenez par la main, vous les attirez au confessionnal

tous les huit jours; vous les envoyez à la communion deux ou trois fois la semaine. Pour les hommes, vons croyez avoir remporté un grand triomphe lorsque, sur une population de quinze cent mille âmes, vous en avez réuni, à la Pâque, cinq ou six mille. Vous ne demandez pas à ceux-ci autre chose que cette confession annuelle, pour laquelle vous êtes d'une extrême facilité. Pourriez-vous m'expliquer pourquoi de longs entretiens sont nécessaires tous les huit jours avec les femmes chrétiennes, et ne le sont pas avec les hommes? La vie de ces derniers est-elle plus pure que celle des autres? Ont-ils des passions moins ardentes? Ont-ils moins d'occasions de pécher? L'âme d'un homme diffère-t-elle essentiellement de celle d'une femme? Vous êtes embarrassé pour répondre : je le comprends. L'Église, quand elle consacra, après l'abandon de la confession publique, l'usage de la confession privée, entendait-elle établir ce double manége, que l'homme ne vît le prêtre à la hâte qu'une fois l'an, et que la femme fût perpétuellement au genoux d'un confesseur?

— Oh! pour cela, dit le jésuite, ce n'est pas notre faute. Nous ne demanderions pas mieux que de diriger ainsi les hommes. Mais ils ne le veulent pas.

— L'aveu est naïf, mon père. Mais pourquoi ne le veulent-ils pas!

— Les passions, le mauvais exemple, le respect humain !

— Pauvres raisons, mon père. Ceux que vous avez à Pâques ont bien bravé le respect humain ; et les femmes ont-elles moins de passions que les hommes? C'est, au fond, que les femmes sont d'une nature plus malléable que les hommes, qu'elles s'impressionnent plus facilement, et que plus facilement on les effraie, lorsqu'il n'y a pas d'autres calculs qui les mènent aux pieds des directeurs.

— Que voulez-vous dire?

— Mon Dieu! que dans ce monde féminin tout est de mode; et depuis huit ou dix ans, il devient de plus en plus de mode d'avoir un directeur. Dans l'argot du grand monde, on dit, comme d'une robe, que « c'est bien porté. » Voilà votre triomphe momentané, mes pères; vous n'en avez pas d'autre.

— Vous ne croyez donc pas que l'Église ramène jamais les hommes au confessionnal.

— Non, mon père, jamais avec les méthodes que vous suivez, jamais avec la théorie des âmes tenues par la lisière, jamais avec la confession pratiquée au microscope, selon les prescriptions de la vieille scolastique, jamais avec la confession où l'on fait dire à l'épouse ce qui se passe dans la vie intime, et qui soulève devant un malheureux prêtre le voile du lit conjugal, ja-

mais avec la confession qui dicte aux femmes les livres qu'elles doivent uniquement lire, le seul journal qui doive entrer dans la maison, la femme de chambre qu'il faut prendre, le précepteur qu'il faut choisir aux enfants, les danses courantes et tournantes qui se peuvent permettre, et la quantité de centimètres dont leur robe doit être décolletée, sans parler de prescriptions d'un ordre plus grave, qui sont la matière d'entretiens intimes entre femmes et directeurs, et dont, par respect pour la pudeur, je ne dois pas parler. Une confession ainsi comprise, et vous ne nierez pas, mes pères, que ce ne soit votre méthode, est précisément le moyen qui l'a rendue tellement odieuse que, vînt-elle, ce que j'espère bien, à être avant peu radicalement modifiée dans l'Église, il faudra bien des années avant que les hommes qui l'ont prise en horreur, moins pour eux-mêmes précisément qu'à cause des femmes, consentent à s'y assujettir. Le mal a été fait durant des siècles; il se perpétue sur les mêmes errements; il grandira encore, à mesure que gagnera la mode des directeurs; et cette expérience nouvelle amènera une recrudescence d'opposition et de haines. Ce que vous relevez, mes pères, avec tant de fracas, et nous, prêtres séculiers, nous l'avions laissé tomber peu à peu dans l'oubli, sera la cause de la rupture dernière avec le catholicisme. Un

jour le vase débordera, et ce sera par la confession qu'il débordera.

— Allons! cher abbé, dit le curé de Saint-Thomas d'Aquin, ne faites donc pas ainsi le prophète de malheur! N'effrayez pas ces vénérables pères! Leurs pénitentes leur donnent bien assez de tracas. C'est un rude métier, croyez-le bien.

— Monsieur l'abbé est plus leste en besogne, dit le père Jérôme.

—Mon Dieu! mon père, ma méthode est bien vieille dans l'Église. Quand, au siècle de saint Jean Chrysostome, soixante mille hommes communiaient le même jour dans les églises de Constantinople, vous m'avouerez que le pénitencier aurait eu une rude besogne s'il eût dû les diriger, comme vous le faites de vos grandes dames. A un quart d'heure seulement pour chaque confession, il lui eût fallu près de dix-sept ans. Les faits sont donc là pour vous dire que la confession n'a pas toujours été comprise comme vous l'a transmise la scolastique et telle qu'elle se pratique chez vous. Nous sommes plus lestes, je l'avoue; mais les âmes s'en portent mieux.

— Que concluez-vous enfin? dit le jésuite. Formulez-nous votre système. Nous n'avions jamais entendu de pareilles doctrines en matière de confession; mais on s'instruit à tout âge.

—Je n'ai point la prétention de vous instruire. Vous avez amené l'entretien sur la confession; je vous ai dit le résultat de l'enquête à laquelle je me suis livré sur ce sujet, je le reconnais, fort difficile. J'ai vu là le grand obstacle au retour des masses lettrées et intelligentes dans le sein de l'Église. Ni les anathèmes ni les sollicitations ne vaincront leurs répugnances. Les canons d'un concile n'y feront pas plus que les conférences des prédicateurs à Notre-Dame. Le procédé ne va plus à l'homme. L'Église, ne pouvant pas contraindre l'homme, devra modifier le procédé. La conclusion sort elle-même des prémisses. Et l'Église fera bien de se hâter. Dans les premiers temps de la confession secrète, le pénitencier n'était autre chose qu'un juge chargé par l'Église de réconcilier les pécheurs publics, auxquels on épargnerait dorénavant un aveu public de leurs fautes, devant l'assemblée des fidèles. La confession était purement judicielle : — Voilà à quelles conditions je juge que vous pouvez vous approcher de la table eucharistique. Vous avez le repentir. *Dominus noster Jesus Christus te absolvat.* — La formule de l'absolution était purement déprécatoire : « Que Notre-Seigneur Jésus t'absolve! » Ceux qui ont étudié ces matières savent que la formule par laquelle le prêtre dit aujourd'hui : « Je t'absous par l'autorité de Jésus-Christ : *Ego auctoritate ejus te*

absolvo, » n'est pas ancienne dans l'Église. Sera-t-il facile de ramener la confession à cette constitution première, qui avait pour but d'éloigner de la table sainte les pécheurs publics, de leur imposer une pénitence proportionnée et satisfactoire, avant leur réhabilitation dans la famille chrétienne? Selon moi, c'est dans ce sens que la question devrait être étudiée pendant de longues années dans l'Église et soumise à la décision d'un concile œcuménique. Vous vouliez ma pensée dernière, la voilà. Dans le mouvement qui emporte le monde, ce retour à des usages d'un autre temps est-il possible? L'expérience seule pourra l'apprendre. Quand un vieil édifice est sur le point de s'écrouler, on ne se trompe pas sur l'imminence de l'écroulement. On n'a que des conjectures ou des plans en projet pour le monument qui s'élèvera à sa place. Comprenez-moi maintenant.

L'entretien sur la confession qui avait eu lieu chez M. de Burel fit du bruit dans le monde religieux. Les deux moines sortirent scandalisés et furieux.

— *Margaritas ante porcos*, mon cher abbé, dit le vieux curé à son second vicaire. Vous avez appris beaucoup de choses, mon ami ; vous paraissez ignorer que la nature a fait des êtres dont l'œil ne voit rien à la lumière. Les moines sont les hiboux de l'Église. Avec eux, c'est lu-

mière perdue. Mais ce que vous avez gagné, c'est que vous avez, dès maintenant, dans ce monde-là, un dossier en règle. Vous êtes marqué à l'encre rouge, monsieur le réformateur. Quelles guêpes vous allez avoir aux flancs! Pauvre abbé, je vous plains.

Le vieillard rentrait de bonne heure dans son appartement : les conviés se retirèrent.

V

CONFIDENCES DE COEUR

Armand Villaret à l'abbé Courbon.

Varelles, par la Souterraine (Creuse),
le 20 septembre 186...

Voilà huit jours que je suis ici, mon cher ami, et je puis enfin reprendre possession de moi-même et vous écrire autre chose que des bulletins sur la santé de ma mère, comme je vous en ai déjà envoyés. J'aurais du plaisir à vous parler de cette contrée délicieuse, qui m'était complétement inconnue. J'avais pris pour des exagérations de romancier ce que la solitaire de Nohant, l'illustre George Sand, avait dit du pays de la Creuse. Je la trouve encore, et je puis hasarder ce

blasphème, au dessous de cette nature si placide et si riante, qui n'a rien de la monotonie des plaines, mais qui n'offre pas dans son ensemble les proportions écrasantes des hautes montagnes, telles que nos Alpes et nos Pyrénées. Je comprends que l'on aime ce pays où Dieu a tout fait, et où l'homme, ignorant et sans souci d'avenir, s'endort au milieu de ses vertes prairies et de ses bocages, comme ces générations d'oiseaux qui ne connaissent que leur nid, l'arbre qui abrite leur couvée, le champ où ils vont égrener les tiges droites des gramens, le filet d'eau qui les désaltère.

Mais ma passion pour la nature me fait oublier que je vous écris en réponse à une lettre pleine d'inquiétudes. Mon dernier bulletin a dû vous rassurer. Voici ce qui est.

J'ai trouvé ma mère dans le plus grand danger, et pendant cinq jours, j'ai eu l'horrible crainte qu'elle ne reprît même pas assez de connaissance pour me donner un dernier baiser maternel et cette suprême bénédiction qui, je le crois, est toujours exaucée. Vous connaissez mon adoration pour ma mère, et vous comprenez quelles angoisses j'ai dû éprouver. Le ciel a eu pitié de la douleur d'un fils. Ma mère est sauvée. Mais sa convalescence sera très longue; il lui sera impossible de quitter Vareilles, et l'excellente famille qui nous donne l'hospitalité,

avant six semaines ou même deux mois. Nécessairement, je resterai ici avec elle, et me voilà installé chez des personnes que je n'avais jamais vues, ce qui ne laisse pas que de me contrarier un peu.

Ma mère s'était liée intimement avec la famille Deville, pendant mon séjour en Suisse et en Italie. Elle a rencontré, à Bagnères-de-Luchon, dans madame Deville, une de ses anciennes amies de pension ; on les appelait alors les inséparables. On s'écrivit pendant quelques années, puis la correspondance cessa. Aux eaux, l'intimité s'est renouée; et ma mère, dont le cœur est toujours jeune, a retrouvé, pour son amie, toutes ces effusions de tendresse dont les adolescentes sont si prodigues. Madame Deville est le modèle des épouses et des mères, elle a toutes les vertus. Ma mère n'en doute pas ; mais nous savons avec quelle facilité elle s'enthousiasme et combien elle se désillusionne difficilement. Elle a été, je crois, créée pour admirer et pour aimer ; et quand elle est obligée de rabattre de ses admirations, c'est pour elle une véritable souffrance. Quant à moi, je suis plus calme, je me laisse moins dominer par mes impressions. L'habitude d'écrire des ouvrages d'imagination m'a forcé d'étudier sérieusement le cœur humain, afin d'arriver à faire les personnages que je mets en scène aussi nature que

possible; c'est là mon but, bien que je n'appartienne pas à l'école exclusivement réaliste.

Pendant les premiers jours que j'ai passés ici, je n'ai pas quitté ma mère un instant, et je n'ai échangé avec M. et madame Deville, les seuls habitants du château que j'aie encore vus, que des formules indispensables de politesse. Depuis deux jours j'ai pu mieux les apprécier. M. Deville me paraît être un homme de cœur et de bon sens, et madame Deville mérite, je le crois, les éloges que ma mère lui prodigue.

Vous saurez que M. et madame Deville ont deux filles. L'aînée a dix-sept ans, elle a été élevée à Tours par la mère de M. Deville, mais après la mort de celle-ci, M. et madame Deville, désirant que leur fille complétât son éducation, l'ont mise au couvent où sa sœur était déjà depuis l'âge de dix ans. Les deux sœurs rentrent dans leur famille aujourd'hui même. Mademoiselle Ursule Deville, leur tante, est allée les chercher à Paris, et on les attend d'un instant à l'autre.

Pour la première fois depuis que je suis ici, je descendrai dîner avec les habitants du château, je verrai donc ces deux jeunes filles. On m'a dit qu'elles étaient charmantes.

Ma mère paraît très préoccupée de l'effet qu'elles produiront sur moi. Il ne faudra pas les juger trop vite, me dit-elle; des enfants qui

sortent du couvent sont toujours timides, même un peu gauches. Cependant l'aînée est restée jusqu'à l'âge de quinze ans avec sa grand'mère, madame Deville, qui était une femme des plus distinguées et du meilleur ton; et je suis sûre que Laurence n'avait pas besoin d'aller au couvent pour être parfaitement élevée.

Je devais, a continué ma mère, te présenter l'hiver prochain à Paris dans la famille Deville. Cette présentation se trouve avancée de quelques mois, et je n'en suis pas fâchée. A la campagne, on fait plus vite et mieux connaissance. Sous l'influence de la belle et bonne nature, on a plus de simplicité, plus d'abandon; on se montre, sans y penser, à peu près ce que l'on est. A Paris, dans le monde, les individualités s'effacent; dans un salon, en dehors de quelques natures d'élite, tous se ressemblent. Il y a un langage, une tenue de convention : on pose constamment. Toute femme, en prenant son chapeau ou son cachemire des Indes, prend aussi la physionomie qu'elle doit conserver dans tous les salons où elle entrera. Les hommes, eux, ont aussi leur tenue de bonne compagnie, ils en ont une autre pour la mauvaise. Sur tout cela, il y a des conventions tacites auxquelles on est tenu de se conformer.

Je crois que ma mère a rêvé de me marier avec mademoiselle Laurence Deville. Ce rêve

pourrait bien se réaliser. Toutes les convenances d'âge, de fortune, de position sociale, se trouvent à peu près réunies. Bien que fils unique, ma fortune ne sera pas au niveau de celle de mademoiselle Deville; mais avec mon travail je double mes revenus; si ma femme est raisonnable, nous pourrons avoir dans le monde une existence très agréable. Je suis bien décidé à me marier; je suppose que mademoiselle Deville n'a pas pris, pendant les deux années qu'elle a passées au couvent, le goût de la vie religieuse; et si sa figure, — je tiens à la beauté, je l'avoue, — si son esprit, son caractère, sont tels que je les désire dans la femme qui doit être un jour la mienne, je serais tout disposé à faire plaisir à ma mère. Seulement je veux observer moi-même non seulement la jeune fille, mais encore les parents. Je suis bien décidé à ne me mettre jamais sous le joug d'un beau-père et d'une belle-mère, surtout d'une belle-mère. Aussi je ne me montrerai pas très exigeant sur le chapitre de leurs vertus morales et sociales. M. Deville est un ancien banquier de Tours, parfaitement honorable. Sa femme a beaucoup aimé le monde; elle était, m'a-t-on dit, très jolie, mais elle n'a jamais été coquette, et sa réputation est restée intacte. Je ne demande rien de plus à cet honnête couple. Mais si je deviens leur gendre, qu'aurai-je à craindre

d'eux? Voilà la question. Du beau-père, rien ou peu de chose, mais de la belle-mère, c'est différent. Presque toujours la belle-mère pour le gendre, c'est l'ennemi; et il est prudent de pouvoir se dire le jour de son mariage : Voilà ce que j'ai à espérer ou à craindre de cette gracieuse femme qui semble aujourd'hui si heureuse de me confier le bonheur de sa fille, et qui peut-être, avant qu'il soit un mois, sera entre nous deux la pomme de discorde. Vous voyez que je prends la chose au sérieux. Ah! si mademoiselle Deville était aussi charmante que la jeune inconnue dont je vous parlai un jour, et dont l'image ne me quitta pas pendant tout un hiver à Paris!

J'allais fermer ma lettre sans vous dire, de la part de ma mère, le souvenir le plus affectueux. Elle est de moitié dans ma vive amitié pour vous.

VI

HISTOIRE DES VARIATIONS SUR LA DISCIPLINE EN MATIÈRE DE CONFESSION

Un jour que, tout absorbé par son ministère à Saint-Thomas d'Aquin, l'abbé Courbon sortait de la sacristie de l'église et se disposait à gagner son logement de la rue de Verneuil, un petit homme, à la redingote, un peu râpée, à l'œil toujours baissé, à la démarche timide, l'aborda et lui remit un pli, de la part de l'un des directeurs du séminaire de Saint-Sulpice.

— Que me veut ce brave sulpicien? se dit l'abbé.

Il avait complétement oublié l'entretien sur la confession qu'il avait eu, au dîner du curé de Saint-Thomas d'Aquin, avec ses interlocuteurs le jésuite et le père Jérôme. Ceux-ci ne l'avaient

pas oublié; et le soir même du dîner, le jésuite, selon les saintes habitudes de l'ordre, n'avait pas manqué de rapporter, en l'embellissant encore, à son supérieur, les théories selon lui déplorables et scandaleuses de ce second vicaire, si voisines des doctrines du protestantisme. Le supérieur, dès le lendemain, était allé, à l'archevêché, dénoncer le Luther en herbe à qui le vieillard curé de la paroisse laissait impunément prêcher ses erreurs. Le révérend espion fut bien remercié de cette communication importante. Mais, selon les sages habitudes de l'administration archiépiscopale, il fut répondu qu'on procéderait à une enquête.

La lettre était de M. l'abbé Ivoy, professeur de théologie dogmatique au séminaire de Saint-Sulpice et vicaire général honoraire de Paris. C'était un homme doux, impartial, plus versé dans la dogmatique que dans l'histoire, mais capable et bon juge dans une question telle que celle qui lui était soumise. La missive disait :

« Monsieur le vicaire,

« Je suis chargé par Sa Grandeur Monseigneur l'archevêque, d'une enquête sur quelques propositions émises par vous, au sujet de la confession. Je vous attends demain, à une heure de l'après-midi, au séminaire. Je serai prêt à

entendre, en toute bienveillance, vos explications.

« Veuillez agréer, monsieur le vicaire, etc. »

Le curé de Saint-Thomas d'Aquin entrait au moment même dans la sacristie.

— Cher abbé, qu'avez-vous ? vous êtes tout décomposé.

— Lisez cette missive.

Le curé prit la lettre, et après l'avoir lue :

— Je comprends, dit le vieillard. Vous devez cela à vos deux moines, mais surtout au jésuite. Aimable imprudent, cela vous servira de leçon. Le bon M. Ivoy est heureusement un homme de bien ; il ne voudra pas vous perdre. Du reste, je le verrai aujourd'hui même. Mais, pour Dieu, mon ami, mettez-vous à hurler avec ces loups, ou bien à vous taire.

— On se laisse aller.

— C'est un grand tort.

L'abbé Courbon, on le comprend, ne manqua pas au rendez-vous. Il trouva un homme calme, sans passion, déjà même favorablement prévenu par le vieillard qui lui avait fait visite la veille.

— Voyons, monsieur le vicaire, exposez-moi bien, et je n'ai pas besoin de vous le dire, en toute conscience, votre doctrine sur la confession.

L'abbé Courbon, qui, depuis le billet de comparution, avait recueilli ses souvenirs, repro-

duisit en substance l'entretien auquel nous avons assisté déjà. Il n'eut pas de peine à convaincre M. Ivoy que, dans cette conversation, il n'avait entendu émettre que des opinions, et qu'à plusieurs reprises il avait insinué que l'Église aurait elle-même à décider quelles modifications elle pourrait apporter à la confession auriculaire, pour la rendre acceptable dans l'avenir.

— Cher monsieur le vicaire, ces questions-là sont bien graves; elles demandent, pour être traitées, une extrême prudence.

Et le méticuleux sulpicien, séance tenante, presque sous la dictée de l'abbé Courbon, rédigea le procès-verbal de l'enquête, qu'il termina par cette parole :

« Entretien très imprudent dans la forme, complétement inattaquable quant à la doctrine. »

Et la pièce fut adressée à Mgr l'archevêque.

Nous avons conduit notre lecteur dans la chambre d'un sulpicien. Quels sont ces hommes? Quel rôle jouent-ils?

Les sulpiciens ne forment pas un ordre religieux, mais une simple association de prêtres séculiers. Ils diffèrent essentiellement, en cela, des jésuites. Ils ne sont pas un institut faisant des vœux de pauvreté, d'obéissance; leur association s'appelle une communauté, c'est à dire une maison où vivent des prêtres séculiers adonnés à l'éducation des jeunes clercs.

Leur histoire remonte au grand siècle, et Fénelon fut l'un de leurs élèves. Ils ont donné des hommes éminents à l'épiscopat et au sacerdoce. Lamennais, qui leur déplaisait par ses théories ultramontaines, passa aussi par Saint-Sulpice, et trouva chez eux, plus tard, de sérieux antagonistes.

Depuis vingt ans, cette maison, formée des hommes les plus modérés et les plus pieux du clergé français, a été l'objet des persécutions incessantes du parti violent qui domine Rome. On sentait très bien que, Saint-Sulpice demeurant attaché aux principes gallicans de l'ancienne Église de France, cette maison serait une pépinière incessante d'évêques et de membres du haut clergé, peu favorables aux prétentions ultramontaines. Briser absolument ces hommes, dissoudre leur communauté, fut d'abord le projet du parti violent que dirigent en France les jésuites. Mais Rome recula sagement devant cette mesure extrême.

Obligés de respecter la famille vénérable de M. Olier, les ennemis de Saint-Sulpice eurent recours à tous les moyens pour en humilier et en intimider les membres. Ils dénoncèrent à Rome les livres de théologie du savant abbé Carrière, et ce professeur, dont le nom est cher à toute la génération sacerdotale contemporaine, fut obligé de se rendre à Rome, et de faire sur

ses livres les mutilations que lui imposèrent les examinateurs romains, probablement de beaucoup au dessous de sa science théologique. On exigea que cette communauté eût son supérieur résidant à Rome; on lui imposa le bréviaire romain, si connu pour ses légendes fabuleuses ou apocryphes. On lui défendit surtout d'enseigner, comme par le passé, la doctrine de Bossuet sur les quatre articles, c'est à dire l'indépendance des pouvoirs temporels de la juridiction spirituelle de Rome. Cette paisible réunion d'hommes fut menée rigoureusement; et encore aujourd'hui, elle vit sous la terreur romaine, suspecte à tous les nonces que Rome nous envoie, menacée chaque jour par la secte ultramontaine, espionnée par les jésuites, qui entretiennent dans son sein des fanatiques pour la surveiller, et réduite aujourd'hui à paraître complice des théories nouvelles qu'elle a de tout temps proscrites.

Tels sont les sulpiciens. Ils ont la confiance absolue et bien méritée des archevêques de Paris, qui ont constamment dans leur conseil l'un des membres les plus éclairés de cette communauté si utile à l'Église.

Ceci nous explique comment l'abbé Courbon était mandé devant M. Ivoy pour rendre compte de ses doctrines.

Dès que le sulpicien eut cessé d'être un juge

pour le second vicaire de Saint-Thomas d'Aquin, il redevint pour lui un collègue et un ami.

— Savez-vous, dit-il à l'abbé Courbon, que c'est une question bien difficile que celle que vous avez abordée devant ces révérends pères? Si l'on s'en tient à quelques textes qu'il est facile de torturer, rien de plus simple, et il serait aisé d'établir que le bon saint Pierre confessait les chrétiens de Jérusalem tous les samedis, en même temps que saint Jean disait la messe, chaque matin, à la sainte Vierge et lui donnait à communier. Mais tout cela ne supporte pas l'examen. Que de sottises on peut établir avec des textes! C'est là la misère de notre méthode scolastique. Mais vous me paraissez, mon cher abbé, avoir étudié la question historique, sur laquelle je dois vous avouer mon insuffisance. Que pensez-vous de la valeur des preuves apportées par les théologiens, par Arnauld dans son livre *de la Fréquente Communion*, par le père Denys de Sainte-Marthe dans son *Traité de la Confession*, et par l'abbé Bergier dans son *Dictionnaire de Théologie*, pour faire remonter la confession auriculaire aux premiers siècles? Par là même que l'Église exigeait la confession devant tous, il m'a semblé bizarre qu'il y eût simultanément un moyen secret de réconciliation. L'un exclut logiquement l'autre. Pourquoi recourir à l'aveu public, pourquoi demander

l'absolution en pleine assemblée, si déjà cette absolution avait été donnée en secret? Nous employons encore aujourd'hui à l'église cette formule d'absolution avant de communier les fidèles, mais nous déclarons qu'elle n'a plus de force pour absoudre. Si elle remonte à l'Église primitive, ce qui est à peu près reconnu, elle a eu autrefois sa valeur sacramentelle; elle a dû être l'absolution publique succédant aux confessions publiques. Je vous avoue que je ne trouve pas, dans cette discipline, de place pour l'absolution secrète. Y avait-il réellement une confession secrète, suivie d'une absolution secrète? Que vous disent sur cela les documents historiques?

L'abbé Courbon répondit :

« Le plus ancien de tous est bien cette confession dont vous venez d'indiquer la formule. Chaque fidèle déclarait se confesser à Dieu des péchés qu'il avait commis en pensées, en paroles, en actions et en omissions, et il priait les saints et le prêtre présidant l'assemblée de prier Dieu pour lui, Alors était prononcée par le prêtre la formule déprécatoire de l'absolution : « Que le Dieu tout-puissant vous accorde le pardon, l'absolution et la rémission de vos péchés. » Quoique cette formule ne soit peut-être pas la rédaction première, telle qu'elle était dite dans les assemblées de la primitive Église, elle a dû en différer de trop peu pour que, scien-

tifiquement parlant, elle ne fasse pas autorité dans la question. Or, comme il n'y a pas de doute que jamais, dans l'Église, nul évêque, nul prêtre, ne s'est avisé, avant le treizième siècle, de prononcer une formule autre que celle-ci, et qu'il est prouvé que la formule : « Je t'absous, *Ego te absolvo,* » appartient au temps où dominaient des idées de puissance sacerdotale sur les âmes, l'absolution, comme l'exprime formellement le texte, était laissée à Dieu, dans le for de la conscience, et la seule réconciliation par le fait avec l'Église était prononcée par le prêtre. C'était là lier et délier.

« Le fait est inattaquable, reposant sur des formules reconnues aujourd'hui sans valeur sacramentelle, mais répétées traditionnellement dans l'Église, comme un témoignage de son ancienne discipline.

« Une confession secrète et une absolution secrète ne peuvent pas se concevoir simultanément avec la confession et l'absolution publique. C'eût été un duplicata de sacrement. Et je n'en veux d'autre preuve que le soin de l'Église actuelle de nous prévenir que la formule prononcée de nos jours à l'église avant la communion, ne peut aucunement remettre les péchés. Donc, c'était primitivement la formule destinée à l'absolution.

« Ce qui tranche la question, c'est que dans les nombreux écrits des Pères, dans les actes des

conciles, il n'est jamais fait d'allusion à la confession secrète, ni à une absolution donnée par le prêtre en dehors de l'assemblée des fidèles (1). Ce silence de témoins si considérables, qui donnent tant de détails précieux sur la vie des premiers chrétiens, silence absolu sur un point de discipline d'une telle importance, est une preuve capitale. Comment comprendre que l'Église, dans ses réunions où elle traitait de tout ce qui regardait le culte, où elle discutait ces pénitences sévères qu'elle imposait aux pécheurs, eût gardé le silence sur un point si essentiel de discipline, lorsque les conciles, les Pères dans leurs traités nombreux *de la Pénitence,* ont tant de détails sur l'usage de la pénitence publique (2)?

(1) On a fait un étrange abus du mot « confesser ses péchés, » qui a aussi cet autre sens, « avouer ses péchés. » Quand les païens se convertissaient, ils déclaraient avec larmes qu'ils avaient mené une vie criminelle; ils avouaient leurs péchés; ils se préparaient ainsi à recevoir le baptême. C'est évidemment dans ce sens que le mot « confesser ses péchés » doit être entendu. On dit aussi dans ce sens : « Confessez-vous les uns les autres; » c'est à dire avouez les torts que vous avez les uns envers les autres. Ce n'est pas là sans doute la confession auriculaire. Saint Irénée dit en parlant de Cédron l'hérétique : « Il continua à vivre dans des alternatives de confession et de rechute dans ses erreurs. » Cédron se réconciliait avec l'Église en *avouant* ses erreurs, et il y retournait ensuite. Le théologien Bergier a fait preuve d'un manque absolu de critique en citant ce passage parmi les preuves de la confession auriculaire tirées des Pères.

(2) Trois épîtres canoniques de saint Basile, adressées à saint Amphiloque, sont très célèbres dans l'antiquité; elles contiennent

« Tous les textes isolés des Pères des premiers siècles où se trouve le mot « confession » ne peuvent s'entendre que de la confession publique, ou de la confession *contritionnelle*, que fait chaque pécheur à Dieu dans le for de la conscience.

« Tel est le résultat de mes études sur les documents originaux concernant la confession dans l'âge primitif de l'Église. Je me résume dans ce mot : confession judicielle faite à l'Église pour qu'elle prononce sur l'admission à l'eucharistie,

toute la discipline de son temps au sujet de la pénitence. Ce sont des réponses, divisées en quatre-vingt cinq canons sur des questions que saint Amphiloque lui avait proposées. Comment pas une de ces questions ne fait-elle pas même une allusion à la confession auriculaire, si ce n'est parce que cette confession est d'institution postérieure aux premiers siècles?

En lisant ces épîtres, on remarque d'abord que saint Basile entend très bien, dans ses canons, ne rien produire de lui-même, mais tout décider selon les anciennes règles de l'Église orientale. Il entre dans les détails les plus minutieux et les plus curieux pour nous aujourd'hui sur tout ce qui avait trait à la pénitence. Il marque très bien ce qui se pratiquait dans les églises. Par exemple, pour l'homicide volontaire et les crimes assimilés à l'homicide, le pénitent était quatre ans *pleurant* hors de l'église, cinq ans entre les *auditeurs* (ceux qui assistaient à la prédication et se retiraient ensuite), sept ans *prosterné* pendant les prières (auxquelles il prenait part avec les fidèles), quatre ans *consistant* ou priant debout jusqu'au moment où l'évêque, lui imposant les mains en face de l'abside, le déclarait admis à la communion.

Quand on étudie ces questions, les documents sous les yeux, il est impossible de ne pas se faire une notion très nette de la première discipline pénitentiaire de l'Église, où ne paraissent nuls vestiges de la confession auriculaire pratiquée plus tard.

confession contritionnelle faite à Dieu pour qu'il y ait réconciliation.

« A ce premier âge, qui est l'âge héroïque de l'Église, succéda une époque de relâchement. Les pénitences publiques étaient d'une longueur désespérante. La confession publique était pénible. Il vint un moment où ceux qui voulaient se réconcilier avec l'Église, demandèrent *indulgence* pour les peines canoniques et confession secrète de leurs fautes. Ce fut la seconde période, celle de l'institution, dans chaque église, d'un prêtre pénitencier.

« Il ne faut pas croire que ce pénitencier fût un confesseur chargé d'absoudre, comme on l'entend dans le catholicisme actuel : ce fut une espèce de juge d'instruction, chargé d'examiner s'il y avait lieu à introduire immédiatement dans l'église les individus, sous la condition d'une pénitence légère, ou s'il fallait les soumettre à une pénitence plus rigoureuse.

« On reconnaît que l'institution des pénitenciers fut un allégement à la sévérité de la discipline. Le fond de la doctrine fut le même : se réconcilier avec Dieu par la contrition; mais la réconciliation avec l'Église fut moins pénible, et effaroucha moins la faiblesse des pénitents.

« Cependant elle prépara peu à peu les esprits à la doctrine de la juridiction personnelle du prêtre substituée à celle de l'Église. Cette trans-

formation fut longue; mais elle amena logiquement un nouvel ordre d'idées. En vain plusieurs Pères continuèrent à affirmer que Dieu seul, et non le prêtre, remet le péché; les masses ne voient pas Dieu quand il pardonne, mais elles voient le prêtre qui impose les mains et prononce une formule d'absolution. Or, s'il absout, il a le pouvoir d'absoudre. La transition d'idées était facile.

« L'autorité des pénitenciers devait naturellement devenir très grande. Elle arriva à absorber toute la juridiction de l'Église. Aussi, déjà au cinquième siècle, elle était généralement censurée. Elle fut abolie en Orient, sous Nectaire, patriarche de Constantinople, qui eut pour successeur saint Jean Chrysostome. Ce fut à propos d'un prêtre pénitencier qui avait abusé d'une dame qu'il voyait fréquemment sous prétexte de confession. Il y eut un soulèvement général, et on ne calma le peuple que par l'abolition des pénitenciers.

« Nous arrivons à la troisième période de l'histoire de la confession. Chaque fidèle fut déclaré libre de participer selon sa conscience à la cène eucharistique, excepté cependant les pécheurs notoirement scandaleux. Un passage très curieux de saint Jean Chrysostome nous apprend que cette institution fut mise en pleine vigueur.

« Après avoir dit à ceux qui voulaient participer

aux mystères : « Que nul homme cruel, sans charité, impudique, ne s'en approche, » il ajoutait : « Et à vous, ministres du sacrement, je dis ceci : Distribuez-le donc avec une réserve extrême. Vous vous exposez à un grand châtiment si, connaissant le crime de quelqu'un, vous le laissez prendre part à cette table. Il vous en sera demandé compte. Que ce soit un général d'armée, un préfet, ou le prince couronné du diadème, s'il s'approche indignement, empêchez-le. Vous avez une plus grande puissance que la sienne. Dieu vous a élevé à l'honneur du sacerdoce pour que vous discerniez ces choses; c'est là votre dignité, la sécurité de l'Église, toute votre couronne, et non pas pour que vous alliez partout revêtus d'une tunique blanche et éclatante (1). »

« Dans son homélie sur la pénitence, le même Père dit : « Au dedans de ta conscience, sans autre témoin que Dieu qui voit tout, sonde et juge tes péchés, pèse ta vie comme à la balance; amende-toi de tes fautes, et ensuite, avec un cœur pur, approche-toi de la table sainte et participe au sacrement (2). »

« Il dit ailleurs : « Je ne t'invite pas à produire tes péchés en public, ni à t'accuser à d'autres,

(1) *Hom. 60, ad popul. Antioch.*
(2) *Homil. 8, de Pœnit.*

mais je t'exhorte à croire au prophète qui dit : Découvre ton cœur à Dieu. Confesse-les donc à ton juge, sinon de la voix, au moins de l'esprit, et prie-le de te les pardonner (1). »

« Ailleurs encore: « Il n'est pas nécessaire que tu te confesses devant des témoins. Fais l'examen de tes péchés dans ta pensée; fais cet examen sans témoin; que Dieu seul voie ta confession (2). »

« Dans une autre homélie : « Je ne vous oblige pas de confesser vos péchés aux hommes. Dévoilez votre conscience à Dieu, montrez-lui vos blessures et demandez-lui le remède (3). »

« Ce sont des passages fort clairs, qui ne prêtent pas à une explication ambiguë, et qui sont pour nous une attestation historique, d'une haute valeur, qu'à la fin du quatrième siècle, dans ces grandes églises d'Orient, où quelquefois, le même jour, jusqu'à soixante mille chrétiens prenaient part, sous les deux espèces, à la communion eucharistique, il n'y avait d'autre procédé de purification de l'âme que la confession contritionnelle faite à Dieu. A cette époque, qui est regardée par les historiens comme la plus splendide par l'éclat des grands orateurs qui parurent dans l'Église, le fidèle est

(1) *Homil.* 31, *in Hebr.*
(2) *Homil.* 30, *de Dei Nat.*
(3) *Ibidem.*

laissé juge de sa conscience; il se prépare lui-même au repentir; et, s'il n'est pas repoussé par les diacres comme pécheur scandaleux, il approche de la table eucharistique.

« Vous le voyez, nous sommes bien éloignés de la théorie moderne de l'absolution secrète du péché donnée par le prêtre.

« L'abolition du pénitencier n'eut pas lieu immédiatement en Occident. Peu à peu, cependant, une discipline nouvelle s'établit. Au cinquième siècle, arrivèrent les Barbares. L'Église eut immensément à lutter. Il était difficile de maintenir les âmes à la hauteur où les avait élevées la discipline des premiers siècles. Nous verrons bientôt l'affaissement.

« Dès le huitième siècle, nous trouvons établie la confession auriculaire faite à un seul prêtre. Cependant il restait toujours des vestiges de l'ancienne discipline (1). Mais il n'est jamais question de l'absolution secrète. Alcuin nous a laissé une explication curieuse de la manière dont se faisait de son temps la confession auriculaire. Après avoir entendu ses péchés, et lui avoir indiqué une pénitence, le prêtre priait Dieu de pardonner au pécheur. C'était donc une

(1) *Le Pénitencier* de Théodore de Cantorbéry, qui a servi de règle pour la pénitence durant plusieurs siècles, dit formellement que le pénitent se confessera premièrement et en particulier au prêtre, et ensuite devant quelques autres assemblés.

absolution purement déprécatoire : « Que Dieu t'absolve! »

« Dès le même temps, nous trouvons la confession au prêtre seul établie en Orient, où elle se pratique encore avec une grande simplicité (1).

« Gratien nous apprend qu'il y eut longtemps incertitude dans l'Église sur cette question de la confession auriculaire.

« Nous avons, dit-il, rapporté brièvement les autorités et les arguments tant de ceux qui exigent la confession que de ceux qui ne demandent que la satisfaction. C'est au lecteur à décider à laquelle de ces deux opinions il croit devoir s'attacher. L'une et l'autre ont en sa faveur des partisans pieux et habiles. » Pour son opinion personnelle, il dit ceci : « Il est plus clair que le jour que les péchés sont remis, non en vertu de la confession orale, mais de la contrition du cœur... Nous sommes purifiés de nos fautes avant que nous les confessions au prêtre... Il est de toute évidence que le péché est remis par le seul repentir du cœur, sans la confession qui se fait de bouche. La confession ne se fait que pour servir de témoignage à la péni-

(1) Il y eut là cependant des variations. Au treizième siècle, Jean, patriarche d'Alexandrie, abolit la confession auriculaire. Marc, son successeur, confirma cette abolition (*Chron. Abraham Eschellens.*) Mais on revint plus tard à la coutume généralement établie dans les deux Églises.

tence, nullement pour obtenir de pardon quelconque (1). »

« Longtemps les conciles tinrent le même langage. Celui de Châlons de 650 avait autorisé la confession auriculaire, en déclarant qu'il l'autorisait « comme une permission, et afin que les ignorants apprissent, par ce moyen, à se confesser à Dieu et à s'imposer des pénitences proportionnées à leurs péchés, et à en espérer la rémission (2). » En 813, le concile de la même ville disait : « Quelques théologiens enseignent qu'il ne faut confesser ses péchés qu'à Dieu seulement; d'autres prétendent que l'on doit se confesser au prêtre. L'on peut avoir recours à l'une et à l'autre de ces pratiques au sein de la sainte Église. Dans l'un et l'autre cas, le péché se trouve confessé à Dieu (3). »

(1) *Decret. Part. II, Caus.* 33. — *Quæst. III, de Pœnit.*, cap. 90, *Corp. jur. canon.*, T. I, cap. 32, 34, 36, 37.

Le passage cité de Gratien a d'autant plus de force que cet auteur, religieux bénédictin de Bologne, a beaucoup contribué, par son fameux livre publié en 1151, à étendre la puissance des papes au treizième siècle et dans les siècles suivants. Ce livre a fait longtemps autorité dans l'Église; il a pour titre : *Decretum, seu Concordantia discordantium canonum.* Ce religieux cherche, en effet, à concilier les canons qui semblent contraires les uns aux autres, tâche impuissante quand on ne veut pas voir qu'ils se rapportent à une discipline qui a varié. Le décret de Gratien a été approuvé par Eugène III et a été en grande faveur auprès des papes. Sa doctrine n'est donc pas suspecte.

(2) *Collection des conciles*, Labbe, t. VI.

(3) *Ibidem, II Concil. Cabilon.*, Labbe, t. VII.

« La confession auriculaire allait trop bien aux idées du moyen âge si matérialisé, si formaliste, pour qu'elle ne devînt pas générale. La règle de saint Benoît, qui fut imposée à tous les monastères de l'Occident, obligeait les moines de se confesser à leurs abbés, qui souvent, on le sait, n'étaient pas prêtres. Les abbesses alors, selon Mabillon, portant la crosse comme les abbés, s'arrogèrent le droit de confesser les religieuses. Il fallut recourir à la puissance royale pour empêcher les femmes de confesser. Plusieurs capitulaires portent cette défense ; et le mal devint si général qu'il fallut encore un décret d'Innocent III sur cette matière.

« Je crois que, si de nos jours le pouvoir de confesser était concédé aux femmes, tous les hommes se confesseraient. Mais les autres femmes suivraient-elles l'exemple des hommes?

« Je crois vous avoir tracé historiquement les variations de la confession dans l'Église. Il est positif que jusqu'au commencement du treizième siècle, elle fut laissée au libre arbitre des fidèles ; que nulle peine n'était prononcée contre ceux qui ne se confessaient pas, et que, selon les idées de saint Chrysostome, de Gratien et des pères, après s'être confessés à Dieu ou au prêtre, selon leur volonté, comme conseiller moral et témoin de leur repentir, ils s'approchaient de l'eucharistie.

« Le concile de Latran (1215) porta le décret si connu « que toute personne de l'un et de l'autre sexe, ayant atteint l'âge de discrétion, confesserait tous les ans ses péchés à son propre prêtre, et ferait la pénitence qui lui serait imposée. »

« Une pénalité grave, tombée aujourd'hui en désuétude, accompagnait ce décret du concile : excommunication et privation de la sépulture religieuse. Et peu de temps après, un concile de Toulouse, plus rigoureux encore, inventa la loi des suspects, en déclarant que quiconque ne se confesserait pas trois fois l'année serait suspect d'hérésie.

« Nous sommes encore sous la juridiction consacrée par le concile de Latran. Elle a été faite évidemment pour une époque où, menacée par de violentes séparations, l'Église voulut recourir à un procédé dictatorial, et imposa comme obligation ce qui avait été laissé jusque-là à la liberté des fidèles.

« Je ne crois pas m'égarer beaucoup en pensant que, dans l'intérêt de l'Église elle-même, il serait bon qu'elle renonçât à cette rigueur. Déjà la peine terrible qu'elle imposait aux violateurs de sa loi n'a plus chez nous d'application possible. Pourquoi ne préviendrait-elle pas l'indifférence générale et les répugnances du plus grand nombre sur ce procédé de pénitence? Il y a bien

de la sagesse pour ceux qui sont tuteurs, à prévoir l'heure de l'émancipation, et à l'accorder gracieusement avant que les pupilles se la donnent d'eux-mêmes. »

— Vous voudriez donc, dit le sulpicien, que la confession auriculaire devînt facultative?

— Sans aucun doute. C'est le seul moyen de retenir dans le sein de l'Église les masses qui s'en détachent, dès l'enfance même, parce que la confession leur est devenue insupportable. Si le moyen âge lui avait laissé sa simplicité primitive, si elle ne s'était pas changée en une investigation souvent honteuse, si elle n'était pas devenue, particulièrement entre le mains des religieux, un instrument de surveillance et de domination humaine, peut-être espérerions-nous la faire accepter encore.

— Le mal vous semble donc sans remède?

— A peu près. L'expérience a prouvé que l'humanité ne revient jamais aux institutions vieillies, usées, et qu'une opinion unanime regarde comme ayant fait leur temps. Dans le mouvement d'énergie vitale qui emporte chaque génération, il semble que son instinct s'applique surtout, avec une ténacité implacable, à ne plus faire ce qui se pratiquait avant elle. Quel est l'esprit sage qui oserait dans l'Église provoquer le rétablissement de la pénitence publique telle

qu'elle avait lieu à l'âge sévère de l'Église? Et encore cette pénitence n'atteignait que des fautes notoires et qui avaient fait scandale. Qui demanderait de nouveau des pénitenciers? La confession pratiquée à la façon scolastique, avec ses minuties fatigantes, ses interrogations en matière lubrique, son mysticisme qui ne va plus à la raison plus éclairée, plus maîtresse d'elle-même, doit-elle espérer d'échapper à l'arrêt fatal qui condamne tout ce qui n'est regardé que comme une discipline vieillie et inapplicable? J'ai beau vouloir me faire illusion sur cela, chercher le moyen de coudre le nouveau avec le vieux, combiner des formes telles qu'on eût les bienfaits sérieux de la confession, sans les dangers qui s'y trouvent pour la société, sans qu'elle soulevât les répugnances qui s'attachent à elle, je ne trouve rien. Puissent de plus pénétrants, de plus habiles que moi trouver une transition entre cette forme imposée encore par les prescriptions de l'Église et une émancipation plus complète des âmes!

— Je reconnais, reprit le sulpicien, que l'Église pourrait très bien modifier la confession auriculaire en la proposant aux fidèles comme une institution salutaire, une préparation à la table eucharistique, mais sans en faire une obligation rigoureuse, *sub gravi*, comme nous disons. L'Église a le pouvoir de changer sa dis-

cipline (1), quand il lui est prouvé que cette discipline est plus dangereuse qu'utile au bien des âmes. Mais je vous avoue qu'au train dont se mènent les affaires religieuses en ce moment, l'heure est très mal choisie pour proposer de

(1) Le savant auteur du *Dictionnaire des harmonies de la raison et de la foi*, M. l'abbé Le Noir, dit ceci :

« Il est admis en théologie que l'Église n'a ni le privilége ni le devoir de faire toujours ce qui est le mieux ; elle n'a l'obligation et la garantie de par le Christ : 1° que de ne jamais rien décréter disciplinairement qui soit absolument mauvais et contraire à la loi divine et révélée ; 2° que ses lois ne sont point immuables, mais au contraire sujettes à changements, puisque l'autorité qui les porte est toujours là pour les rapporter, quand elles ne conviennent plus. »

Et il ajoute :

« Il s'agit de savoir si les besoins moraux se sont modifiés de manière à ce qu'il soit bon que la loi soit modifiée ou rapportée. Or, sur ce point, vous avez le droit d'avoir votre opinion et de chercher à la faire triompher. Apportez vos raisons, et soyez sûr qu'avec le temps, si elles sont bonnes, elles auront gain de cause. Mais soumettez-vous jusqu'à ce que l'autorité les ait reconnues pour bonnes, et donnez-lui le temps d'accomplir ses destinées. »

Cette argumentation générale est applicable à toutes les lois ecclésiastiques et par conséquent à celles de la confession.

Enfin le même écrivain constate que :

« Quant à l'obligation de se confesser, ce n'est qu'au treizième siècle que l'Église a ordonné à tous les fidèles de se confesser au moins une fois l'an, sans préciser l'époque, à leur propre prêtre ou à tout autre avec son autorisation. Ce fut le quatrième concile de Latran qui porta cette loi, et il ordonna en même temps de recevoir l'eucharistie au moins à Pâques. Auparavant on se confessait quand on pensait en avoir besoin, et on communiait quand on y était porté par la devotion, sans qu'il y eût de préceptes ecclésiastiques spéciaux à ce sujet. » (*Dictionnaire des harmonies de la raison et de la foi*, par l'abbé Le Noir, *Troisième Encyclopédie catholique*, t. XIX. Migne, Montrouge, 1856.)

pareilles réformes. Cher monsieur le vicaire, convertissez à vos idées si sages les jésuites, les dominicains et les autres bons religieux! Ce sont eux qui sont les grands rameurs de la barque de Pierre. Et ils sont au pôle opposé de vos théories de liberté de conscience.

La cloche du séminaire vint à sonner le cours de théologie. L'abbé Courbon prit congé du sulpicien, qui lui dit :

— Soyez heureux, monsieur le novateur, mais soyez prudent!

VII

MONOLOGUE DU SIRE DE CHANTONNAY

Vers la fin de l'automne de 186., au cinquième étage d'une maison de la rue du Cherche-Midi, M. Hector de Chantonnay achevait de terminer sa toilette et de mettre en ordre une petite chambre disposée en mansarde, mais fort propre. Tout y était si bien à sa place qu'elle paraissait beaucoup plus grande qu'elle ne l'était réellement. Elle avait vue sur un magnifique jardin.

M. Hector de Chantonnay l'habitait depuis trois ans. Contentons-nous de dire que c'était un jeune homme de vingt-cinq à vingt-huit ans, de taille moyenne, bien fait, d'une figure agréable, bien que ses traits manquassent de régula-

rité. Un sourire fin et quelquefois sardonique laissait voir de belles dents, et M. Hector de Chantonnay souriait souvent.

Comme il avait l'habitude de se parler à haute voix quand il était seul, si nous voulons le bien connaître, nous n'avons qu'à écouter son monologue, ou presque son dialogue, car M. de Chantonnay se posait des questions auxquelles il faisait les réponses.

— Voyons, sire de Chantonnay, comme on m'aurait dit au bon vieux temps dont ces fous des journalistes, j'aurais presque envie de dire ces imbéciles, me forcent de célébrer trois ou quatre fois par semaine les perfections et la supériorité sur le temps présent; voyons donc, sire de Chantonnay, comment allez-vous vous tirer de la position où vous vous trouvez? Car enfin, mon ami, vous conviendrez qu'elle n'est pas tenable, et que vous valez mieux que cela. Et d'abord récapitulez un peu votre passé. — Hélas! comme tant d'autres j'ai cru changer mes rêves en réalités. D'abord, chez les jésuites, je faisais assez bien les vers français, c'est à dire qu'ayant lu l'*Art poétique*, je ne tombais pas dans l'hiatus, que j'avais un profond respect pour la césure et la mesure, et que les rimes ne me paraissaient jamais assez riches. Il n'en faut pas tant pour se croire, à seize ans, le feu sacré. J'envoyai une de mes élucubrations poétiques à

l'un de nos poètes religieux. Nos pères le vantaient beaucoup : moi, je trouvais que mes vers valaient bien les siens. — Et vous aviez raison, sire de Chantonnay; et quelle fut sa réponse? — Sa réponse, il ne m'en fit pas. — C'était peu honnête. — Oh ! je me suis vengé de cela plus tard. — Et comment? — J'étais à peine entré dans le journalisme que l'impudent et l'imprudent, comme dit et écrit l'évêque de Montauban en parlant de Lacordaire, vint m'apporter un volume de poésies qu'il faisait paraître, et me demander d'en rendre compte. Le sot avait oublié et mes vers et même mon nom. Je lui promis monts et merveilles, et en effet je tins parole. Pour le louer, je me jetai dans tous les excès de l'hyperbole; et mon homme, après avoir lu mon article, vint m'embrasser en pleurant de tendresse. — Allons, Chantonnay, c'était là une vengeance digne d'une grande âme. — C'est ce qu'il me dit, quand je lui rappelai mes vers restés sans réponse. Il rougit, le brave homme, et me jura qu'il ne les avait pas reçus. J'ai eu de l'esprit ce jour-là, je me suis fait un ami, et je ne me suis pas moins vengé de ce sot : car j'ai cité bon nombre de ses vers dans mon article; et Dieu sait si j'ai su les choisir. Cette malice a porté ses fruits : l'édition est restée chez l'éditeur. — Et vous en riez encore? — Je le crois bien, j'en rirai toute ma vie. Se moquer d'un sot

et le forcer à vous être utile, mais c'est délicieux, cela ! Si j'écris dans trois ou quatre journaux religieux, c'est à lui que je le dois. — Mais, en réalité, cela vous fait vivre tant bien que mal, et plutôt mal que bien, voilà tout. Mon cher Hector, votre mansarde est gentille, coquettement arrangée, le soleil la dore de ses rayons, les parfums des jardins du comte de *** et du marquis de *** montent jusqu'à vous, mais enfin ce n'est qu'une mansarde, qu'un grenier.

Dans un grenier qu'on est bien à vingt ans !

a dit un grand poète que vous lisiez en cachette chez les bons pères ; mais vous n'avez plus vingt ans, bien que vous soyez encore un jeune homme, et il est temps de songer sérieusement à votre avenir. Vous avez eu des succès, cela est incontestable ; mais ces succès ne vous ont pas encore fait descendre d'un étage. On a trouvé que vous aviez de l'esprit, de la verve, que vous confectionniez des entrefilets qui avaient du chic ; mais quand, avec vos petits articles signés Chantonnay, et vos grands articles où d'autres mettaient leur signature, se faisant une réputation à peu de frais, vous pouviez mettre dans votre porte-monnaie, après un mois de travail, cent ou cent cinquante francs, c'était là le *nec plus ultra*. Certes, quand vous arrivâtes à Paris

sans sou ni maille, et seulement très fier de vous appeler Chantonnay, le premier billet de cent francs vous causa des vertiges; vous vous persuadâtes que le pactole commençait à couler. Le pactole, Chantonnay, est resté un tout petit ruisseau où vous pouvez à peine vous désaltérer. Et vous avez grand soif, mon ami. Il faut convenir que vous êtes entré dans une mauvaise voie. Comme vous aviez gardé vos principes religieux, les jésuites vous ont mis dans la tête qu'en écrivant dans la coterie ultramontaine, vous arriveriez à tout, et vous n'êtes arrivé à rien. — Je ne peux pourtant pas faire la guerre à mes dépens. Je travaille dans un grand journal subventionné par les jésuites; mais les bons pères ne sont pas généreux; ils donnent le moins possible. Les anciens, dans le journal, prennent la plus grosse part. Voilà six mois qu'on me promet de mieux rémunérer mon travail. J'attends cela pour m'acheter un habit : le mien commence à montrer la corde, autant que celui de Rapille; mais il est moins crasseux. Viens, que je te brosse encore, mon pauvre habit. Ma foi, je ne te dirai pas avec Béranger, le grand poète que j'ai déjà démoli trois fois :

Mon vieil ami, ne nous séparons pas!

Je n'aspire, au contraire, qu'à te mettre au

rebut. Et ce chapeau, objet de tant de soins, n'est plus du tout à la mode. — Si vous empruntiez, sire de Chantonnay? — Dieu m'en garde, j'ai horreur des dettes. Ah si je pouvais faire un bon mariage? — Oui, Chantonnay, voilà votre rêve à présent : un bon mariage. Et qu'entendez-vous par un bon mariage? — Épouser une femme belle, intelligente, riche et d'une famille honorable : je ne tiens pas précisément à ce que ses aïeux aient été aux croisades; une fille noble et riche ne voudrait pas d'un gentilhomme n'ayant que la cape et l'épée, ou, pour mieux dire, la plume; mais une jeune personne riche pourrait être flattée d'épouser M. de Chantonnay, d'une noblesse incontestable, ayant déjà une réputation dans le monde littéraire, et, s'il en croit son miroir, un charmant garçon qui, sans fatuité, peut espérer de faire quelque impression sur la femme qu'il voudra bien choisir. — Vous n'êtes pas modeste, sire de Chantonnay. — Ah! bien, oui, modeste! Il faut commencer par se rendre justice à soi-même, et se poser hardiment pour ce que l'on est. Je l'ai été, modeste, en arrivant à Paris. On m'a pris au mot. Ma modestie m'a fait perdre au moins une année. Enfin quand on a vu le rédacteur en chef de la *Mappemonde catholique*, malgré son énergique laideur, sa naissance obscure, épouser, grâce aux jésuites,

une riche héritière, Hector de Chantonnay peut bien espérer un succès. Eh bien, ce qu'ils ont fait pour lui, ils le feront pour moi. — Doucement, Hector : Falot leur était indispensable, il était l'âme de leur journal, tellement que cette pauvre *Mappemonde* ne fait que végéter depuis qu'il n'y est plus. — Je l'aurais bien remplacé, moi. J'ai de l'esprit, je sais dire au besoin une injure, tout comme un autre ; mais ils sont là cinq ou six crétins, qui servaient autrefois de comparses à Falot, qui ne veulent pas souffrir que les derniers venus dans le journalisme deviennent les premiers. D'une autre part, les jésuites ont fait tant et tant de mariages, qu'ils ne se soucient plus d'en faire ; et s'ils n'ont pas un intérêt direct à la chose, ils ne l'entreprendront pas. Voyons ailleurs. Il y a les dominicains. Depuis la mort de Lacordaire, ils commencent à prendre de l'influence. Les jésuites ont leur clientèle toute faite ; les dominicains travaillent à s'en faire une. Le père Jérôme est mon confesseur ; il m'a proposé de faire des articles dans le petit journal de l'ordre, *la Couronne de Marie*. J'ai refusé, sous prétexte que mes nombreux travaux ne me laissaient pas un instant de libre. Le fait est que toutes les niaiseries de cette littérature mystique me font soulever le cœur. Je ne puis pas descendre jusque-là. — Tu as tort, Chantonnay, tu

as tort ; ces niaiseries-là font arriver un homme. — La faute peut se réparer ; j'insinuerai au père Jérôme qu'avec la dot de ma femme je pourrais fonder un journal dévoué à la famille de saint Dominique, et je lui offrirai, pour *la Couronne de Marie*, quelque pieux cantique. Je ne sais quel poète a fait ceux de la *Rose mystique effeuillée*, mais il ne me sera pas difficile de faire mieux que lui. Allons! c'est décidé, ma plume va se mettre au service des dominicains. Je célébrerai les douceurs de l'inquisition, s'ils l'exigent : mais pour cela, il faut me trouver une femme riche, belle et intelligente. Je ne veux rien rabattre de mes prétentions.

Allons trouver le père Jérôme!

VIII

SUITE DES CONFIDENCES DE COEUR

Vareilles, par la Souterraine (Creuse),
le 4 octobre 186...

Mon aimable ami,

Vous vous êtes moqué souvent, et sans ménager beaucoup mon amour-propre d'auteur, de ces belles rencontres entre les héros et les héroïnes de mes romans et de mes drames, que vous traitez tout simplement de ficelles dramatiques. Eh bien, monsieur le critique, qui voulez qu'on écrive des œuvres d'imagination sans s'écarter du vraisemblable, apprenez par mon exemple que l'invraisemblable se rencontre plus souvent dans la vie réelle qu'on ne se l'imagine.

L'imprévu prend une large part dans toute l'existence humaine, et l'imprévu c'est presque toujours l'invraisemblable. Sachez donc, cher critique, que la destinée, pour m'encourager sans doute à user, malgré vous, de mes petits procédés littéraires, a mis, dans mon roman à moi, une de ces ficelles dramatiques si utiles pour sauver un pauvre auteur dans l'embarras.

J'ai retrouvé par miracle ma belle inconnue; et si vous me dites que vous ne voyez pas là un fait bien extraordinaire, je vous répondrai qu'il est au moins très étrange que mon inconnue soit précisément mademoiselle Laurence Deville. Admirez ma générosité, mon cher ami : je pouvais, avant d'en arriver au fait principal, user de mille circonlocutions. J'aurais dû le faire pour me venger de vos sarcasmes à l'endroit des rencontres imprévues; mais le bonheur rend indulgent; je vous pardonne, et je vous avoue que je suis bien près d'être sérieusement amoureux. Mademoiselle Deville est encore plus charmante qu'il y a deux ans. Elle était alors à l'époque de transition entre l'adolescence et la jeunesse; beaucoup de choses étaient dans les futurs contingents. Aujourd'hui la nature a parfait son œuvre, et vraiment elle a dû travailler *con amore*.

La première fois que je suis descendu au salon, mademoiselle Deville a rougi en me

voyant entrer. Je vous prie de croire que je ne suis pas assez fat pour tirer de ce léger fait une conséquence en ma faveur. Quant à moi, je suis resté interdit. Il y a eu une explication. Laurence — laissez-moi supprimer dans mes lettres ce mot, mademoiselle, si froid et si guindé, — Laurence a raconté l'aventure de l'Opéra ; comment, à la sortie de la salle, la voiture de sa grand'mère ne s'était pas trouvée là ; et comment j'étais allé, par une pluie battante, à la recherche d'une voiture, chose fort difficile à cette heure et par l'affreux temps qu'il faisait ; et enfin comment j'étais arrivé, avec mon parapluie brisé par le vent, mes habits ruisselants d'eau, et nu-tête ; car, dans ma lutte contre l'ouragan mon chapeau avait été emporté. Mais mon dévoûment devait être inutile ; car, au moment où sa grand'mère et elle allaient monter dans la voiture que je leur amenais, leur cocher arriva. M. Antoine parut fort étonné de se trouver en retard. Il avait suivi ponctuellement, disait-il, les ordres de madame, et il avait quitté l'hôtel de madame à onze heures et demie précises. Or il était une heure du matin, et il lui fallait tout au plus un quart d'heure pour faire cette course.

Laurence a raconté cette petite aventure très simplement, mais sans omettre le plus léger détail, et elle a rappelé le mot de sa grand'mère, si flatteur pour moi, que de son

temps tous les hommes du monde avaient ma politesse, et qu'elle était bien aise de voir que les bonnes traditions n'étaient pas entièrement perdues.

Il n'y avait encore dans le salon que M. et madame Deville et leurs deux filles, quand cette reconnaissance, *si eminemment dramatique,* eut lieu. M. Deville écoutait le récit de sa fille avec un sourire qui me parut de bon augure pour les projets de ma mère. Sa femme m'adressa quelques paroles aimables, pour me remercier du service que j'avais rendu à sa belle-mère.

Enfin je me trouvai tout de suite l'objet d'une bienveillance très marquée.

Il y eut pourtant une petite personne qui ne me parut pas aussi bien disposée que le reste de la famille à me tenir compte de mon parapluie cassé, de mon chapeau perdu et du rhume que me valut ma course désordonnée sur les boulevards par une pluie de décembre. Au moment où Laurence parlait, en l'exagérant peut-être, de l'extrême embarras dans lequel une femme âgée, comme sa bonne grand'mère, marchant avec assez de difficulté, se serait trouvée sans mon secours, mademoiselle Marie Deville lui dit, avec ce petit air pédant que les jeunes filles ont quelquefois en sortant de pension :

— Si ma grand'mère n'avait pas fait la faute d'aller à l'Opéra, et surtout de t'y con-

duire, elle ne se serait pas trouvée dans cet embarras.

M. Deville se mit à rire et dit à sa fille :

— Tu trouves donc que c'est bien mal d'aller à l'Opéra?

— C'est un péché mortel, dit gravement Marie.

— Bien, bien! dit M. Deville, toutes ces petites exagérations passeront; on connaît cela.

On vint annoncer que le dîner était servi, et la conversation en resta là. Mais, de ce moment, j'ai été traité dans la maison comme une ancienne connaissance. Et si mes premières impressions ne me trompent pas, je crois qu'on est ici fort content de la Providence, qui a permis que le fils de madame Villaret soit le Parisien aimable dont on avait gardé le souvenir.

IX

MON RÉVÉREND PÈRE, MARIEZ-MOI !

Hector de Chantonnay, bien décidé à faire un riche mariage, bien convaincu que les riches mariages se font par les révérends pères, se rendit chez les dominicains, exactement comme on le fait à l'une de ces agences matrimoniales qui exploitent la crédulité des provinciaux. La forme de l'entretien put varier un peu, le fond devait être le même.

— Monsieur, je désire me marier.

— Très bien, monsieur, j'aurai votre affaire.

— Mon révérend père, mariez-moi.

— Très bien, mon enfant, j'aurai votre affaire.

Dans l'agence matrimoniale, on est inscrit

sur un registre; chez les pères, on est sur le carnet particulier du confesseur.

Ce fut donc à l'issue de sa confession, que l'enfant spirituel du père Jérôme porta sa petite antienne.

— Très cher père, j'ai bien une chose grave qui m'occupe, et sur laquelle je tiens à connaître votre pensée, mieux que cela, pour laquelle j'aurai besoin de votre protection si puissante.

— Vous savez, mon enfant, que, dans notre maison, nous sommes tout dévoués à ceux qui s'adressent à nous et qui nous aiment.

— Il s'agit d'un mariage.

— Ah! très bien. Vous vous mariez. Mais c'est sage. Vous êtes d'âge maintenant. La vie du monde a ses dangers. Oui, oui, vous faites bien. Nous prierons Dieu, dans notre sainte communauté, pour que votre mariage soit heureux...

— Mon père...

— Si vous eussiez eu la vocation religieuse... Mais cela vient de Dieu... Enfin, mon enfant, on peut se sauver dans l'état du mariage, qui est saint, quoique inférieur à la vie des instituts religieux.

— Mais, mon père, j'en suis encore à chercher une épouse.

— Oh! pour lors, c'est différent. Il faudra bien choisir, mon enfant, choisir entre mille,

choisir entre dix mille, entendez-vous? N'entrez que dans une famille chrétienne...

— Mes relations à Paris sont peu étendues. Vous le savez, nous nous réunissons au cercle catholique; nous nous voyons dans les bureaux des feuilles religieuses, où passent nos articles et où nous avons quelques amis. Il serait difficile...

— Votre rédacteur en chef et MM. Falot pourraient vous présenter un peu dans un certain monde assez riche et honorable, qu'ils fréquentent.

— Mon père, à vous dire ma pensée, mes collègues sont joliment hautains vis-à-vis des écrivains religieux qui commencent. Ils nous marchandent trop leurs écus, pour nous soutenir dans le monde et nous y ménager des relations agréables.

— Les maladroits! voilà comment ils perdent tout. Il n'y a pas de camaraderie parmi eux.

Le père s'arrêta, comme s'il eût voulu terminer là l'entretien. Son homélie contre les honnêtes écrivains religieux masquait peut-être une retraite habile. Mais Hector de Chantonnay n'était pas pour rien un élève des jésuites. On ne lui échappait pas si facilement.

— Vous-même, mon très bon père?...

Ces mots furent dits d'un ton à attendrir Cerbère et les dieux infernaux.

— Oui, quelquefois nous-mêmes. Mais c'est une rencontre, disons mieux, un coup de Providence. Enfin cela n'est pas impossible.

— Ah! cher père, comme je vous aimerai!...

— Dites-moi, monsieur de Chantonnay, vous devez avoir quelque fortune?

— Oui, quelque fortune.

— Mais enfin?

— Oui, quelque fortune, cher père.

Il fallut que le dominicain se contentât de cette vague explication. Peut-être aussi ne voulut-il pas être fixé sur le chiffre de l'avoir de son jeune pénitent. Il serait plus libre dans l'occurrence.

— Puis, vous avez déjà un nom dans la littérature. Votre livre *les Femmes cloîtrées* a dû vous rapporter quelque chose?

— Oui, mon père, quelque chose; mais, soit dit entre nous, les éditeurs nous exploitent furieusement. On est bien plus large ailleurs; et, tout éditeurs catholiques qu'ils s'intitulent, je les trouve plus juifs que les juifs de la rive droite.

— Enfin, cela constitue une position honorable. Vous écrivez dans la *Revue de la littérature catholique;* j'ai lu de vous de charmants articles dans le *Journal des pieux adolescents*. Ces MM. Falot, riches et puissants aujourd'hui, devraient bien vous marier.

— Je vous le répète, mon cher père, il n'y a rien à espérer de côté-là.

— Ah! mon ami, l'égoïsme, l'égoïsme, voilà ce qui se trouve partout! Nous, grâce à Dieu, dans la famille de Saint-Dominique, nous ne sommes pas égoïstes. Et nous servons nos amis autant que cela nous est possible. Mais, vous le comprenez, il y a des difficultés qu'on ne peut pas toujours surmonter.

— Je le sais bien, mon révérend père, et je le sais par expérience. Si je pense à me marier, et si je désire faire un riche mariage, c'est pour réaliser une œuvre que je crois appelée à produire un grand bien. C'est une inspiration qui m'est venue d'en haut.

— Et quelle est cette œuvre, mon cher enfant?

— Les jésuites ont un grand journal à Paris. Pourquoi les dominicains n'auraient-ils pas le leur?

— Excellente idée! Ah! si nous étions aussi riches que les jésuites, je vous dirais : Chantonnay, soyez le rédacteur en chef de notre journal. Mais ce journal, nous ne l'avons pas : car vous comprenez que je ne compte pas la *Couronne de Marie*.

— Eh bien, mon père, mariez-moi, et vous aurez votre journal. La dot de ma femme servira à le fonder. C'est là mon rêve.

— Il faut le réaliser. N'en doutez pas : c'est à Marie elle-même que vous devez d'avoir conçu une si sainte pensée. Monsieur de Chantonnay, comptez sur moi : je vous marierai.

X

SUITE DES CONFIDENCES DE COEUR

Armand Villaret à l'abbé Courbon.

Vareilles, par la Souterraine (Creuse),
le 20 octobre 186...

Mon cher et aimable abbé,

Vous m'avez bien pardonné, n'est-ce pas, de vous avoir entretenu avec tant de détails de mon singulier roman à Vareilles? Je vous sais des idées si grandes, vous jugez si peu la vie réelle du regard étroit de beaucoup de prêtres, que je n'ai pas craint de mettre sous vos yeux ma petite épopée du cœur.

N'est-ce pas, après tout, l'œuvre sérieuse de la vie, puisque le bonheur intime en dépend,

mieux que cela, l'avenir social au milieu des civilisations? Tant valent les destinées de la vie domestique, tant vaut un peuple; et ces destinées ont tenu aux premières influences sur le cœur, à ce noble sentiment appelé l'amour. Il est le générateur du grand et du bien dans le monde.

Je n'ai pas oublié avec quelle délicatesse je fus accueilli de vous, dans les premiers jours où se forma notre bonne amitié. Vous ne repoussâtes pas le jeune écrivain qui voulait rester noble et pur, mais qu'une invincible attraction appelait à la vie littéraire; vous ne repoussâtes pas le jeune romancier, le faiseur de drames, puisque le roman et le drame sont la forme littéraire qui plaît le plus à notre époque.

Aujourd'hui c'est mon propre roman que je fais, et celui-là ne s'écrit pas seulement sur des feuilles volantes, mais il devient l'histoire de l'époque la plus décisive de ma vie.

J'ai hâte d'arriver à Paris, pour recevoir vos bons conseils. Je sens que, dans une affaire de cette importance, j'ai besoin d'un guide qui m'aime.

Je vous parlerai aujourd'hui moins longuement de Laurence, mais tout se renfermera dans ce mot : Elle est pour moi un idéal. C'est vous dire combien je suis épris de cette belle créature. Aurai-je jamais le bonheur de l'attacher à

mon existence? Cette crainte, comme dans tous ceux qui ont aimé, fait déjà mon supplice. Mais j'espère.

Je n'ai plus que de bonnes nouvelles à vous donner de ma mère. Le mieux s'est soutenu, et avant peu de jours nous serons à Paris. Les Deville s'y rendront presque en même temps que nous. Donc, au bonheur de nous revoir bientôt.

Adieu.

Votre ami,

ARMAND VILLARET.

P. S. — Quelques mots qui viennent d'échapper à ma mère me rendent fou de joie. M. Deville lui a laissé comprendre qu'il ne serait pas fâché de voir s'unir nos deux familles. Fixé dorénavant à Paris dans le magnifique hôtel qu'il vient d'acheter rue Saint-Dominique, il veut mener la vie du grand monde. M. Deville a des idées élevées : il aime les littérateurs. Ma famille est connue dans la magistrature. Il n'y aura donc pas de sérieux obstacles. Je ne quitterai pas Vareilles sans faire ma demande officielle. Je fais déjà de beaux plans d'avenir : séjour d'hiver à Paris, villégiature de quelques mois à Vareilles, dans cette charmante Creuse que j'aime tant, puisqu'elle a vu naître Laurence;

puis voyage aux eaux, sur les bords du Rhin : le monde est à nous.

Je me surprends, comme le loup, à me forger une félicité qui me fait pleurer de tendresse. Adieu.

TROISIÈME PARTIE

PREMIERS TROUBLES DANS LA FAMILLE

I

POURQUOI LE MOINE MARIAIT HECTOR DE CHANTONNAY

Nous avons vu le jeune et illustre auteur des *Femmes cloîtrées*, fatigué de son célibat, et convoitant un mariage qui le fît entrer dans le grand monde, sortir du couvent des dominicains, bien muni des bénédictions de son père spirituel et tout fier de l'engagement que ce dernier venait de prendre.

L'idée de M. Hector de Chantonnay avait souri au père Jérôme. Assez froid d'abord au commencement de l'entretien, il n'avait pas tardé à comprendre quel intérêt il avait à le marier richement. Mais quelque habiles, quelque puissants que soient les moines à Paris, ils n'ont pas sous la main toutes les héritières. Amener une famille riche, bien placée dans le monde, à

donner ses filles au premier venu, parce qu'il a griffonné quelques articles dans les revues ultramontaines, et produit un ou deux romans consacrés à la bonne cause, n'est pas chose facile. Il y faut une adresse peu commune, des accointances nombreuses, et par dessus tout un immense intérêt pour son ordre.

Les jésuites ont fait quelquefois de ces merveilleux tours de force. Ils ont marié richement les chefs du journalisme ultramontain. C'était pour eux une affaire capitale. Tenir dans leurs mains le grand organe religieux qui mène l'épiscopat, les chanoines, les archiprêtres, les supérieurs de séminaires, les révérendes mères des couvents, sans compter le laïcat pieux, et, au-dessus de tout cela, le pape lui-même, devenait une force prodigieuse. Ils avaient pour se la donner un moyen infaillible, c'était d'enchaîner à leur fortune les hommes marquants de la presse religieuse influente. M. Falot, naguère rédacteur d'un petit journal de province, devenu rédacteur en chef de la *Mappemonde catholique*, pouvait être gagné par eux. Un riche mariage était le prix d'un dévoûment éternel à la grande compagnie de Jésus. Ce riche mariage, malgré mille obstacles, le futur n'ayant jamais pu poser pour un Antinoüs, se fit un beau jour, à la joie des révérends pères. Ils tenaient le monde religieux par la presse.

Père Jérôme, notre ardent et ambitieux dominicain, savait jusqu'aux moindres détails toute l'aventure et ce que les jésuites avaient dû dépenser d'intrigues pour atteindre ce but. Il avait fallu trouver une famille dont on fût assez maître, qu'on eût assez assouplie aux désirs, aux volontés même de l'ordre, pour qu'à un moment donné le directeur spirituel d'une telle maison pût imposer, si cela était nécessaire, un dur sacrifice.

Puisque la position était prise par les jésuites auprès des anciens chefs de la secte, il y avait à ménager une combinaison nouvelle. Le dominicain avait très bien vu que M. Falot et toute l'ancienne pléiade dont les principaux noms ont longtemps figuré dans le *Moniteur* de l'ultramontanisme, baissaient prodigieusement, que ces héros des premières luttes disparaîtraient bientôt de l'arène religieuse, et seraient remplacés par la jeune école ultramontaine formée auprès d'eux et autour de ce tapis vert de la rue de G... où il s'est dit pendant vingt ans de si singulières choses.

Parmi les débutants de la nouvelle école, brillait M. Hector de Chantonnay. Son genre était en contraste complet avec celui de l'ancien lutteur de la *Mappemonde catholique*. Il n'en avait ni la fougue, ni le trait, ni la phrase mordante, ni le fiel haineux. Impossible de se faire illusion

sur ce point. Mais il avait plus de distinction, plus d'études, plus de science sérieuse. Son style, sans avoir d'élévation, ne manquait pas de netteté et de grâce. C'était un tout autre écrivain que le terrible auteur de *Par-ci, par-là*, mais enfin c'était un écrivain; du moins notre dominicain le croyait. Le roman des *Femmes cloîtrées* était bien charpenté, bien conduit, quoique faible de couleur : mais l'on sait que M. Falot lui-même, puissant dans le premier Paris, a toujours échoué dans le plan large et savamment combiné d'un livre. Brûlot religieux lancé au milieu du fracas de la lutte, il n'a jamais eu l'ampleur de ces navires puissants qui dominent sur les mers. Le dominicain croyait que le nouvel athlète prendrait bientôt une belle place dans le journalisme religieux. S'attacher un tel homme, en faire le séide de la famille des Frères Prêcheurs, amener le monde religieux à faire dominer cet ordre de telle sorte qu'il éclipsât même l'institut colossal des jésuites : quel beau rêve! Et le révérend Jérôme fit ce rêve.

II

COMBINAISON DU DIRECTEUR.

De singulières coïncidences favorisèrent le plan qu'il combina avec une étonnante hardiesse. Il avait cherché, dans sa cervelle, celle de ses riches pénitentes, ayant filles à marier, sur laquelle il pouvait se promettre une action décisive. Madame Deville lui parut cette femme. Il s'était déjà mis en correspondance avec le curé de Vareilles, qu'il avait connu autrefois et sur la discrétion duquel il pouvait compter. Il lui avait demandé de lui faire connaître à fond cette famille. Il lui adressa une seconde lettre pour avoir des détails plus intimes sur les jeunes personnes, sous prétexte d'un mariage.

Il avait vu, d'après une première réponse, que

le père était un homme de bien, un chrétien convaincu, — il serait donc facile de le dominer par sa femme; peut-être même que cette femme aurait le pouvoir de l'amener en confession à son propre tribunal. Pour les jeunes filles, il n'y aurait aucune difficulté, elles suivraient naturellement leur mère. De là à pousser son illustration littéraire dans la famille, à faire agréer pour gendre un jeune homme appelé à de grandes destinées dans la polémique religieuse, il n'y avait qu'un pas. Il prétendait bien aussi mettre à profit l'influence de la marquise de Savinières, très passionnée dans les querelles qui regardaient le pape-roi. Or, toujours, selon les plans du dominicain, le futur successeur de Falot vieillissant, aurait l'insigne gloire de préparer dans le monde la restauration de la puissance temporelle du pape et de faire rendre au vénéré Pie IX ses Romagnes, ses Marches et son Ombrie. Pouvait-elle, cette marquise si influente dans le noble faubourg, se refuser à assurer un brillant avenir au jeune athlète dont la plume devait amener de si beaux résultats?

Pendant deux ou trois confessions qui avaient eu lieu à la chapelle de la rue de Vaugirard, le père Jérôme avait à peu près complété son travail de fascination religieuse sur madame Deville, avant qu'elle quittât Paris pour aller rejoindre à Vareillès son mari et ses filles. Cette

digne femme n'avait vu dans le langage un peu excentrique du moine que l'ardent désir d'un saint directeur de conduire au bien une âme que Dieu lui avait envoyée providentiellement, et dont, à cette heure, il prenait la grave responsabilité. Il se servit même avec assez d'adresse du premier refus qu'il avait fait de la prendre comme pénitente, pour lui faire croire qu'il y avait quelque chose de miraculeux et d'exceptionnel dans le choix qu'elle avait fait de lui pour confesseur.

Le dialogue suivant avait eu lieu entre la pénitente et son nouveau directeur.

— Vous m'avouerez, ma bien chère fille, que je n'ai rien fait pour vous attirer à ma direction. Vous serez témoin pour nous, dans le monde, qui nous accuse de courir après les consciences de choix, que je vous ai d'abord, assez rigoureusement même, repoussée, J'étais très excusable, sans aucun doute, puisque je ne savais pas quelle belle âme Dieu m'envoyait en ce moment; mais enfin le fait est là, je vous ai repoussée. Or, si vous êtes revenue, si vous n'avez tenu aucun compte d'une espèce de dureté, seulement apparente, croyez-le bien, c'est que la Providence, pour laquelle il n'y a pas de petites choses, voulait se servir de ce refus comme d'une preuve manifeste que c'était bien moi, quoique ministre indigne de ce grand sa-

crement de la pénitence, à qui la direction de votre âme dans les saintes voies devait appartenir.

— Oh ! oui, mon bon père, c'est bien Dieu qui me voulait à vous. J'avoue qu'il m'a prouvé là une bonté dont j'étais peu digne.

— Comment donc, très chère enfant ! mais, au contraire, nulle n'en était plus digne que vous. A des âmes qui ont une grande destinée de vertu et de sainteté dans le monde, Dieu envoie des secours particuliers, des grâces tout exceptionnelles. J'espère bien que je ne serai pas au dessous de la mission sainte qu'il me donne auprès de vous ; j'espère bien que, comme l'ange de Tobie, je vous guiderai sur les voies lointaines et difficiles du monde, que, selon l'expression du prophète, je porterai, en quelque sorte, votre âme dans mes mains, *in manibus portabunt te*, de peur que vous ne vous blessiez le pied contre la pierre, *ne forte offendas ad lapidem pedem tuum*.

Nous l'avons déjà remarqué, le père savait par expérience la puissance de quelques mots latins sur les pénitentes, au moment où l'on prend possession de leur imagination, de leur volonté, de leur âme tout entière, dans les communications mystérieuses de la direction.

— Ah ! cher père, comment ne seriez-vous pas mon bon ange, vous qui avez été si géné-

reux pour m'accueillir, lorsque déjà vous étiez accablé par la direction de tant d'âmes, hélas! plus dignes de vous que je ne pourrais l'être? Je n'aurai jamais assez de reconnaissance pour ce soin généreux que vous voulez bien prendre de ma conduite.

Madame Deville était très sincère en tenant ce langage : qu'un homme qui lui paraissait une naturelle angélique revêtue d'un corps mortel et voilée sous la sainte bure de l'ordre de Saint-Dominique, homme qui disait des choses si touchantes du haut de la chaire, et qui avait dans le confessionnal un langage si sympathique, si entraînant, voulût bien se charger d'elle, cela lui paraissait un acte de charité chrétienne.

C'était à ce point que l'attendait l'habile directeur.

— Certes, ma fille, je crois ne remplir qu'un devoir; mais, puisque vous êtes assez délicate pour comprendre ce qui peut s'attacher de dévoûment à ce devoir, oui, je vous avouerai que je me suis senti dès l'abord pour vous, pour cet homme de bien que je désire tant connaître, pour vos chères enfants dont l'avenir me préoccupera comme vous-même, une ardente sympathie.

— Oui, mon père, un mari à maintenir dans les voies du bien, des jeunes filles à établir chrétiennement, je le reconnais, ce n'est pas une

petite tâche; et je sens combien vos conseils, combien votre intérêt me seront utiles pour y réussir.

— Comptez sur moi, ma fille chérie; nous connaissons les jeunes hommes qui peuvent offrir aux familles chrétiennes de sérieuses garanties de moralité; nous pouvons puissamment favoriser de bons mariages ; nous pouvons pousser dans le grand monde les hommes modestes arrivant de la province, qui demeurent cachés malgré leur mérite, oubliés même dans ce vaste océan d'hommes qui s'appelle Paris. Nous sommes d'utiles intermédiaires dans le monde pieux et bien pensant. C'est donc vous dire que je suis tout à vous.

On s'était séparé sur ces belles paroles et sur ces beaux plans pour l'avenir. Le moine comptait bien introduire quelqu'une de ses créatures chez M. Deville; et la pénitente espérait un puissant appui d'un directeur si zélé, si dévoué, et qui entendait si bien la pratique de la vie du grand monde pour y pousser ses clients.

Le père Jérôme avait eu le tact de ne rien dire à madame Deville, dans ses premiers entretiens, qui fût de nature à l'effrayer ou même à la surprendre. Elle allait lui échapper pour six mois; il se borna à lui donner un règlement de vie, à lui conseiller de faire tous les jours une heure de méditation. Il lui indiqua les livres

qu'elle devait lire pour son avancement spirituel, tous livres ascétiques comme les *Visions de la sœur Emmerich*, la *Cité mystique de Marie d'Agréda*, les *Exercices spirituels de sainte Gertrude*, etc., etc.

— Quels livres pieux avez-vous lus jusqu'à présent? avait demandé le moine à sa pénitente.

— L'Évangile, l'Imitation, les sermons de Bossuet.

— L'Imitation, c'est bien, continuez à lire cela. Quant à l'Évangile, ma fille, il est une loi de l'Église dont on ne fait pas assez de cas en France : pauvre France! elle est bien près de l'hérésie : cette loi défend de lire l'Écriture sainte en langue vulgaire. Or vous ne savez pas le latin?

— Non, mon père.

— Alors, ma fille, lisez ce que les saints ont écrit sur l'Évangile, cela suffit. Au reste, vous pourrez remarquer que les religieux, qui sont spécialement institués pour conserver les saines doctrines, dans les retraites, dans les conférences, ne conseillent jamais de lire l'Évangile.

— J'ai déjà fait cette remarque, mon père; et, tout au contraire, j'ai souvent entendu les prêtres des paroisses, comme l'abbé Courbon, par exemple, déplorer que l'Évangile fût si peu connu.

— L'abbé Courbon, l'abbé Courbon n'est pas très fort sur la vraie doctrine de N. S. P. le Pape.

— Mon père, mon projet est d'acheter les œuvres du père Lacordaire. Mon mari en a déjà une partie : les conférences prêchées à Notre-Dame.

— Eh bien! ma fille, cela suffit. Notre père Lacordaire a rendu un immense service à l'Église en faisant reparaître en France l'ordre de Saint-Dominique, et pour cela il lui sera beaucoup pardonné. C'était un saint religieux; mais, entre nous soit dit, il n'a pas été franc du collier dans l'affaire du pouvoir temporel, il a dit sans trop de façon que le gouvernement du pape était un gouvernement d'ancien régime, et l'on connaissait ses opinions à l'endroit de l'ancien régime. Aussi l'a-t-on traité d'imprudent et d'impudent!

— Oh ciel! mon père.

— Oui, rien que cela; et c'est un évêque illustre qui a dit cette parole, et vraiment, ma fille, je vous dis, moi, avec ma franchise ordinaire, que Lacordaire ne l'avait pas volé; c'est une vérité qu'on lui devait. Ainsi ne lisez rien, mais absolument rien, sans m'avoir consulté.

— Je vous le promets, mon père.

— Cela suffit pour le moment; quand vous reviendrez à Paris, je vous donnerai d'autres

instructions. Je veux que vous deveniez une sainte. Nous travaillerons ensemble pour arriver à ce but, et nous y parviendrons.

Madame Deville était partie sur ces entrefaites pour sa terre de la Creuse. Nous savons, par les lettres d'Armand Villaret, comment de vives sympathies, préparées par une aventure romanesque passée sur les boulevards de Paris, s'étaient établies entre lui et Laurence, fille aînée de madame Deville, et son intention de demander la main de cette charmante personne.

Armand Villaret fit, en effet, cette demande, qui fut parfaitement accueillie par le père de Laurence.

Madame Deville alors songea à son cher père spirituel, au nouveau directeur trouvé sous les chênes de la forêt de Saint-Germain en Laye, directeur vers lequel l'attiraient des espérances de toutes sortes.

Quelque honnête homme que lui parût Armand Villaret, elle sentait que, par certains côtés larges et libres de sa grande nature, il pourrait bien ne pas trop convenir au très révérend père. C'était plutôt d'instinct que par aucune pensée sérieuse qu'elle comprenait cela, et elle voulait, pour être logique avec le nouveau plan de vie, mettre elle et tous les siens sous la direction profitable, et pour les âmes et pour les intérêts du monde, du révérend père, et, de

plus, que tout membre nouveau de cette famille pût agréer au cher directeur.

Avant toutes choses donc, et selon elle c'était de convenance, elle songea à écrire au père, à lui exposer dans ses minutieux détails toute cette affaire de mariage, espérant qu'il se pourrait que son directeur ne désapprouvât pas le choix de la jeune fille, mieux inspirée, selon nous, que ne pourrait l'être un moine intéressé et dominateur.

Sa lettre, malgré elle, attestait un certain embarras. Elle sentait qu'il eût mieux valu que le premier gendre entré dans sa famille lui fût venu de son cher directeur. Armand Villaret était d'une famille de robe; mais aujourd'hui cela ne sonne pas comme les noms auxquels on peut, à petit bruit, accoler un titre de comte ou de vicomte. Or, dans les idées de notre excellente femme, un directeur bien posé dans le noble faubourg, comme le père Jérôme, devait avoir sous la main une foule de jeunes comtes et vicomtes, bien pieux, bien sages, surtout bien riches, à lui présenter pour gendres. Elle sentait cela.

D'un autre côté, les enfants s'aimaient, et c'était beaucoup, car madame Deville, si honnête au fond, était incapable de vouloir sacrifier le bonheur de l'une de ses chères filles à quelque misérable calcul d'ambition ou de va-

nité. De plus, les circonstances, souvent plus fortes que tous les calculs, avaient mené loin cette affaire. Armand plaisait par dessus tout à M. Deville, et, franchement, même à côté d'un directeur, les sympathies bien prononcées d'un mari pour un gendre qui se présente, pouvaient bien se compter pour quelque chose. Enfin, elle-même était sous le charme de cette nature élevée et pure, dont elle avait subi la fascination presque autant que sa fille.

Ce fut sous ces impressions diverses que, retirée dans son appartement, une après-midi qu'un air doux, lui apportant les bonnes effluves de ses prairies et de ses champs, donnait plus de vie à son cœur, plus de lumière à son intelligence, elle écrivit une lettre au révérend père, son directeur.

Cette lettre n'arriva pas seule de Vareilles, le moine en recevait une en même temps, écrite par le curé de la paroisse. Il décacheta celle-ci la première, se doutant bien qu'elle contenait de précieux éclarcissements, utiles pour mieux juger la seconde et, au besoin, pour mieux en tirer parti en faveur du plan qu'il avait projeté.

Très révérend père,

Voici ma réponse aux dernières questions de votre révérence. Mesdemoiselles Deville, fort

estimables l'une et l'autre sans doute, et sur lesquelles je ne puis, en conscience, que donner de bons renseignements, ne se ressemblent en rien. L'une est d'une beauté que tout le monde dit fort remarquable; l'autre n'est pas précisément laide, mais, pour dire la chose franchement, auprès de sa sœur, elle peut le paraître. Vous voyez que je vous dis les choses avec naïveté.

Vous me demandez ce que je pense de leurs caractères. L'aînée est douce, très douce; la cadette est ardente, énergique, je lui crois une tête. Elle voudra dominer.

Quant à la piété, l'aînée a plutôt de la religion qu'une piété tendre telle que nous l'aimons dans les jeunes personnes. La plus jeune, au contraire, est très pieuse, et elle porte dans la dévotion cette ardeur de caractère qui pourrait être bien dangereuse si elle se dirigeait d'un autre côté. Je l'ai vue rester des heures entières agenouillée au pied de l'autel de la Sainte-Vierge; elle semblait en extase, et dans ce moment, bien que je sois un mauvais juge de ces choses-là, je la trouvais plus belle que sa sœur. Cette jeune fille est, au reste, la favorite de madame Deville. La mère est une bonne chrétienne; mais je ne la crois pas très avancée dans la spiritualité. Je ne la dirige point. J'ai confessé de loin en loin les jeunes personnes. Vous comprenez que je ne puis vous dire que cela.

Après ces renseignements, qui intéressaient le père Jérôme, venait une supplique qui l'intéressait moins. Le curé de Vareilles avait une église vieille et petite. Les lauriers de quelques hardis confrères qui, à l'aide des prospectus et des journaux, étaient parvenus à faire reconstruire leurs églises plus vastes et plus pimpantes, l'empêchaient de dormir. Il rêvait la même gloire; il voulait attacher son nom à une reconstruction de ce genre. Il pouvait bien compter un peu sur M. Deville qui serait même généreux : madame Deville serait marraine des futures cloches, les gendres paieraient le grand vitrail de l'abside, mesdemoiselles Deville broderaient de beaux ornements, mais tout cela ne faisait pas 150,000 francs, que l'architecte de Guéret demandait pour bâtir une église gothique, le curé n'en voulant pas d'autre. Mais une souscription, mais le concours des quarante mille paroisses de France, la belle promesse du *De profundis* et du *Memento* pour les défunts, destinée à allécher des donataires : tout cela lui paraissait indispensable. Le concours de Paris serait tout-puissant; et madame Deville, qui parlait toujours du père Jérôme, avait dit à son curé qui, en définitive, était l'espion de sa maison, que père Jérôme avait une bien grande influence sur le faubourg Saint-Germain.

Le curé donc terminait sa lettre par des de-

mandes qui l'intéressaient plus, en définitive, que les deux petites paroissiennes, mais pour lesquelles le moine ne parut pas fort disposé à se donner la moindre peine.

— Qu'il aille se promener avec son église gothique! se dit-il, dans un mouvement d'humeur. Il ne sait donc pas, ce pauvre curé, que nous avons nos maisons, nos chapelles, nos cloîtres, nos bibliothèques? Ah! oui, j'irai m'occuper de Vareilles! Ils sont drôles, ces braves curés de la province! Allez quêter pour leurs églises!

Ouvrant alors la lettre de la châtelaine de Vareilles, il la lut avec attention.

III

PREMIÈRE LUTTE AVEC LE DIRECTEUR

Nous supprimons le commencement de cette lettre. Madame Deville y rendait compte de l'état de son âme, de ses scrupules, de ses craintes de ne pas répondre aux grâces de Dieu, et surtout à celle, la plus grande de toutes, qu'il lui avait faite en lui donnant le révérend père Jérôme pour directeur.

Château de Vareilles, par la Souterraine,
4 nov. 186..

Dieu sait, continuait-elle, si j'étais sincère dans la promesse que je vous ai faite de me laisser guider par vous dans toutes les circonstances importantes de ma vie. Je n'ai pu vous entretenir

que trois ou quatre fois pendant mon séjour à Paris : il m'a fallu partir sans recevoir tous les avis qui m'étaient nécessaires pour bien comprendre mes obligations de mère chrétienne. Hélas! avant vous, je ne me doutais nullement de leur importance ni de leur étendue. J'étais bien décidée à ne pas faire une démarche, à ne pas prendre une décision sans vous avoir consulté. Et, par un enchaînement de circonstances que je n'ai pu ou que je n'ai pas su prévoir, l'avenir de ma fille aînée est presque fixé, et fixé sans que vous, mon guide spirituel, en ayez été instruit.

Je vous ai parlé, dans mes dernières lettres, de mon ancienne amie, madame Villaret, et de la dangereuse maladie qui la retient ici depuis deux mois. Mais je crois ne vous avoir dit que très peu de chose sur son fils, Armand Villaret, sinon que c'était un jeune homme instruit, de bonne compagnie, et qui me paraissait avoir d'excellents principes. Au reste, je le voyais très peu, il était presque toute la journée auprès de sa mère, et ce n'est que depuis quelque temps qu'après le dîner il reste une heure ou deux au salon. C'est surtout dans les causeries intimes qu'on peut juger un jeune homme; mais je ne restais pas dans le salon. Avec mes nombreux devoirs de maîtresse de maison, et le surcroît d'embarras occasionné par la maladie de mon

amie, je ne pouvais trouver que le soir le temps de faire la lecture pieuse et l'heure d'oraison que vous m'avez tant recommandées. Je vous l'avez promis, et, par la grâce de Dieu, j'ai été jusqu'ici fidèle à ma promesse. Jugez de ma surprise, quand, il y a huit jours, M. Deville est entré chez moi pour me parler d'un mariage entre M. Villaret et ma fille aînée. Sans attendre ma réponse, il m'a énuméré tous les avantages de cette union : une famille honorable d'ancienne magistrature, de la fortune, et plus que tout cela, un jeune homme charmant, ayant d'excellents principes religieux, sans ostentation, et commençant à se faire un nom honorable dans la carrière des lettres. J'ignorais absolument, mon père, que ce jeune homme fût un écrivain.

En écoutant mon mari, je pensais à vous, mon père. J'aurais voulu vous voir, vous parler, avant de donner une réponse même vague. Je voyais mon mari si enthousiasmé de son futur gendre, que je n'osai hasarder aucune objection. Seulement je lui dis :

— Avant de s'engager avec M. Villaret, il faut savoir s'il plaît à Laurence.

— Comment voulez-vous qu'un homme aussi charmant, aussi intelligent, ne plaise pas à une jeune personne?

— Mais, mon ami, toutes les femmes se font

un idéal. Six mois avant mon mariage, mes parents me présentèrent un jeune homme aussi bien physiquement et moralement que peut l'être M. Villaret; mais ce n'était pas là mon rêve. Mon idéal était vous, mon ami, et je voudrais que mes filles, heureuses comme leur mère, rencontrassent aussi leur idéal.

— En vérité, chère amie, me répondit mon mari, il est délicieux, après dix-neuf ans de mariage, de s'entendre dire des choses si aimables par sa femme. Pour y répondre, ma chère Hélène, il me faudrait emprunter vos propres expressions. Prenez donc que je vous aie répondu. M. Villaret m'a demandé la main de ma fille. Je la lui ai accordée, sauf la ratification du traité par Laurence; c'est à vous à l'interroger là-dessus. Si Villaret n'est pas son idéal, je le regretterai beaucoup, mais je ne la contraindrai certainement pas. Je n'ai pas la moindre prétention au rôle de père barbare conduisant à l'autel sa fille éplorée. Causez avec Laurence, ma chère amie; c'est elle qui peut me dire si je dois ou non renoncer à réaliser mon rêve le plus doux, après celui que je fis il y a dix-neuf ans. Vous le voyez, je vous rends vos gracieusetés. Je ne sais pas si Armand sera l'idéal de Laurence, mais il est tout à fait le mien. Dans quatre mois Laurence aura dix-huit ans, et j'espère bien que ce mariage se fera. Vil-

laret trouve ce délai bien long, mais je ne veux pas marier mes filles avant leurs dix-huit ans accomplis.

Ce ne fut pas Laurence que je fis appeler auprès de moi, ce fut Marie. Je ne vous ai parlé de cette chère enfant que pour vous dire combien sa piété me rendait heureuse. Cette petite fille en sait plus long que moi en spiritualité, je vous assure. Là-dessus elle est bien supérieure à Laurence : celle-ci, élevée par une grand'-mère, chrétienne sans doute, mais rien de plus, manque absolument de piété ; j'en suis désolée ; j'espérais que ces deux ans passés au couvent auraient produit un bon effet au point de vue religieux. Si j'en crois Marie, Laurence est sortie du *Sacré-Cœur* moins dévote qu'elle n'y était entrée. Quant à sa sœur, c'est un ange. Il y a de la sainte Thérèse dans cette enfant, et je tremble qu'elle ne m'échappe pour aller se réfugier dans le cloître. Le monde pourrait-il être digne de cette grande âme? Et puis elle est si merveilleusement douée du côté de l'intelligence; elle a tant d'énergie, et malgré sa jeunesse quelque chose de si viril dans le caractère, que, si sa piété ne me rassurait pas, je redouterais pour elle des passions fougueuses. Elle est née pour aller aux extrêmes. Laurence est plus calme, plus douce. Je crois m'apercevoir cependant que, comme sa sœur, elle tient beaucoup

plus de son père que de moi, et qu'elle pourrait prouver au besoin que la douceur n'est pas de la faiblesse. Mais je m'oublie en parlant de mes enfants. Pardonnez-le-moi, mon père, je reviens à mon sujet. Connaissant la pénétration de Marie, je voulus lui confier les projets de M. Deville et connaître par elle les dispositions de sa sœur.

Dès les premières paroles que je prononçai, Marie devint très pâle ; c'est le seul signe par lequel on puisse deviner en elle une émotion. Elle aime beaucoup sa sœur, et la pensée d'une prochaine séparation a dû être affreuse pour elle. Je me suis reproché de ne pas avoir assez ménagé l'extrême sensibilité de ma chère enfant.

— Ce mariage, lui dis-je, s'il doit avoir lieu, ne se fera que dans quatre à cinq mois.

Marie leva ses grands yeux noirs vers le ciel et sembla le remercier. A seize ans, un avenir de quatre à cinq mois paraît si long !

— Je savais, dit-elle, que M. Villaret aimait ma sœur, et je croyais que vous le saviez aussi.

— Non ; j'ai beaucoup vu M. Armand dans la chambre de sa mère. Laurence n'entre jamais chez madame Villaret aux heures où elle pourrait y trouver son fils. Je ne les ai presque pas vus ensemble.

— Ce n'est pas étonnant : vous passez une

partie de vos soirées à la chapelle. Pauvre mère! c'est le seul moment où vous puissiez vous reposer, au pied du saint tabernacle, des soucis et des travaux de la journée. Quand vous revenez au salon, il est près de neuf heures; et à cette heure-là M. Villaret remonte chez sa mère; vous n'avez donc pas pu les observer.

— Et tu les a observés, toi, ma chérie?

— Oui.

— Et le résultat de tes observations?

— Le voici : mon père est enthousiasmé de M. Villaret.

— Je le sais; mais ta sœur?

— Ma sœur, vous le savez, partage toujours toutes les opinions de mon père.

— Et que penses-tu, toi, de M. Villaret?

— Il manque à M. Villaret d'être catholique.

— Que dis-tu là? c'est un homme très religieux, au contraire.

— Non, car il est l'ennemi de notre saint-père le pape.

— Tu te trompes, mon enfant, je ne l'ai jamais entendu parler du saint pontife Pie IX que de la manière la plus respectueuse.

— Oui, il rend justice au pape, mais il blâme le souverain : il dit que le pouvoir temporel ne lui est pas nécessaire.

— Ceci est une opinion personnelle.

— On ne doit pas avoir d'autre opinion que celle du pape. Il est midi; la lumière du soleil entre ici à flots. Si le pape me disait : Il est minuit, je le croirais, et je ferais allumer les bougies. Pour être catholique, il faut être ainsi. Je soutenais cela hier. Mon père et M. Villaret se sont moqués de moi, et ma sœur leur a donné raison. Mais il est bon de souffrir persécution pour la justice, a ajouté ma fille en croisant ses deux mains sur sa poitrine.

— La persécution n'est pas encore trop terrible, ai-je dit en riant et en l'embrassant. Moi, ma fille, je pense comme toi. La première règle de conduite que m'a donnée le père Jérôme a été celle-ci : Soyez romaine, soumission absolue à tout ce qui vient de Rome. Le pape a déclaré que le pouvoir temporel lui était nécessaire; cela, pour nous, doit être à la hauteur d'un dogme. Tu le vois, mon ange, nous avons toujours la même manière de voir. Je vais écrire sur tout cela au père Jérôme, mais auparavant je veux parler à ta sœur.

— Le père Jérôme vous dira que marier ma sœur avec M. Villaret serait compromettre son salut. Il faudrait un époux vraiment chrétien à Laurence pour la convertir. Elle est si loin de Dieu, ma pauvre sœur! L'époux fidèle doit sanctifier la femme infidèle, dit saint Paul.

— Et comme il ajoute : La femme fidèle doit

sanctifier l'époux infidèle, il faudrait alors à M. Villaret une fervente chrétienne pour femme.

— Sans doute, dit Marie.

Je ne sais si elle a supposé une allusion qui était bien loin de ma pensée; mais, après avoir prononcé ce mot « sans doute », elle est devenue très rouge et elle est sortie en me disant :

— Je vais chercher ma sœur et lui dire de venir vous trouver.

J'ai parlé à Laurence. Marie est incapable d'un mensonge, mais elle n'est pas expansive, et il faut beaucoup d'adresse pour deviner ou lui faire avouer ce qu'elle veut cacher. Je crois que son confesseur seul peut lire jusque dans les derniers replis de son âme. L'obéissance aveugle à son directeur est pour elle un devoir sacré. Laurence, au contraire, me donne volontiers sa confiance, et elle a répondu à toutes mes questions avec une candeur et une franchise admirables. Elle ne connaissait pas encore les projets de son père, mais elle les pressentait; et elle m'a dit que tout son bonheur était attaché à ce mariage. Voilà, mon père, toute la position. Je souffre de venir vous dire que l'acte le plus sérieux dans la vie d'une mère chrétienne, celui de marier sa fille, va s'accomplir, sans qu'elle ait pu dire à son guide : Que dois-je faire? Mais la volonté bien arrêtée de mon mari, l'inclination de ma fille pour ce jeune homme ne permettent pas de

mettre ce mariage en question, et vraiment il est convenable sous tous les rapports. Malgré les observations de ma chère petite Marie, je crois M. Villaret sincèrement religieux; les conversations que j'ai eues avec sa mère ne me laissent aucun doute à cet égard.

Croyez bien, mon cher et bon père, à tous mes sentiments de respect et de soumission.

Cette lettre déplut souverainement au père Jérôme.

— La, la, la, se dit-il, ce n'est pas ce que j'entends. Oh! non, aimable dame, je ne donne pas ma direction pour qu'on fasse à sa tête, pour qu'on se décide soi-même. On le voit bien, vous ignorez que le mariage des enfants est le grand privilége des directeurs de conscience, ma bonne petite provinciale. On vous y amènera. Comme vous y allez! Patience.

Mais j'ai mon homme aussi. Et si votre cadette est un laideron, pensez-vous que mon protégé en veuille? Nous ne prenons pas ainsi les restes. Je vais vous mettre au pas, attendez!

Et à l'heure même, saisissant la plume, il écrivit à madame Deville :

Très chère fille en Notre-Seigneur,

Je viens de recevoir votre si bonne lettre, et je viens de la lire avec un sentiment profond

d'intérêt et d'affection. Vous me donnez des détails qui me plaisent infiniment. Oui, vous la comprenez bien, cette sainte direction spirituelle, si dédaignée des âmes mondaines, si bafouée par les impies, et la seule cependant qui soit capable de mener les âmes au ciel par la voie solide de l'obéissance. Je m'en réjouis devant Dieu, et, à mon premier saint sacrifice, je rendrai de vives actions de grâces au bon Maître de ce qu'il daigne vous inspirer de si salutaires pensées.

Continuez, très chère fille, cette conduite si profitable, cette déférence parfaite, cet abandon absolu. Plus vous vous dépouillerez de votre volonté propre, plus vous vous mettrez entre les mains du guide que Dieu vous a donné, comme le petit enfant qui se laisse envelopper dans le maillot, pour n'aller que là où on voudra le porter, pour n'aimer que l'aliment qu'on aura su lui préparer le meilleur et le plus doux, et plus vous ferez de progrès dans la perfection.

Je le vois bien, vous êtes une de ces âmes prédestinées à marcher dans la voie royale de l'abnégation, de la soumission enfantine, du dépouillement total de vous-même. Quelle sera grande votre gloire, mon enfant déjà tant aimée! quelle sera radieuse votre couronne avec celle des saintes âmes ! quelle sera enivrante votre paix ici-bas, quand, tout entière entre les mains

du père de votre âme, vous pourrez dire : Ce n'est plus moi qui vis; ma volonté est morte; je vis de sa pensée; j'agis par son unique direction!

Quant à ce mariage dont vous me parlez, je regrette que vous soyez allée dans cette affaire peut-être un peu humainement. Madame Villaret est votre amie, c'est très bien; mais les choses de Dieu ne se mènent pas d'ordinaire par ces voies si naturelles. Il a ses plans, il a ses moyens exceptionnels, il a ses préférences, et c'est par le père de votre âme que ses volontés doivent vous arriver.

Je ne dois pas vous laisser dans une illusion dangereuse à cet égard. Je crois voir dans votre lettre que vous n'avez pas donné, du moins vous, votre parole. Gardez-vous bien de la donner. Voilà ce que je décide jusqu'au moment, assez prochain du reste, où vous arriverez à Paris et où, beaucoup mieux que dans une lettre, je pourrai vous développer de vive voix mes desseins et mes grandes espérances sur vos chères filles, que j'aime tant déjà sans les connaître. Il faut surseoir à toute détermination, qui se trouverait plus tard imprudente et qui gênerait d'autres plans d'une plus haute importance pour le bonheur de vos filles et pour l'avancement dans le monde de votre si honorable famille.

Rapportez-vous-en à moi, ma bien-aimée

fille. J'ai mes raisons, de graves raisons de vous parler ainsi, parce que je pressens pour votre maison un magnifique avenir. Cela doit vous suffire, n'est-ce pas, très chère enfant? Je ne puis que vouloir votre bien, votre plus grand bien, tous les bonheurs pour vous dans ce monde et dans l'autre.

Quoique vous deviez bientôt venir, hâtez-vous de me rassurer par quelques lignes, bien obéissantes, n'est-ce pas, chère fille? qui me diront votre candeur, votre humilité, votre détachement, votre soumission filiale et joyeuse à celui qui vous aime en Notre-Seigneur et qui a l'honneur de se dire votre tout dévoué père spirituel.

Frère Jérôme, des Frères Prêcheurs.

De notre maison de la rue de Vaugirard,
Paris, le......

P. S. — Croyez bien que, si M. Villaret est digne de votre fille, je serai le premier à vous dire de la lui donner; mais vous me dites que c'est un homme de lettres; il a des principes religieux.... Ah! ma chère fille, combien de ces hommes à principes religieux sont presque des infidèles! Enfin le mariage ne se fera que dans quatre mois. D'ici là on pourra s'éclairer.

— Ah! ah! pas mal. Ma petite sotte, il faudra filer doux, n'est-ce pas? Ah! oui, c'est ainsi que cela se pratique, c'est ainsi que je l'entends. On n'a pas un directeur pour l'assommer, des heures entières, à lui conter des sornettes au confessionnal, pour lui écrire ensuite : Très révérend père, je vous donne avis que je marie ma fille Jeanne avec M. Pierre. Mais les choses n'iront pas ainsi. Il faut que vous nous apparteniez, entendez-vous bien, belles âmes? que vous nous apparteniez, que vous sentiez la lisière, qu'on vous serre le frein.

En attendant, madame de... de... de... Ville, prenez doucement celle-là. Vous avez deux filles. J'entends bien que ce cher Hector choisisse celle qui lui plaira, et comme je suppose qu'il voudra la plus belle et qu'il ne voudra pas attendre deux ans pour se marier avec la seconde, que vous le vouliez ou non, madame Deville et monsieur Deville, Hector de Chantonnay, l'illustrissime auteur des *Femmes cloîtrées* et autres œuvres inédites et que je ne connais pas, destinées à être immortelles, épousera solennellement mademoiselle Laurence.

Ce n'est pas toujours amusant d'être confesseur de femmes, quand vous voulez rester honnête religieux; mais, au moins, qu'on marche, qu'on vous obéisse!

Et le bizarre personnage, secouant son capu-

chon, baissant les yeux, prenant son air mystique, fit un signe de croix, marmota un *Veni sancte* et se mit à réciter un peu de bréviaire. Sa lettre ne devait partir que le soir.

IV

LE CAPHARNAUM DE L'INQUISITION FALOTINE

Ce n'était pas par la patience que brillait le confesseur de madame Deville. Naturellement despote, son rôle de directeur des âmes n'avait fait qu'exciter encore son penchant à la domination. Le saint homme ne supportait pas les résistances. Dans son langage mystique, il appelait cela manquer au Saint-Esprit. On aurait pu se demander ce que le Saint-Esprit avait à voir dans ce manége de direction. Mais le moine avait une foi si robuste dans l'importance de son rôle pour régénérer la France, et surtout le monde aristocratique, choisi modestement pour son lot, qu'il faut tenir compte de sa bonne foi, et se résoudre à le suivre dans l'intérieur des

familles dont il voulait prendre la responsabilité spirituelle.

Nous avons vu que la lettre de madame Deville l'avait mis dans une véritable impatience, et que, dans un premier mouvement, il s'était senti homme et avait assez lestement épanché son humeur. Si nous connaissions le cœur humain, sous une enveloppe monacale, nous comprendrions comme légitimes des mécontentements de cette sorte.

Que le premier mariage fait dans la maison Deville ne fût pas l'œuvre du directeur de madame, c'était une usurpation flagrante de ses droits, un délit au premier chef, prévu par la législation de la direction des consciences.

Le dominicain cependant s'adoucit un peu sur cette haute considération, que Dieu a ses priviléges.

Il prend Saul sur le chemin de Damas pour en faire un vase d'élection, un apôtre qui partage avec Pierre, le premier pape, l'insigne honneur de fonder l'Église romaine. Si cet Armand Villaret, touché de la grâce, tombait un jour à ses pieds! S'il venait se mettre sous sa conduite! Peut-être Dieu lui destinait cette heureuse conversion.

D'ailleurs, madame Deville avait un second ange autrement parfait, autrement attaché aux saintes doctrines que la froide Laurence. Celle-

ci, il devait l'espérer, ne lui échapperait pas pour son illustre protégé, son cher enfant, M. Hector de Chantonnay.

Mais il fallait savoir un peu ce que c'était que ce littérateur.

— Je ne connais, se disait le père Jérôme, qu'une seule famille de littérateurs que nous puissions accepter, ce sont ceux qui nous aiment. Et gare à celui-ci, s'il n'est pas pour nous! La condition rigoureuse, pour un écrivain à qui nous permettons l'entrée dans une famille chrétienne, c'est de sentir la nécessité absolue des ordres religieux. C'est là le point capital. Tant pis si ce jeune homme est seulement suspect d'indifférence sur ce sujet! Je ne suis pas directeur pour ne pas être maître. Mais voyons ce que peut être le personnage.

Et prenant la plume, il adressa à M. Hector de Chantonnay la missive suivante :

Cher enfant,

J'ai besoin de renseignements précis sur un certain auteur qui a nom Armand Villaret. Faites-moi cette recherche bien exacte, bien rigoureuse. Quand vous serez pleinement renseigné, venez me voir.

Tout vôtre en N.-S.

Frère Jérôme, des Frères Prêcheurs.

Quelques jours après, le protégé du moine venait, à la maison des dominicains, rendre compte de sa mission.

— Vous avez réussi, mon enfant?

— Assez bien, mon père.

— Bon.

— En fait de renseignements de ce genre, nous sommes riches. Il suffit d'être reçu dans les bureaux de la *Mappemonde catholique*. Tous nos ennemis, tous ceux que nous suspectons dans le monde littéraire ont là leur dossier. Leur vie privée, leur famille, leurs écrits, leur fortune, l'influence qu'ils peuvent exercer, les maisons qu'ils fréquentent, tout est minutieusement annoté. Nous avons fréquemment recours à ce recueil, qui porte le nom de *Capharnaüm*. Dans les polémiques où il faut écraser les gens, les piquer par des allusions mordantes, les prendre par le côté personnel, toujours le plus vulnérable, c'est d'une parfaite commodité. Nous avons là un arsenal merveilleux. M. Falot, qui est un grand organisateur, a fait exécuter ce précieux travail, un peu sur les indications des jésuites, qui tiennent registre de leurs ennemis comme de leurs amis. Vous le voyez, je n'ai eu bonnement qu'à copier l'article *Armand Villaret*.

— Tiens! mais la méthode est originale. Oh! ces jésuites, en fait de ruses, ce sont de maîtres gens!

Et M. de Chantonnay lut au père ce qui suit:

(Extrait du tome XVII[e] du *Capharnaüm*, lettre V, bureaux de la *Mappemonde catholique*).

VILLARET (Armand), né à Paris le 6 mars 18... — Son père, Paul Villaret, ancien magistrat, était janséniste; il a marqué parmi les libéraux de 1830. — Il a reçu une éducation libérale. — Élève qui a brillé dans ses études. — Il s'est jeté de bonne heure dans la littérature. Il a essayé quelque temps du théâtre. On lui doit *le Mariage sans raison*, petite pièce assez morale, et *les Gandins de la rive gauche*, pièce détestable, qui n'est au fond qu'une satire contre les gens de bien du journalisme religieux. — Mauvais esprit. — Homme d'autant plus dangereux, qu'il affiche son respect pour la religion. C'est un de ces catholiques qui croient pouvoir associer la religion et le libéralisme. — Il est très suspect d'être affilié aux loges maçonniques. — C'est un ennemi déclaré des ordres religieux.

A ce mot, le dominicain bondit sur son siége.

Chantonnay continua :

— Il a publié une brochure, qui a fait quelque bruit, contre le pouvoir temporel des papes. — Il a écrit beaucoup d'articles dans un certain journal religieux gallican. — C'est un partisan du clergé séculier, qu'il soutient chaudement dans ses articles de polémique. — On

ne dit rien contre ses mœurs. — Il a pour confesseur l'abbé Courbon, très connu pour ses idées libérales et gallicanes. — Les jésuites, prévoyant de quel danger serait un jour cet homme, en raison d'un certain talent de plume, ont essayé charitablement de le gagner à la bonne cause; ils y ont échoué. — Il a une assez belle fortune, ce qui le rend indépendant, fort orgueilleux et très dangereux par cela même.

Notes. Renseignement nouveau. — Il a été reçu à la loge de Misraïm le 4 février 186...

Autre renseignement. — Il vient de faire annoncer par ses amis de la mauvaise presse un livre sous ce titre : *de la Crise religieuse*, où il se pose en ami de la civilisation et du progrès. Nous venons d'écrire à Rome pour désigner ce livre à la sacrée congrégation de l'*Index,* afin d'en obtenir la condamnation, immédiatement après qu'il aura paru, et de déconsidérer ainsi l'écrivain dans le monde religieux.

Dernière note. — C'est un homme qu'il faut poursuivre de toutes manières. Il faut répéter constamment qu'il n'a aucune valeur d'écrivain. On le tuera par ce moyen.

Tels sont, mon révérend père, les renseignements que donne le *Capharnaüm*

—Merci, mon enfant, merci ! Voilà un homme bien noté.

—Il passe pour un homme dangereux. M. Fa-

lot m'a dit confidentiellement : Nous avons là un terrible ennemi. Il a un talent réel ; il nous a fait du tort par sa pièce malicieuse des *Gandins de la rive gauche*. Il a très bien compris que notre arme puissante est le ridicule ; et cette arme il la tourne contre nous. M. Falot a ajouté : Il faut combattre cet homme par tous les moyens que l'on pourra trouver ; il faut empêcher absolument qu'il arrive à se faire un nom. Il faut lui susciter des embarras partout. Ce sera servir la bonne cause. Vous voyez, père, que je vous ai bien renseigné.

— Bien, bien. Oh ! j'en sais long maintenant sur le compte de cette illustration littéraire. Je suis fixé. Merci, cher enfant, Dieu vous tiendra compte de ce que vous ferez pour perdre de tels hommes dans l'estime des honnêtes gens. Que ce bon M. Falot a raison ! Il faut travailler à extirper de l'Église cette engeance de prétendus catholiques qui veulent, malgré le pape, demeurer libéraux. Ce sont des traîtres, des misérables. C'est pire que des impies, que des philosophes. On peut convertir un incrédule. Ces gens-là, ces chrétiens qui veulent menager le monde, on ne les ramène jamais au bien. Il faut l'écraser, entendez-vous?

— Nous l'écraserons. Oh ! nous sommes forts dans le métier des éreintements.

— Et pour tout vous dire, c'est un rival !

— Un rival!

— Oui, mon cher enfant, il s'est trouvé un père, prétendu chrétien, assez stupide pour promettre à un tel homme, un ennemi des ordres religieux, l'une des deux jeunes filles que je vous destinais. Quelle horreur!

Hector de Chantonnay, congédié par le père, répétait encore ce mot terrible : Un rival!

V

LE PÈRE JÉRÔME CHEZ LA MARQUISE DE SAVINIÈRES.

Depuis que la marquise de Savinières avait donné à madame Deville le père Jérôme pour directeur, celui-ci s'était mis en relations beaucoup plus fréquentes avec la cousine de sa pénitente. Il savait que la marquise était toute dévouée aux jésuites, et il ne se dissimulait pas que si madame Deville eût été une grande dame par droit de naissance, madame de Savinières l'aurait envoyée à l'un des pères de la rue de Sèvres. — Cette orgueilleuse, disait le père, aura pensé que, pour sa cousine, les dominicains étaient assez bons. Nous sommes trop nouvellement rétablis en France pour que ce grand monde, très ignorant en fait d'histoire reli-

gieuse, sache que les dominicains sont plus anciens que les jésuites, qu'ils ont lutté contre eux et souvent avec succès; leur père Malagrida a été brûlé par les dominicains inquisiteurs en Portugal. Comme eux, nous avons dirigé des consciences royales; mais s'ils ont été appelés à diriger les rois, ils ne les ont jamais jugés, et nous, sous Paul IV, nous avons eu à instruire le procès de Charles-Quint et de son fils Philippe II, alors roi de Naples. Notre puissance a toujours contre-balancé la leur; jamais un *bref* du souverain pontife n'a flétri les enfants de Saint-Dominique et n'a prononcé leur suppression. Au fond, tous les ordres religieux ont le même but, et le seul tort de la Compagnie de Jésus est de croire qu'elle peut seule y arriver. Et pourtant de quelles maladresses, de quelles imprudences ces hommes, réputés si fins et si habiles, ne se rendent-ils pas tous les jours coupables? Je comprends parfaitement les colères suscitées par leur journal, la *Mappemonde catholique*, dans le camp de la libre pensée. Ils se compromettent de plus en plus, et ils nous compromettent avec eux. Chantonnay a raison, il faut que nous ayons un journal pour contrebalancer le leur. Mais il faut beaucoup d'argent pour fonder un journal. Chantonnay aurait voulu que nous fournissions les fonds; mais cela ne nous est pas possible dans ce moment.

Pour lutter avec les jésuites, nous voulons avoir partout en France des colléges, et pour cela il faut des ressources immenses; nous ne les avons pas. La sainte Vierge, je compte sur elle, n'abandonnera pas ceux qui lui recrutent, avec tout le zèle dont ils sont capables, des âmes pieuses pour former sa *Garde royale*. C'est Marie qui m'a inspiré la pensée de marier Chantonnay avec une des demoiselles Deville. Avec la dot il fondera, sous notre direction, un grand journal. Il a l'esprit dominateur, nous le laisserons maître absolu des détails; il a de l'ordre. Voilà de beaux projets, et quand je pense que le manque de tact de madame Deville peut les faire échouer!

On le voit, comme son protégé Chantonnay, le père Jérôme aimait le monologue, et celui-ci se faisait de la rue de Vaugirard à la rue de Grenelle-Saint-Germain. Ceux qui passaient auprès de ce moine à la figure pâle et austère, tenant ses yeux modestement baissés, disaient, les uns: Voici un saint; les autres : Voici un hypocrite; et tous se trompaient. La sainteté n'est ni ambitieuse ni orgueilleuse, et l'orgueil et l'ambition sont les deux grands vices des moines. Ce n'était pas un hypocrite, car il était sincère dans ses convictions : c'était un fanatique.

Le père Jérôme trouva madame de Savinières seule. Et il y comptait.

— Il y a bien longtemps, mon révérend père,

lui dit la marquise avec le plus gracieux des sourires, que vous ne m'aviez fait l'honneur de venir me voir.

— Madame, vous avez été longtemps absente.

— Mais je suis revenue à Paris depuis quinze jours.

— Vous le savez, madame, le religieux ne fait pas toujours ce qu'il voudrait faire ; il s'est retiré du monde, et il ne doit y paraître qu'autant que les intérêts de la religion, dont il est le soldat et le défenseur, le demandent. Et croyez-le bien, madame, nous avons quelque mérite à rester dans notre sainte solitude : il y a hors de là de grandes, de belles âmes, vers lesquelles nous nous sentons vivement attirés. Notre devoir nous impose de résister à cet attrait, quelque légitime qu'il soit, à moins que, de ses rapports entre le religieux et l'homme ou la femme du monde, il ne doive résulter quelque bien pour les âmes.

— Eh bien, mon père, je désire vous être utile dans quelques-unes de vos bonnes œuvres; alors je vous verrai plus souvent.

— Doucement, dit le père avec un fin sourire, je ne veux pas anticiper sur les droits des révérends pères jésuites en général et ceux du père *** en particulier.

— Oh! dit en riant la marquise, ne craignez

rien, je puis faire marcher de front les œuvres du père *** et les vôtres. Quand les femmes aiment le monde, ce qui leur plaît le plus dans les plaisirs dangereux qu'il leur offre, c'est la diversité; il en est de même dans le service de Dieu. J'aime beaucoup les jésuites, mais il y a place dans mon cœur pour les dominicains, les carmes, les capucins, les oratoriens, enfin pour tous les ordres religieux nés et à naître.

— Même pour les trappistes et les chartreux?

— Oh! ceux-là, je les estime; je les vénère; mais pour les femmes ils n'existent pas. Si elles se présentent pour visiter leurs maisons, on leur ferme la porte, en leur jetant une grosse menace d'excommunication. Les femmes, mon révérend père, n'ont pas autre chose à faire pour ces saints hommes, qui ne parlent pas, qu'à propager leurs produits. Aussi je ne donne jamais un dîner sans servir, après le café, la chartreuse, la trappistine et la bénédictine, et sans en exalter les mérites.

— A merveille, madame, on ne peut avoir plus de zèle; il est à désirer que les moines n'inventent plus de nouvelles liqueurs; en recommander trois c'est déjà beaucoup. Vraiment ces bons pères se sont étrangement fourvoyés en se mettant dans les industries, cela n'est guère conforme à l'esprit des fondateurs. Les jésuites sont plus habiles, ils ne trafiquent

pas ouvertement. En Europe, leurs comptoirs sont tenus par des jésuites laïques : on fait de bonnes affaires, et l'on ne compromet pas le saint habit.

— Mon père, permettez-moi de vous contredire : les constitutions des jésuites leur défendent le commerce.

— Elles leur défendent aussi de s'occuper de politique. Ce qui ne les empêche pas de diriger ostensiblement un grand journal politique à Rome, la *Civiltà catholica*, sans compter que l'*Armonia* de Turin, le *Bien public* de Gand et la *Mappemonde catholique* de Paris sont placés sous leur patronnage.

— Mais c'est pour la plus grande gloire de Dieu.

— Sans doute, madame, et leurs constitutions ont prévu cela. C'est aussi pour la plus grande gloire de Dieu qu'ils font le commerce, et je trouve cela très innocent et même très louable. C'est le malheur des temps qui force les religieux à user de ces moyens. Nous sommes pauvres, et nous avons de grandes œuvres à accomplir. Mais ce n'est pas aujourd'hui pour vous entretenir de ces œuvres que je suis venu vous voir. Il s'agit d'une personne digne d'intérêt et qui vous est chère.

— Vous voulez parler de madame Deville.

— Précisément. C'est vous qui me l'avez

adressée. Je prévois dans sa direction quelques difficultés. Madame Deville a une si belle âme qu'il serait bien fâcheux de ne pouvoir la faire arriver à la perfection à laquelle elle est appelée. C'est à vous à me seconder.

— Moi? et comment cela?

— En me donnant les renseignements dont j'ai besoin.

— Cela est facile, questionnez et je répondrai.

— Quel homme est M. Deville?

— Un bourgeois enrichi, mais d'une très ancienne famille. Ma cousine s'est mésalliée, cela n'arrive que trop souvent. A présent elle veut rentrer dans notre monde, je lui ai conseillé de modifier sa signature. Vous voyez, mon révérend père, que je vous parle en toute franchise.

— Je vous en remercie. La fortune de votre cousine est considérable?

— Cent cinquante mille livres de rente à peu près.

— Bien, voilà pour la position sociale. A vous, madame, de la faire rentrer dans ce grand monde qu'elle regrette; à moi de la guider, pour l'y faire vivre en femme chrétienne. Vous comprenez que je n'ai pas encore commencé à la diriger sérieusement; elle est venue bien tard à moi, elle n'avait plus que huit jours à passer à Paris. Que pouvais-je faire? Rien autre chose que de chercher à l'encourager, de lui donner

quelques avis pour ses pratiques de piété, et d'attendre de connaître mieux le terrain sur lequel je m'engageais. J'avoue que je croyais avoir mieux réussi à lui inspirer une grande confiance.

— Comment, mon révérend père, Hélène manquerait déjà de confiance en vous!

— Je ne dis pas cela, et tout à l'heure je m'expliquerai mieux. Dites-moi, et je compte sur votre esprit si fin, si pénétrant, et sur votre tact parfait, toute votre opinion sur M. Deville.

— M. Deville est un homme honorable selon les idées du monde.

— Sa femme me l'a donné comme étant religieux.

— Oui, je crois qu'il fait ses pâques, et même qu'il se confesse à Paris à un jeune vicaire de Saint-Thomas d'Aquin, l'abbé Courbon.

— L'abbé Courbon! je connais cela. M. Deville a-t-il beaucoup d'influence sur sa femme?

— Il en a une immense. Il est facile de dominer Hélène, en l'attaquant par le cœur. Or elle aime son mari, et il lui fait croire tout ce qu'il veut.

— Et c'est un homme intelligent, un homme de mérite?

— Sans aucun doute, mais impérieux et revenant rarement sur ses décisions; très jaloux surtout de l'influence qu'on pourrait prendre sur sa femme. J'en sais quelque chose.

— Quelles sont les opinions politiques de M. Deville?

— Il est conservateur.

— Très bien. Vous saurez, madame, que je porte déjà à votre cousine un si grand intérêt que j'avais, malgré ma répugnance à m'occuper des affaires de ce bas monde, pensé à lui donner mon appui dans la chose la plus difficile, — pour une femme qui met les considérations religieuses au dessus de celles de la fortune et de la naissance, — celle de bien marier sa fille.

— Vous arrivez un peu tard, mon père.

— Je le sais.

— Ma cousine m'écrit : « Le mariage de ma fille s'est décidé si promptement qu'il m'a été impossible de consulter le père Jérôme, et depuis huit jours, je n'ai pas encore eu le courage de lui écrire, je suis, tu le sais, un peu craintive. »

— Elle a tort de me craindre. Je veux être pour elle un père, un ami. Faites-lui comprendre cela, madame la marquise. Je suis surpris que, pas plus que moi, vous n'ayez pas été consultée sur une chose aussi grave.

— Si ma cousine avait daigné me faire part de ses projets, vous les eussiez connus deux heures après la réception de sa lettre. Je suis blessée, je l'avoue, de ce manque d'égards de sa part ; car enfin, mon père, je lui avais promis de la faire admettre dans le monde avec lequel

je suis en relations, c'est à dire dans la meilleure compagnie de Paris.

— Et la plus illustre par tous les souvenirs qui s'y rattachent.

— Sans doute, mon père; seulement la noblesse n'est plus qu'un souvenir : plus de priviléges. Si mon fils s'était jeté dans la vie politique, il aurait pu prendre place au conseil d'État à côté d'un manant : c'est déplorable. Je me dis quelquefois que la noblesse ressemble à une vieille femme dont on peut dire : Elle a été bien belle. Triste éloge!

— Les femmes, madame, n'ont pas le privilége de rajeunir; mais les institutions peuvent renaître. Que le pouvoir temporel du pape s'affermisse et même grandisse, que les ordres religieux se multiplient en France, que l'éducation de la jeunesse leur soit confiée, et par l'influence des femmes chrétiennes cela doit nécessairement arriver, et nous verrons disparaître les grandes injustices de 1789.

— Nous ne verrons pas cela, mon père.

— Peut-être. Il faut toujours y travailler. Mais revenons à votre chère cousine, ce ne sera pas abandonner la question de l'avenir de la noblesse. Il est juste que cette bourgeoisie, qui lui a fait tant de mal, lui donne au moins sa fortune, et achète ainsi le droit de marcher presque son égale.

— Je jurerais, se disait tout bas la marquise, que le père Jérôme appartient à une grande famille.

Elle se trompait : le père Jérôme était le fils d'un ouvrier; mais le froc, selon lui, devait dominer toutes les sommités sociales; la noblesse de naissance n'était pour lui que la sœur cadette de la noblesse monacale.

— Pour faciliter à la famille Deville, continua le moine, son admission dans le monde honorable et religieux, au moins en grande partie, où vous vivez, j'avais pensé à marier l'aînée avec l'unique descendant d'une famille illustre du Rouergue. Le nom de Chantonnay est un nom historique. Les ancêtres de mon jeune protégé ont combattu sous les ordres de Simon de Montfort contre ces infâmes Albigeois. La force des armes fut impuissante à les détruire; mais ils furent vaincus par la puissance du *Saint-Rosaire*, que donna à notre grand saint Dominique la sainte Vierge elle-même. Vous savez que c'est également au *Saint-Rosaire* qu'est due la victoire de Lépante.

La marquise s'inclina en signe d'acquiescement, ne voulant pas avouer qu'elle ignorait complétement ce fait.

— Le dernier des Chantonnay, madame, est resté fidèle aux traditions pieuses de sa famille. Le souvenir de son illustre aïeul, blessé mortel-

lement au sac de Béziers, à côté de Simon de Montfort, et rendant le dernier soupir entre les bras d'un frère prêcheur, lui a inspiré pour notre ordre de vives sympathies; il nous est dévoué, et nous l'aimons.

— Mais c'est une légende que vous me racontez là, mon père; et l'héritier de ce grand nom est-il bien personnellement?

— Très-bien; grand, mince, une figure distinguée, très intelligent, peut-être un peu trop fier de l'illustration des Chantonnay, et il me faudra surmonter quelques difficultés pour l'amener à épouser une bourgeoise; mais il n'a pas de fortune.

— Et c'est ce jeune homme que vous vouliez faire épouser à Laurence?

— Précisément.

— Il faut que ce mariage se fasse.

— Comment pourrait-il se faire, si M. Deville a donné sa parole à M. Villaret? Vous venez de me dire que M. Deville renonçait difficilement à une détermination prise.

— Difficilement, c'est vrai; mais il revient quelquefois sur ses décisions. Il avait bien décidé que ses filles n'iraient jamais au couvent; et Marie a été élevée au Sacré-Cœur, et Laurence, la belle Laurence, la future vicomtesse de Chantonnay, y a été mise après la mort de sa grand'mère. Votre M. de Chantonnay est bien au moins vicomte, n'est-ce pas?

— Non, madame, il n'est pas titré.

— Nous lui donnerons un titre : cela fera bien auprès de ce Deville. L'idée de pouvoir dire : Ma fille la comtesse, ma fille la marquise, grise de suite tous ces gens-là. Il faut absolument que Laurence soit vicomtesse de Chantonnay.

— Alors, madame, vous me seconderez dans cette grande entreprise?

— Je le crois bien, c'est mon intérêt.

— Comment votre intérêt?

— Certainement, mon père. Vous comprendrez que j'aurai assez de peine pour faire accepter les de... Ville, malgré la particule dont je les gratifie. Je ne me soucie pas le moins du monde d'avoir encore sur les bras un Villaret.

— Alors, madame, aidez-moi.

— Je vous le promets.

— Il faut mettre notre projet sous la protection de la sainte Vierge. Êtes-vous du *Rosaire perpétuel?*

— Non, pas encore. Madame Deville m'en a parlé.

— Il faut vous mettre dans la *Garde royale* de Marie, madame.

— J'aime assez cette dénomination : elle a un air belliqueux qui me va. Y a-t-il beaucoup d'obligations attachées à cette association? Je suis déjà engagée dans tant de confréries!

— Il y a très peu de chose à faire, madame. Au reste, je vous enverrai un délicieux petit livre de notre père Marie-Augustin : il vous instruira parfaitement sur cette question. Et je vous prie de vouloir bien contribuer à le répandre. C'est la *Rose mystique effeuillée.*

— Mais c'est on ne peut plus gracieux, ce titre-là. Envoyez-moi la *Rose mystique effeuillée;* mais surtout présentez-moi au plus vite notre vicomte de Chantonnay.

— Je le chargerai de vous porter de ma part la *Rose mystique.*

— A merveille! Qu'il vienne dès demain à midi. Que fait-il à Paris, ce jeune homme?

— Il est homme de lettres.

— Ah! fit dédaigneusement la marquise.

— Il soutient toutes les saintes causes dans le journalisme catholique, madame la marquise.

— C'est très bien, c'est très bien. J'espère qu'il n'est pas trop pédant?

— Pas du tout; il est gai, spirituel.

— De mieux en mieux. Après tout, quand on n'a pas le sou, il faut bien faire quelque chose, et s'il a vraiment du talent?

— Il en a, madame, et beaucoup.

Et se levant, le moine salua madame la marquise de Savinières et se retira en lui répétant :

— Demain, M. de Chantonnay aura l'honneur de se présenter chez vous.

— Votre ami sera parfaitement reçu par moi, mon révérend père.

Au moment où le moine sortait, un valet de chambre entrait dans le salon et présentait un plateau d'argent à la marquise. Sur ce plateau, il y avait une lettre cachetée aux armes des Savinières.

VI

APPARITION D'UN NOUVEAU PERSONNAGE

Restée seule, madame de Savinières prit la lettre : l'écriture lui était inconnue.

— Timbrée de Paris! disait-elle, le cachet des Savinières! De qui peut être cette lettre?

Elle l'ouvrit, tourna la première page pour voir la signature et lut :

Louis de Savinières.

La marquise laissa tomber la lettre : elle devint pâle et tremblante.

— Louis de Savinières! dit-elle; c'est son fils qui m'écrit! le fils de ce Georges de Savinières, si beau, si brillant, et que j'ai tant aimé!

Et tous les souvenirs doux et amers de la jeunesse de la marquise se pressèrent en foule dans

son cerveau ; elle sentit même quelques larmes arriver jusqu'à ses paupières. Ces larmes ne coulèrent pas : la marquise se mit à rire d'elle-même et de sa sensibilité rétrospective.

— Bah ! dit l'étrange femme, si l'on ne m'avait pas très sagement, mais un peu brusquement, fait rompre avec Georges, il est probable que son souvenir ne me troublerait pas plus aujourd'hui que celui du marquis de Savinières, mon très honoré mari.

Et la marquise lut la lettre.

— Je serai enchantée de le voir ce jeune homme. Allons ! quelque raisonnable que l'on soit, il y a un charme, dans ces souvenirs d'un premier amour, dont il est difficile de se défendre. Après vingt-cinq ans, cela est absurde ; mais cela est. J'ai peu de sympathies pour les parents de mon mari ; mais je sens que j'aimerai celui-là. Son père lui a donné le nom de Louis : il se souvenait sans doute de m'avoir nommée souvent sa Louise bien-aimée. Pauvre Georges ! Il était très romanesque, beaucoup plus que moi ; il prenait tout au sérieux. Il avait juré à ma belle-mère de ne jamais chercher à me revoir, et pour rester fidèle à son serment, il a quitté le service, et il a mis les Alpes entre lui et moi. C'est vraiment dommage qu'il soit mort si jeune !... Louis a vingt-deux ans : son père en mourant lui a conseillé, dans le cas où il vou-

drait venir en France, de se mettre sous ma protection. Je comprends tout ce qu'il y a de délicat pour moi dans cette dernière recommandation de Georges à son fils. Eh bien, oui, je serai la protectrice de ce jeune homme; je le produirai dans le monde; je serai sa mère, puisqu'il a perdu la sienne. Allons! c'est presque un roman que je vais recommencer là : il ne sera pas dangereux pour mon repos comme le premier.

Et la marquise, qui sentait encore l'attendrissement la gagner, se hâta de prendre une plume pour répondre à Louis de Savinières.

Mon cher enfant,

Votre père était, en effet, le plus proche parent de mon mari, et le dernier représentant de la branche cadette des Savinières. L'avenir de cette illustre famille repose maintenant sur vous et sur mon fils, et à ce titre, mon cher enfant, vous me serez, tous les deux, presque également chers. Votre père était le meilleur ami du marquis de Savinières. Si mon mari vivait, il vous traiterait certainement comme son fils; ce qu'il aurait fait pour vous, je suis toute disposée à le faire. Venez demain matin déjeuner avec moi; nous causerons et nous verrons ensemble par quels moyens je pourrai vous être utile. Votre

père, en vous adressant à moi, m'a rendue en quelque sorte votre tutrice. Que ce mot ne vous effraye pas! Vous ne me trouverez pas trop sévère. Votre si gracieuse lettre m'a déjà inspiré pour vous un sentiment maternel.

LOUISE DE SAVINIÈRES.

Le lendemain, le jeune comte de Savinières fut exact au rendez-vous. En le voyant, la marquise fut encore une fois presque émue : Louis était la vivante image de son père. Le sang italien qu'il tenait de sa mère colorait chaudement son visage; il avait dans le regard la vivacité et l'énergie des races méridionales; la marquise le trouva charmant.

Après le déjeuner on entra au salon, et là la conversation devint plus sérieuse.

— Voyons, mon neveu, dit la marquise, quels sont vos projets?

— Je n'en ai pas d'arrêtés, ma tante; je suis parti un peu à l'aventure. J'avais le plus vif désir de venir en France. Je suis Français, vous le savez, ma tante?

— Comment Français! N'êtes-vous pas né en Italie?

— Oui; mais mon père était Français; jamais il n'a voulu perdre sa nationalité; et, selon la loi, je suis aussi Français que si j'étais né dans

la rue de Grenelle-Saint-Germain. Mon père adorait la France; il ne me parlait que de la France. Je l'entendais souvent fredonner ces paroles d'un vieux opéra :

Je suis Français, mon pays avant tout.

Et je me suis habitué à dire comme lui.

— Alors comment n'est-il pas revenu en France?

— Ma mère n'a jamais voulu y consentir.

— M. de Savinières aimait beaucoup sa femme?

— Passionnément.

La marquise toussa pour dissimuler une grimace.

Le jeune homme continua :

— Tant que ma mère a vécu, je n'ai pas eu la pensée de quitter l'Italie; mais depuis que j'ai eu le malheur de la perdre, tous mes désirs se sont portés vers ma patrie, et j'y suis revenu.

— Avez-vous de la fortune?

— J'aurais répondu hier à cette question en vous disant : J'ai à peu près vingt mille livres de rentes.

— Ce n'est pas une grande fortune; mais avec vingt mille livres de rentes, votre nom, votre titre, vous pouvez faire un bon mariage. Je me charge de cela.

— Chère tante, permettez. Je vous ai dit qu'hier j'avais vingt mille livres de rentes...

— Et aujourd'hui?

— Aujourd'hui, j'ai mon nom, j'ai mon titre; et, avec ce bagage, si je ne trouve pas une position honorable, il ne me restera qu'à m'engager comme soldat. J'irai au Mexique ou en Afrique, partout où l'on se battra pour la France.

— Que me racontez-vous là? Le Mexique, l'Afrique! Voyons, mon cher enfant, expliquez-vous.

— Cela est facile. Toute la fortune de mon père était placée dans la grande maison de banque de MM. *** et Ce; et ce matin cette maison a été déclarée en faillite.

— La maison *** en faillite! On me la citait hier comme une des meilleures de Paris! Tout ne sera pas perdu?

— Non, non; on m'a donné de grandes espérances.

— A la bonne heure. Voyons, que pouvez-vous sauver de ce désastre?

— Deux ou trois pour cent, de quoi m'acheter un fourniment de cavalier. J'aurai un beau cheval.

— C'est donc une ruine complète?

— Complète, chère tante.

— Eh bien, mon neveu, vous aurez, en effet, un beau cheval; c'est moi qui vous en donnerai

un ; mais ce sera pour aller caracoler au bois de Boulogne.

— Je n'ai point d'objection à faire contre le bois de Boulogne, ma chère tante, et je vous suis on ne peut plus reconnaissant. Seulement je vous ferai observer qu'il faudra bien me livrer à des exercices plus sérieux, et je ne vois pour moi que deux choses : aller me battre au Mexique ou me faire laboureur. L'épée ou la charrue, c'est tout ce qu'il y a de mieux pour un gentilhomme ruiné, qui n'a fait que des études superficielles et qui n'a que des talents d'amateur. Il vaut mieux aller se battre que d'exposer des croûtes au salon, ou donner des leçons de piano.

—Mais vous êtes donc toqué de batailles, mon neveu? Vous ne parlez que de *partir en guerre* contre les ennemis.

— Je connais ce métier-là, ma tante, et je l'aime!

— Vous connaissez ce métier?

— Oui, parbleu! Je me suis battu, comme un lion, en Italie.

— Oh! cher enfant, quel bonheur! Vous étiez dans l'armée de notre saint-père, n'est-ce pas? A Castelfidardo peut-être? Tout est sauvé! vous êtes un héros, et je vous ferai marier avec la plus riche et la plus noble héritière de France et de Navarre.

— Hélas! ma tante.

Et le jeune homme joignait les mains d'un air contrit et baissait les yeux, tandis qu'un sourire fin et railleur effleurait ses lèvres, et contrastait avec l'humilité de sa pantomime.

— Hélas! ma tante, je n'étais point à Castelfidardo!

— Où étiez-vous donc?

— A Solferino! A telle enseigne, que j'en ai rapporté cette médaille, une décoration française, ma tante!

Et le jeune homme releva sa tête avec orgueil.

Il était si beau, il rappelait si bien à la marquise ce Georges tant aimé, qu'elle se montra très indulgente, et ce fut sans le moindre accent de colère qu'elle lui dit :

— C'est affreux ce que vous dites là! Vous, un Savinières! se battre contre l'Église, contre le pape!

— Permettez, ma chère tante, je ne me suis battu ni contre l'Église ni contre le pape; je me suis battu pour l'indépendance du pays de ma mère, qui était Milanaise, et contre les Autrichiens. Je connais un peu l'histoire de France et celle des Savinières; et la France et les Savinières pourraient bien, en y regardant de près, avoir un arriéré de comptes à régler avec l'Autriche. Et d'ailleurs, ma tante, il y avait à Solferino et à Magenta une assez grande quantité d'officiers appartenant à la noblesse française, et

je vous assure qu'ils tombaient sur les Autrichiens avec un entrain qui faisait plaisir à voir.

— Ces bons Autrichiens! qui soutenaient si bien le pouvoir temporel!

— La France le soutient aussi et même avec plus de générosité. Vos bons Autrichiens faisaient fusiller plus de sujets du pape dans une semaine, que les Français n'en ont expédié depuis qu'ils sont à Rome.

— Eh bien, mon neveu, je connais des Italiens qui regrettent amèrement la domination de l'Autriche.

— Je le crois sans peine, ma tante. Quand Charles VII chassa les Anglais, il y avait un parti en France qui disait aussi : ces *bons Anglais;* et il se trouva un évêque, Pierre Cauchon, et des prêtres français qui brûlèrent cette douce et touchante héroïne, Jeanne d'Arc, par amour pour ces *bons Anglais*. Vos Italiens me paraissent dignes de prendre rang auprès de Pierre Cauchon!

— Allons, mon cher enfant, je vous pardonne. Après tout, vous êtes à moitié Italien, et je comprends le patriotisme. Croyez bien que si une domination étrangère pesait sur nous, je serais très heureuse de la voir abattre.

— Alors, ma tante, nous nous entendrons à merveille. J'espère que vous me pardonnerez la sincérité avec laquelle je vous fais connaître toutes mes opinions, bien que je sache qu'elles

pourraient quelquefois se trouver en désaccord avec les vôtres. En cela, ma tante, je ne suis pas Italien : je manque tout à fait de finesse et d'esprit de ruse.

— Oui, je le vois, vous avez toute la franchise, toute la loyauté de votre père ; ce n'est pas cela qui pourra vous nuire dans mon esprit, mon cher enfant.

Et la marquise donna encore un soupir au passé, et resta quelques instants rêveuse.

Puis, reprenant la parole :

— Vous n'aimez pas les Autrichiens, je le comprends ; moi je les aimais assez... en Italie. Mais j'espère que vous n'êtes pas un impie?

— Non, ma tante, ma mère était une sainte femme. Seulement elle n'avait pas la crédulité et la superstition des Italiennes.

— Vous n'êtes pas l'ennemi de notre saint-père le pape?

— Moi ! ma tante, l'ennemi de Pie IX ! Dieu m'en garde. Je le vénère, et il est pour moi l'objet d'une profonde pitié.

— Il est, en effet, bien malheureux ! il a perdu la plus grande partie de ses États.

— Oh ! dussé-je vous déplaire encore, je vous dirai que je ne regarde pas cela comme un malheur ; et Pie IX, qui connaît mieux que personne les vices du gouvernement romain, puisqu'il a voulu tout réformer en montant sur le trône,

pourrait bien penser comme moi, je vous l'assure, mais il ne peut pas le dire.

— Alors pourquoi plaignez-vous Pie IX?

— Je le plains, ma tante, d'avoir, en montant sur le trône, conçu dans sa pensée de grandes choses; d'avoir rêvé d'affranchir sa patrie du joug de l'étranger, de lui donner l'unité et la liberté, de détruire les abus séculaires du gouvernement théocratique. Je le plains d'avoir fait les premiers pas vers le but le plus glorieux qu'un chef de l'Église pût se proposer; d'avoir vu les Italiens, transportés, délirants, se lever comme un seul homme pour acclamer le pontife libérateur; d'avoir senti le cœur du peuple battre contre son cœur de prêtre et de roi; et après ces joies enivrantes, je le plains de s'être heurté aux premiers obstacles qu'il a trouvés sur sa route, de n'avoir pas eu la force de les franchir, de n'avoir plus vu que des ombres là où il avait vu la lumière, et de s'être jeté entre les bras de ces hommes qu'il avait jusque-là regardés comme ses plus grands ennemis. Oui, j'aime Pie IX pour tout le bien qu'il a voulu faire, et je le plains d'avoir été faible.

— Le pape a eu raison de reculer devant les exigences révolutionnaires, mon cher neveu. Nous ne comprenons pas la portée de ses actes; nous devons nous incliner, et croire à sa sagesse infaillible.

— Quoi ! ma tante, vous êtes ultramontaine?

— Oui.

— Et vous croyez à l'infaillibilité du pape?

— Sans doute. Pourquoi cela vous surprend-il ?

— Parce que mon père m'a souvent dit que la royauté en France avait toujours été gallicane, ainsi que la noblesse.

— Cela est vrai ; mais, dans les circonstances difficiles où se trouve la papauté, on est convenu tacitement, dans notre monde, de ne plus soulever certaines questions religieuses.

— Je comprends; c'est une bonne tactique des jésuites : un principe non discuté est un principe mort. Et quand en Italie personne ne croira plus à l'infaillibilité du pape, — et le pape, moins que personne, vu qu'il a fait l'expérience de son infaillibilité, en passant du blanc au noir avec autant de facilité qu'un simple mortel, — tous les catholiques français, dis-je, oubliant leurs traditions, se trouveront ultramontains, ceux qui résisteront se feront libres penseurs,

— Mon neveu, savez-vous que je vous admire !

— Et sur quoi, chère tante, fondez-vous cette admiration dont je me connais indigne?

— Comment! A vingt-deux ans, avoir déjà des idées arrêtées sur des matières aussi graves?

— Songez donc, ma tante, que la question politique en Italie se lie nécessairement à la question religieuse. Les Italiens ne peuvent

rester indifférents aux courants d'idées qui s'établissent en France.

— Allons, je vois bien que vous êtes un peu toqué de libéralisme.

— Oui, ma tante, un peu. Pour rien au monde je ne voudrais surprendre la bienveillance de la plus aimable et de la plus belle des tantes pour un coquin de neveu, en me faisant à ses yeux tout autre que je ne suis.

— Et il faut vous accepter tel que vous êtes?

— Je vous le conseille, chère tante.

— Comment! vous me le conseillez?

— Oui, sans doute, je serai le plus tendre, le plus dévoué des neveux; je remplacerai votre fils absent. Vous aimez la discussion, nous discuterons ensemble, et je vous rendrai aussi libérale que moi.

— Oh! pour cela, monsieur, je vous le défends! Je prétends, bien au contraire, vous convertir. A présent, parlons sérieusement. Il faut vous marier.

— Je le veux bien, ma tante, mon cœur est libre pour le quart d'heure. J'ai vu mon père et ma mère si heureux dans leur union que le lien conjugal ne saurait m'effrayer.

— Très bien, très bien. Une fois marié, je vous fais entrer dans la diplomatie.

— Cela me sourirait assez.

— Eh bien! mon neveu, comptez sur moi.

Dans ce moment, la porte du salon s'ouvrit, et un domestique annonça :

— M. de Chantonnay.

La marquise n'avait pas oublié qu'il devait venir ce jour-là ; mais la lettre du jeune comte de Savinières, les souvenirs que sa présence avait rappelés, enfin un de ces accès d'engouement auxquels la marquise était fort sujette, et que cette fois du moins son neveu justifiait, tout cela avait ralenti son zèle pour le protégé du révérend père Jérôme. Si son neveu n'eût pas été ruiné, il eût été facile de lui trouver une femme dans le faubourg Saint-Germain ; dans sa position, c'était plus difficile. La noblesse, en fait d'affaires matrimoniales, est tout aussi positive que la bourgeoisie. — Votre neveu est charmant, dirait-on à la marquise, mais ma fille n'est pas assez riche pour épouser le comte de Savinières sans fortune, et elle l'est assez pour faire un bon mariage, sans sortir de la classe où elle est née. Et l'on ajouterait tout bas : Votre neveu peut imiter votre mari en épousant une riche bourgeoise qui l'enrichira.

Madame de Savinières suivait facilement deux idées à la fois, et tout en causant avec son neveu, elle calculait toutes les probabilités et toutes les difficultés qu'elle pourrait trouver.

Sa décision fut bientôt prise.

Laurence Deville serait la femme de Louis de

Savinières. Et quant à M. de Chantonnay, si le père Jérôme tenait à le marier immédiatement, il chercherait ailleurs, ou bien il attendrait que Marie eût dix-huit ans. Bien entendu qu'elle ne retirerait pas la parole qu'elle avait donnée au révérend père; elle ne voulait pas s'en faire un ennemi. Elle se servirait de lui pour évincer le Villaret, et ensuite elle saurait bien reléguer Chantonnay au dernier plan.

Le fils spirituel du père Jérôme entra dans le salon de madame de Savinières à midi et cinq minutes, celle-ci avait déjà tracé toute sa ligne de conduite. Son neveu se retira, et la marquise resta seule avec Chantonnay. La première impression fut favorable; elle pensa que le père Jérôme n'avait pas trop surfait les mérites de son protégé, madame de Savinières se montra gracieuse, mais avec une certaine réserve qui n'échappa point à Hector. D'après la conversation qu'il avait eue la veille avec le père, il espérait mieux que cela. Toutefois, la marquise lui ayant dit qu'elle recevrait le mardi, pendant tout l'hiver, et que les hommes dévoués comme lui aux bonnes doctrines seraient toujours bien reçus chez elle, il se retira presque satisfait. Je rencontrerai mademoiselle Deville à ces soirées, se dit-il, et, si elle me plaît, je saurai bien m'en faire aimer. Je n'épouserai jamais que la femme dont je serai amoureux. Je n'ai pas dit cela au

père Jérôme, il ne m'aurait pas compris. Ah! ces pères de toutes couleurs, il n'y a pas d'idéal dans leur manière d'envisager le mariage. Selon eux, c'est une triste nécessité, pour des natures moins angéliques que les leurs; un remède contre la concupiscence, et un tas de sornettes semblables. Non, non, sire de Chantonnay, mettez de la poésie dans vos aspirations conjugales, et ne vous avisez jamais de comparer une jolie femme à du calomel ou à de l'émétique.

VII

APPRÉHENSIONS D'UN AMANT

Armand Villaret à l'abbé Courbon.

Vareilles, près la Souterraine (Creuse),
le 4 novembre 186...

Mon bien cher ami,

Nous partons sous peu de jours de Vareilles, ma mère et moi. Laurence et sa famille ne tarderont pas à se rendre à Paris. L'automne est venu. Notre beau pays se dépouille : des rafales terribles sont tombées sur tout le plateau : adieu le soleil, adieu nos riants paysages! Desséchées par les dernières chaleurs, les feuilles des arbres

cèdent aux vents violents qui nous arrivent de l'Atlantique et jonchent déjà le sol de nos prairies. Cette ravissante contrée est en deuil et se prépare aux rigueurs de son hiver.

Et moi, mon ami, au milieu des enivrements d'un amour qui s'est emparé de toute mon âme, je suis plus triste encore que cette nature assombrie ; non pas que j'aie vu dans le regard de Laurence un attiédissement, que ses paroles soient moins douces, que je sente moins son cœur venir à mon cœur. De ce côté il me semble que j'ai peu à craindre.

Mais, depuis quelques jours, madame Deville, quoique convenable pour moi et affectueuse pour ma mère, semble avoir complétement changé. Ma mère a su qu'après avoir lu plusieurs fois une lettre venue de Paris, elle avait beaucoup pleuré. On lui a surpris des regards de tristesse sur Laurence. Que se passe-t-il? Reviendrait-on sur des paroles données? Quel est l'obstacle qui vient se dresser devant moi, au moment où je me reposais doucement dans mes rêves de bonheur?

Ma mère et moi nous nous confondons en conjectures. Il y aurait imprudence de sa part à amener la moindre explication. Nous partirons donc probablement de la Creuse sous le poids cruel de l'incertitude.

Mais je sais que vous êtes l'ami de M. Deville.

Je compte beaucoup sur vous, pour qu'à son arrivée à Paris vous le mainteniez dans les dispositions sympathiques dont il ne cesse de me donner des preuves. Je l'aime déjà comme un père; et, franchement, je serais ingrat si je ne répondais pas à une affection dont je suis fier. C'est un homme qui cache, sous des dehors modestes, une belle intelligence. Que de graves mais délicieuses causeries n'avons-nous pas ensemble dans nos longues courses à travers nos coteaux boisés, sous ces châtaigneraies épaisses qui semblent, de loin, des forêts colossales d'orangers, tant leur feuillage rappelle la belle verdure de l'arbre aux pommes d'or! Il a toutes les grandes aspirations de notre siècle. Il connaît nos penseurs, nos économistes, nos publicistes. Il n'est étranger à aucun des grands problèmes d'émancipation et de liberté que s'est posés la presse contemporaine. C'est, de plus, un sérieux chrétien. Si jamais des circonstances fatales pouvaient l'amener à me refuser la main de Laurence, je sens que j'aurais un amer chagrin à le perdre pour ami.

J'oubliais de vous dire que Marie, la sœur de Laurence, joue ici un rôle qui me paraît étrange. Devenue la confidente de plus en plus intime de sa mère, elle exerce certainement sur elle une influence secrète. Depuis la lettre de Paris, on les surprend dans des entretiens très animés,

qu'elles interrompent brusquement, quand elles supposent qu'on peut les entendre.

Serait-elle opposée à mon mariage avec Laurence? Il n'y a pas d'hypothèses que je ne fasse. Il en est une que je me garderai bien de communiquer à ma mère, mais dont je dois bien simplement vous faire part. Je ne crois pas céder à un mouvement de fatuité stupide en vous disant que cette singulière jeune fille, née avec une imagination ardente, que la lecture de beaucoup de livres pieux et les habitudes d'une certaine dévotion ont beaucoup exaltée, m'a paru jalouser fortement sa sœur. Nous autres hommes, nous nous trompons peu sur certains indices, par lesquels les jeunes personnes, même les plus pudiques, se trahissent toujours. Je vous résume le tout dans ce mot : Marie m'aime.

Que ce fait soit complétement étranger à l'agitation et aux larmes de madame Deville, cela pourrait être. Mais une certaine joie qu'elle dissimule mal depuis la crise que subit sa mère, certaines prévenances plus accentuées encore envers moi, quoique toujours d'une irréprochable chasteté, me laissent penser qu'elle a un intérêt personnel dans cette affaire mystérieuse, où se perdent et mon peu de pénétration et la plus longue expérience de ma mère.

Adieu, mon bien cher ami, j'ai hâte de me retrouver à Paris auprès de vous, auprès de tous

ceux qui m'aiment, de me remettre à ces travaux virils qui sont l'escrime des fortes intelligences. Mon devoir m'a retenu quelque temps auprès d'une mère. Des sentiments plus tendres sont venus occuper mon cœur. Mais je sens que j'ai besoin de la vie intellectuelle pour ne pas trop me livrer aux joies enivrantes d'un amour absorbant.

Adieu. Tout vôtre.

ARMAND VILLARET.

P. S. — Imaginez-vous qu'à part la lecture rapide des journaux que M. Deville reçoit à Vareilles, je suis devenu étranger comme un Algonquin à tout le mouvement actuel. Et pourtant quelle époque! Quelle accélération dans la vie sociale! Quelles transformations profondes élaborées pacifiquement, et prêtes à la réalisation quand sera tout écoulée l'heure de l'incubation dernière! C'est le grand caractère du dix-neuvième siècle de marcher à pas rapides vers ces transformations qui amèneront un monde nouveau.

Je suis fier d'appartenir à l'école qui ressent, pour cet avenir meilleur, les plus ardentes sympathies. Malheureusement j'ai à déplorer la funeste direction imprimée autour de moi à la

société religieuse. Plus nous avançons, plus ce petit monde, et je l'appelle petit en raison de sa faiblesse intellectuelle et de son isolement au milieu de la grande civilisation contemporaine, semble reculer, avec une obstination farouche, vers les idées, les formes religieuses et sociales des âges que l'histoire a nettement appelés barbares. Plus l'avenir paraît radieux et fait espérer à l'homme arraché aux conditions fatales d'une existence douloureuse le règne de la paix et des joies pures sur la terre, plus ce monde, se plongeant dans la nuit, dépense d'admiration et de regrets sur les temps où tout était pour l'homme souffrance et désespoir.

Je vous ai entendu, mon gracieux penseur, déplorer cet aveuglement d'hommes parmi lesquels se trouvent des talents sérieux et de grandes vertus. Je vous assure que c'est là l'un des problèmes sociaux les plus étranges des temps modernes. Un livre aux formes un peu attrayantes sur un sujet si plein d'actualité, quoique grave, serait une œuvre capable de provoquer un vif intérêt. Si les bois, les champs, les fleurs, des soins aussi à donner longtemps à ma pauvre mère, ne m'avaient pas dérobé les longues heures de mon séjour dans ce beau pays, j'aurais pu écrire ce livre, et le déposer avec quelque orgueil dans la corbeille de mariée de Laurence.

Mais sur ces questions qui passionnent toute intelligence élevée, je sens que ma pensée m'emporte. Je ne vous enverrais pas une lettre, mais un long chapitre; et je dois ménager vos moments consacrés à des œuvres plus méritoires que celle d'écouter un rêveur.

VIII

LES HOMMES NOUVEAUX

Armand Villaret, rendu à Paris avec sa mère, et installé dans un joli et frais appartement de la rue de Beaune, se hâta de faire visite à l'abbé Courbon, son ami.

Le jeune littérateur avait immensément gagné dans ses voyages. Le séjour qu'il avait fait à Naples, à Florence, à Rome, où il avait vu de près le mouvement de la renaissance italienne, mouvement qui se rattache d'une manière intime aux destinées futures et peut-être prochaines du monde occidental, avait beaucoup mûri ses idées. Parti de France avec des aspirations juvéniles, il revenait avec des convictions pro-

fondes, des connaissances pratiques. Son génie noble et ferme avait atteint la virilité.

La question religieuse tient une trop grande place dans la question sociale moderne, pour que Villaret, tout en se livrant à ses études d'économie politique et d'art, ne lui donnât pas une attention toute particulière. Il avait beaucoup entretenu les hommes d'élite de l'Italie sur cette question capitale. Il les avait tous trouvés unanimes sur un point : l'état de décrépitude où est tombée cette forme du christianisme appelée le catholicisme romain..

Villaret appartenait à l'école de l'abbé Courbon et des hommes qui, séparant le côté divin de l'idée chrétienne du côté humain des institutions catholiques, pensent que ce grand centre d'unité religieuse, qu'on l'appelle papauté ou primauté pontificale, est de première nécessité dans la reconstruction sociale de l'avenir. Villaret, dans des conférences nombreuses, avait beaucoup contribué à populariser, à Paris. parmi les jeunes penseurs, les idées de l'abbé Courbon. On peut dire que ces deux hommes profondément chrétiens étaient les premiers apôtres de l'Église nouvelle, poussant ses rejetons vigoureux à travers le détritus religieux entassé autour de l'idée chrétienne, pendant le long sommeil du moyen âge, et destinée à remplacer lentement, sans secousses violentes,

comme celles de la réforme, la vieille Église s'effondrant avec rapidité dans ses orgies incroyables de théocratie, d'omnipotence papale, de mysticisme, on devrait presque dire de fétichisme.

On comprend la joie des deux amis de se revoir après une longue séparation.

Aux premiers épanchements succéda l'entretien sérieux sur la situation religieuse.

— Où en sommes-nous? dit Villaret. L'œuvre de l'avenir marche-t-elle?

— Oui, mon ami, elle marche, mais moins par les efforts des hommes de l'Église nouvelle, que par le merveilleux entrain avec lequel les hommes de la vieille Église, en voie de démolissement de leur édifice vermoulu, le font crouler de toutes parts. Depuis votre départ, ce travail providentiel de décomposition s'est accéléré. Le falotisme, usé dans l'opinion, réduit aux mesquines proportions d'une secte haineuse, inintelligente, se servant de son influence sur un saint vieillard portant la robe blanche des papes, inspire les mesures les plus folles, et fait tenir à la bouche auguste qui parle au Vatican les oracles les plus absurdes, auxquels le monde nouveau ne répond que par le sourire ou la pitié. La grande institution à laquelle, dans la reconstruction de l'Église de l'avenir, nous réservions une si belle place, comme cen-

tre d'unité, comme chef-lieu de l'amphictyonie chrétienne, en respectant l'autonomie des autres Églises que nous aurions arrachées au sommeil et à l'isolement, cette grande institution se déconsidère de jour en jour ; de telle sorte que la fin du pontificat actuel aura été l'une des époques les plus désastreuses de ces derniers temps.

— Vous n'attendez donc plus aucun secours du côté de Rome?

— Aucun, maintenant. Les intérêts mondains, matériels, la conservation de la motte de terre, puisque c'est le mot historique, ont tellement atrophié les intelligences de cette malheureuse prélature, au sein de laquelle Pie IX ne se fait supporter qu'en épousant ses rancunes politiques et ses cupidités des biens terrestres, qu'il y aurait folie à attendre quelque chose de là.

— Vous les avez vus vous-même, vous avez pu les juger?

— Oui, répondit Villaret, je les ai vus et je les ai jugés. A part quelques nobles intelligences qui se détacheront du romanisme vermoulu, tout le reste, autant par étroitesse d'idée que par intérêt matériel, se traînera dans une réaction obstinée contre tout plan de transformation religieuse. Mes voyages en Italie m'ont confirmé dans cette croyance, que le sacerdoce

officiel, gardien jusqu'à ce jour d'une magnifique doctrine, se perdra, comme le sacerdoce de toutes les religions antiques, comme le sacerdoce du temple de Jérusalem, comme celui des sanctuaires de l'Égypte et de la Perse, dans son endurcissement à garder la forme périssable, au lieu de se rajeunir en acceptant la forme nouvelle que le mouvement du génie humain imprime au dogme impérissable, à certaines grandes heures de la vie religieuse des peuples. Je crois donc que vous avez raison. Nous prendrons, dans ce sacerdoce officiel, tout ce qui pourra comprendre la grandeur de l'Église nouvelle; nous laisserons à leur paganisme grossier, à leurs dévotions misérables, tous ceux en qui s'est opérée la réincarnation du moyen âge formaliste et mystique.

— Depuis vous, mon cher ami, reprit l'abbé, le mouvement d'amélioration vers la décomposition de la vieille Église s'est manifesté dans l'empire que prennent, de plus en plus, nos moines sur le petit troupeau de bonnes âmes qui suivent docilement les routines du culte. Vous vous feriez difficilement une idée du ravage que font ces hommes. Imaginez le plus fol entassement des rêveries mystiques oubliées dans les vieux livres; ils les ressuscitent toutes. Leur presse nous inonde de ces récits d'extases et de révélations que l'Église, à ses jours de

calme, avait jugés dangereux, et dont elle avait, pendant deux siècles, arrêté l'épidémie. Marie d'Agréda a plus de lecteurs aujourd'hui, dans ce monde dévot, que les quatre évangélistes. Les femmes pieuses d'un grand monde où la dévotion est redevenue de mode, n'ont jamais lu saint Paul, mais possèdent les révélations de sœur Emmerich. C'est surtout par la direction que ces hommes complètent leur œuvre. Vous savez les sages idées qui avaient lentement prévalu dans l'Église de France pour ôter à la confession ce caractère d'odieux espionnage et d'investigations obscènes, que lui avaient donné les scolastiques, particulièrement les ordres religieux. Toute cette prudence est proscrite aujourd'hui sous le nom de relâchement; et nos parfaits, moines ou non moines, en reviennent aux étranges aberrations qui ont été si longtemps la honte de l'Église. Comme ce métier est fort lucratif, qu'il donne entrée dans les grandes familles, qu'il crée le plus puissant protectorat pour les maisons religieuses, il n'est pas étonnant que nos confesseurs, appartenant aux ordres monastiques, exploitent cette mine féconde, puisqu'ils en retirent de l'influence pour leurs couvents et de la considération personnelle. Mais aussi ils achèvent de tuer la confession. Pratiquée comme ils l'entendent, elle serait l'une des institutions les plus dangereuses

qu'un génie, ennemi de l'humanité, eût pu concevoir pour l'amener à l'étiolement et la traîner pour jamais dans la barbarie. Mettre toute âme ici-bas dans la dépendance unique et absolue d'un moine vivant au milieu du cloître, pour qu'elle ne pense, n'agisse, ne parle que sur un signe de ce maître minutieux et fanatique, ce serait le voile funèbre jeté sur toute face humaine. Avant deux ou trois siècles d'un tel régime, le monde civilisé en serait à la vie des Boschimans de l'Afrique; et l'homme en viendrait un jour à regretter l'existence insciente mais libre de la bête sauvage dans les forêts. Je sais très bien que l'humanité ne donnera pas dans ce piége. Une heure arrivera où cette renaissance du christianisme barbare du dixième siècle sera bafouée. Mais aussi le nombre des âmes attachées à la foi chrétienne, déjà bien restreint aujourd'hui, se trouvera plus petit encore. Il faudra les sueurs d'un long et difficile apostolat pour faire accepter, de nouveau, la foi compromise par son alliance malheureuse avec ce système écrasant de direction spirituelle. Vous le voyez donc, ces hommes travaillent pour l'Église nouvelle, en faisant détester la vieille Église, en provoquant sur celle-ci, on dirait à plaisir, la désaffection et la haine; mais par là même qu'ils démolissent comme des aveugles ce qu'ils prétendent soutenir et rendre

prospère, les ruines qu'ils amoncèlent resteront, et seront un terrible obstacle pour la reconstruction de l'avenir. Voilà, cher ami, le bilan actuel de l'Église; il n'est pas beau. C'est une triste joie de voir tomber ce que l'on aime, lors même qu'on a l'espérance de lui rendre son premier éclat.

— Et, dans la polémique, où en est-on?

— Le monde de la libre pensée continue ses conquêtes. En face des folies de la littérature excentrique de nos petits saints de la *Mappemonde catholique* et de tous les révérends pères, il va de soi que la littérature peu croyante soit seule comptée pour quelque chose. Aujourd'hui la presse tout entière, je parle de celle qui se fait lire, est nettement dans le camp des libres penseurs. Vous savez la puissance de la presse. C'est maintenant la reine pacifique et séduisante du monde. Ses ordres ne sont que des invitations à penser jetées sur ces feuilles volantes appelées un journal. Impossible de rêver un plus doux empire. C'est la trompette d'or qui en quelques heures se fait entendre presqu'aux rives de la Neva et aux collines abruptes de la Sicile. La parole humaine a ainsi pris possession du monde civilisé : les rois, les chefs de peuples ne sont que ses ministres. Elle travaille à la grande fraternité humaine. Son œuvre prodigieuse ne s'arrêtera plus. Bâillonnée ici, pros-

crite là, elle a la force des tempêtes, et, sur des ailes rapides, elle se transporte partout où il lui est possible de se faire entendre. Il n'y a de force aujourd'hui pour une doctrine que la presse. L'Église primitive employa à la fois et la parole et le livre. Mais la parole a son action trop limitée. Le livre, copié à la main, ne descend pas dans les masses. La presse maintenant est le livre-parole qui arrive partout et tient, à la même heure, sous sa fascination, l'homme de l'atelier ou de l'échoppe, l'homme du salon, l'homme du gouvernement lui-même. Ce qui fait notre faiblesse à nous, hommes de l'Église nouvelle, qui voulons la grande idée évangélique réalisée dans le monde avec les idées de liberté qui sont la conquête définitive des temps modernes, c'est que nous n'avons pas notre presse. Et nous n'avons pas notre presse parce que nous vivons à l'heure de la chute dernière des formes vieillies du catholicisme, et qu'il ne s'est pas trouvé encore parmi nous d'hommes assez courageux pour poser nettement le programme transformateur en face du fracas des institutions croulantes. Vous, maintenant, Villaret, après votre étude pacifique de la question religieuse sur les lieux mêmes où se dresse, avec une apparence de force, l'Église traditionnelle et mystique, vous pouvez vous consacrer à l'œuvre de préparation religieuse qui apprendra au monde étonné

qu'une Église, sur une base rationnelle, est la conséquence logique de l'effondrement de l'édifice vermoulu que le génie scolastique et monacal a élevé sur la surface de ce globe, en contradiction flagrante avec la sainte parole évangélique. Vous avez là un bel avenir, mon ami. Il vous faudra du courage, je ne le dissimule pas; il vous faudra des sacrifices. Je comprends que, par respect pour votre mère, vous laissiez intacte votre fortune paternelle et que vous refusiez d'en hasarder une notable part dans l'entreprise hasardeuse d'un grand journal représentant l'idée nouvelle; mais tenez-vous prêt. La liberté, mon ami, est quelquefois comme ces doux soleils qui percent la nue, et inondent tout à coup la terre de leurs rayons. Notre école, largement libérale, n'a pas dans son programme une forme gouvernementale unique. Nous ne ferons jamais la faute d'enchaîner l'Église nouvelle aux monarchies, aux démocraties, aux gouvernements de toute forme qui peuvent se combiner encore dans l'âge moderne, jusqu'à l'avénement définitif de la charte universelle des peuples dont l'élaboration coûtera des siècles. Nous avons donc le droit d'être respectés partout, parce que notre doctrine est profondément respectueuse du présent dont nous acceptons l'état social. Nous serons donc de pacifiques apôtres, peut-être pendant quelque temps regar-

dés comme des utopistes, jamais comme de dangereux niveleurs. C'est donc à nous, mon ami, qu'est l'avenir religieux. Entre les négations trop rigoureuses de la libre pensée, entre l'oppression violente des consciences, par une théocratie brutale, il n'y a de place possible que pour la douce parole évangélique appelant tous les hommes à la paix, à l'amour, à l'adoration libre. Pour quelque temps encore ayons recours au livre, qui va aux intelligences. La vérité dans le monde intellectuel se distribue toujours d'en haut. Choisissez le cadre le plus populaire; c'est le roman. Les masses lettrées l'ont choisi comme allant le mieux à leurs instincts nouveaux, à leur double besoin d'impression et de connaissance ; ils y trouvent assez de poésie pour que l'imagination s'en délecte, assez d'idées pratiques pour que la raison s'y éclaire. Le monde antique se civilisa aux chants des poètes qui enseignaient jusqu'à l'art de la charrue :

Sere nudus, ara nudus...

Notre âge se civilise par le roman qui fait de la science sans les grands mots, et de la poésie sans son vague idéalisme. Vos romans seront déjà le programme de l'idée nouvelle.

— Merci, cher maître, répondit Armand Villaret qui avait écouté l'abbé Courbon avec une

douce joie. Je suis à vous, j'appartiens de cœur à votre glorieux apostolat. Je vais me mettre à l'œuvre. J'avais besoin de votre inspiration féconde. Ce sera un noble emploi de mon temps, après les douces heures que je pourrai donner à celle que j'aime, que de composer une grande œuvre dont vous venez de me donner l'idée mère : il faut populariser le programme de l'Église nouvelle.

IX

MARIE DEVILLE

L'abbé Courbon interrompit le premier cet entretien si grave.

— Assez causé de choses sérieuses, dit-il à son ami, parlons à présent de vous, de vos espérances. Quand se réaliseront-elles?

— Dans quatre mois. M. Deville s'obstine à ne pas vouloir marier sa fille avant ses dix-huit ans accomplis.

— Quatre mois passent bien vite.

— Oui, ma raison me dit cela.

— Et la passion vous dit tout le contraire?

— Précisément. Croyez-le bien, mon cher abbé, je pourrais être raisonnable, si les appré-

hensions dont je vous parlais dans ma dernière lettre ne devenaient pas tous les jours plus sérieuses.

— Que pouvez-vous craindre? Je sais par les lettres de M. Deville qu'il vous aime déjà comme si vous étiez son fils.

— Je crois que sa femme ne partage pas ce sentiment. Elle, jadis si bienveillante, n'est plus la même ni pour moi, ni pour ma mère. Je dois cependant convenir que madame Deville est si bonne, si gracieuse, si délicate dans ses rapports avec ceux qui l'entourent, qu'il serait difficile à ma mère et à moi de vous dire pourquoi nous supposons qu'elle ne me verrait pas avec plaisir devenir le mari de sa fille. Nous n'avons là-dessus que des instincts, des pressentiments.

— Et pas de preuves?

— Pas une. Rien de saisissable; tout échappe à l'analyse, et cependant il y a quelque chose.

— Et non, mon cher Villaret, il n'y a rien. Vous êtes amoureux, et les amoureux excellent à se forger des chimères; on sait cela. Votre mère vous adore, et la passion maternelle n'est pas plus raisonnable que les autres passions. Madame Deville regrette sans doute de voir arriver le moment qui la séparera de sa fille; elle est jalouse de vous par anticipation, et voilà ce quelque chose que vous ne pouvez analyser,

mon cher philosophe; pour moi, tout cela est tangible.

— Si vous pouviez me le persuader, vous me rendriez bien heureux. Ma mère redoute une influence secrète. Madame Deville est allée se confesser à Paris à un religieux; elle en a parlé à ma mère avec enthousiasme; elle l'a même engagée à se placer elle-même sous la direction de ce père.

— Savez-vous son nom?

— Il s'appelle le père Jérôme. Il est de l'ordre de Saint-Dominique.

— Mon cher Villaret, si cet homme, pour un motif ou pour un autre, vous devenait hostile, vous auriez, en effet, tout à craindre. Je le connais : c'est un fanatique. Pour se consoler de ne pouvoir plus, comme les dominicains des temps passés, livrer des hérétiques au bras séculier, et prêcher en face des *auto-da-fé* les bienfaits de la sainte inquisition, il se fait inquisiteur dans les familles dont les femmes imprudentes lui ouvrent l'accès, Il se pose là en maître, et malheur à ceux qui peuvent lui paraître suspects même *de levi;* il devient leur ennemi acharné; et vous, mon cher Villaret, avec vos aspirations vers un catholicisme franchement libéral, le seul qui pourra se rallier un jour non seulement toutes les communions chrétiennes, mais encore les hommes de toutes les religions, et faire

comprendre le seul enseignement théologique que le Christ ait donné sur la terre : — Adorez Dieu en esprit et en vérité, et aimez-vous les uns les autres, — vous, mon ami, vous devez être suspect à un moine, non *de levi*, ni même *de gravi*, mais *vehementer*.

— Alors, vous le voyez bien, je suis perdu. Car je crois madame Deville entièrement fascinée par le père Jérôme. Devant ma mère, elle en parle avec une exaltation incroyable : c'est un prêtre tout intérieur, rempli de l'esprit de Dieu, un saint, un ange....

— Assez ; je connais ces litanies, et je pense qu'elle ne manque pas d'ajouter : que les religieux, ayant renoncé au monde, sont seuls capables de conduire les âmes.

— Oh ! pour cela, elle l'a dit souvent à moi-même.

— En présence de son mari, parle-t-elle du père Jérôme ?

— Très peu. Je sais par ma mère que M. Deville n'ignore pas que sa femme a pris ce père pour directeur ; mais quand elle parle de ce saint homme à son mari, elle met une sourdine à ses élans d'enthousiasme.

— J'en suis fâché, cela me prouverait que le directeur est déjà placé en maître entre le mari et la femme, et que celle-ci craint de laisser voir que son âme s'est donnée à ce guide spirituel,

comme elle craindrait de laisser deviner un sentiment coupable.

— Vous ne cherchez pas à me rassurer.

— Non, puisque moi-même je redoute tout pour vous. Je connais les moines ; quand ils tiennent une proie, ils la tiennent bien. Et si vous avez le père Jérôme contre vous, et vous l'aurez, vous épouserez difficilement mademoiselle Laurence. Parlez-moi donc de Marie. Elle avait douze ans quand je l'ai vue pour la dernière fois ; elle était alors bien laide.

— Elle n'est pas belle comme Laurence ; elle ne lui ressemble en rien ; mais avec ses grands yeux noirs et ardents comme ceux d'une Andalouse, on ne saurait la trouver laide. Elle est en religion d'un fanatisme dont rien ne saurait donner l'idée, et quelquefois, en la voyant arriver dans le salon, au moment du déjeuner, pâle, ses yeux si profonds entourés d'un cercle bistre, la pensée m'est venue que cette enfant de seize ans se livrait à ces horribles macérations dont elle lit dans la vie des saints, sa lecture habituelle, de si étranges récits.

— Oui, des confesseurs qui ne laisseraient pas lire à une jeune fille un roman moral, et il y en a, choisi par sa mère, lui mettent entre les mains ces légendes, la plupart extravagantes et apocryphes, qui exaltent le cerveau d'une tout autre manière que les fictions des poètes et des

romanciers, mais qui ne sont pas moins dangereuses. L'extase, l'illuminisme et toutes les maladies nerveuses, si communes dans les couvents, n'ont pas souvent d'autre principe.

— Je le crois sans peine, et Marie Deville pourrait fournir un exemple à l'appui de votre assertion.

— Racontez-moi cela.

— Eh bien, la pauvre enfant, il y a quinze jours, lisait, dans la bibliothèque qui est attenante au grand salon, *Virginie ou la Vierge chrétienne* (1).

— Je connais le livre; il est absurde. C'est un roman mystique.

— Précisément. Tout à coup nous entendîmes des cris d'effroi. J'étais seul dans le salon avec Laurence, madame Deville et ma mère; nous ouvrîmes la porte de la bibliothèque : Marie était en proie à de violentes convulsions. Elle avait vu le diable.

— Le diable! Et sous quelle forme?

— Sous celle d'un crapaud.

— Elle est donc folle, cette petite fille? Au reste, les femmes sont très capables de s'évanouir en voyant des araignées et des crapauds, sans croire pour cela à une apparition diabolique.

(1) Par le père Michel-Ange Marin, religieux minime.

— Marie n'est pas folle; elle est très courageuse; elle a un cœur viril, beaucoup d'esprit, mais elle a cru voir le diable et elle le croit encore. La porte de la bibliothèque donne sur le jardin, elle était ouverte. Marie a vu le crapaud : il était, assure-t-elle, d'une grosseur démesurée; il s'est avancé de son côté, s'est arrêté devant elle, et là, immobile, il la regardait fixement. C'est alors qu'elle a crié.

— Je ne vois rien là de bien surnaturel, et ce pauvre individu de la famille des anoures me paraît bien innocent à l'endroit des convulsions de mademoiselle Marie. Hélas! il a sans doute payé de sa vie la témérité de l'avoir regardée.

— Non, car nous n'avons jamais pu le trouver. Il avait disparu, comme par enchantement, disait Marie.

— Donc, c'était le diable.

— Marie l'assure; et quand nous avons voulu, sa crise nerveuse calmée, nous moquer de cette vision, elle s'est levée gravement; elle a pris dans la bibliothèque la *Vie de sainte Thérèse*, écrite par elle-même, et, ouvrant le volume, elle a cherché un passage qu'elle a mis sous nos yeux. Le démon, raconte la visionnaire d'Avila, se montra à elle, sous la forme d'un crapaud. Et Marie qui, dans la chapelle, pose, sans y penser j'en suis sûr, en extatique, qui se nourrit de lectures mystiques, croit fermement que le diable

peut bien la traiter comme il traitait sainte Thérèse. — Au moment où l'esprit du mal m'est apparu sous cette forme hideuse, nous a-t-elle dit, je venais de fermer mon livre; ma pensée se porta sur ces pauvres âmes qui tombent tous les jours dans les piéges du démon. Je me sentais pressée de prier pour ces âmes et d'offrir ma vie pour une d'elles. Il me semblait que mon sacrifice était accepté, et c'est alors que j'ai vu Satan à mes pieds et jetant sur moi un regard menaçant. J'ai eu peur un instant, peur jusqu'à jeter des cris; c'est une faiblesse indigne d'une chrétienne, ajouta la singulière créature qui, les yeux enflammés, le visage pâle encadré dans les boucles de sa belle chevelure noire en désordre, ressemblait à la pythie antique descendant de son trépied, toute brisée par les étreintes du Dieu qui lui dévoilait l'avenir. A présent, ajouta Marie, rassurez-vous, je ne le crains plus.

— M. Deville a-t-il su cette bizarre aventure?

— Non, sa femme nous a demandé le secret.

— Cette âme pour laquelle Marie offre sa vie, c'est, sans doute, celle de son père; du moment qu'il n'est pas un fanatique, il doit être pour elle un impie.

— Je crois que Marie ne pensait point à l'âme de son père.

— Alors elle pensait?...

— A moi, mon cher abbé; ne riez pas et ne m'accusez pas de présomption. Marie m'aime, je n'en puis douter, et elle veut me convertir. Pauvre enfant! si vous aviez vu quel regard douloureux et passionné elle a jeté sur moi, — seul heureusement je m'en suis aperçu, — quand elle a parlé de cette âme pour laquelle elle offrait sa vie! Encore une fois, cher ami, ne riez pas; toutes les blessures du cœur méritent la pitié.

— Je plains Marie Deville de nourrir en elle une passion sans espoir; et mon hilarité, je vous assure, ne portait que sur votre situation personnelle, placé que vous êtes entre deux jeunes filles charmantes et ne pouvant en épouser qu'une.

— Et ce qu'il y a de plus grave dans ma position, c'est que Marie a sur sa mère un empire absolu; et certainement, s'il se rencontre des obstacles à mon mariage avec Laurence, Marie ne cherchera pas à les aplanir.

— En résumant tout ce que vous me dites, mon cher Villaret, je vois des motifs sérieux de craindre. Mais je connais M. Deville; il vous aime; il aime sa fille; il a un caractère très ferme. De ce côté-là, vous pouvez être tranquille.

— Je le crois.

— Vous vous croyez sincèrement aimé de mademoiselle Laurence?

— Je serais bien malheureux si j'avais seulement un doute là-dessus.

— Eh bien, mon cher Armand, avec ces deux appuis, vous pourrez lutter avec avantage, et contre le père Jérôme et contre votre petite visionnaire, dans le cas, peu probable, où son amour deviendrait de la haine. Et la haine d'un cœur dévot, c'est quelque chose de terrible, je vous assure; surtout lorsque, à l'aide de quelque sophisme, il en arrive à croire qu'il combat, non pour un intérêt humain, mais pour celui du ciel même. Votre mère restera à Paris tout l'hiver?

— Non, elle va partir pour Nice avec sa sœur, madame Raymond. Elle ne veut pas me permettre de l'y accompagner.

— Elle a raison; il faut rester ici, et garder votre trésor.

— Je compte sur votre appui auprès de M. Deville.

— Vous savez bien que vous pouvez y compter. Nous avons la fraternité du cœur, celle non moins puissante des idées. Vos intérêts sont les miens.

X

COMMENT LE DIRECTEUR MARIE LES FILLES

Le dominicain attendait avec impatience le retour de madame Deville et son installation à Paris. Hector de Chantonnay, ardent dans ses désirs, né laissait plus de paix au révérend père. En vain, d'après les lettres confidentielles du curé campagnard, il lui avait fait le portrait de mesdemoiselles Deville, et de semaine en semaine l'avait exhorté à la patience; tout ce qu'il avait pu lui dire n'avait fait qu'enflammer davantage son désir de voir les deux héritières. En définitive, ce n'était qu'une affaire de temps, et le père, quoique tout dévoué, en raison de ses espérances, à ce brillant successeur de Falot, trouvait étrange que de si robustes chrétiens,

des hommes si enthousiastes des idées romaines, des écrivains qui exaltaient si chaleureusement de la plume tous les héros de l'Église, qui parlaient de chapelets, de médailles miraculeuses, qui se signaient presque au nom de la sainte montagne de la Salette et de la grotte de Lourdes, fussent si âpres au mariage et surtout à la dot de leur future.

Chantonnay était revenu souvent à la charge sur cette question capitale, et il ne s'était senti l'âme en paix qu'après que le dominicain lui avait montré une des lettres du curé de Vareilles qui donnait largement à M. Deville cent cinquante mille francs de rente.

Madame Deville arriva enfin. Nous la trouvons dans la chapelle de la rue de Vaugirard, aux pieds de son cher directeur.

— Vous ne doutez pas, mon bon père, de mon désir de suivre en tout vos inspirations; mais, ma lettre vous l'a dit, mon mari avait donné sa parole à M. Armand Villaret.

— La belle chose qu'une parole donnée quand elle peut avoir pour résultat de faire entrer dans une famille chrétienne un faux catholique, un écrivain aux idées toutes mondaines, un faiseur de drames! Ah! fi donc! Ma chère fille, une parole donnée dans ce cas-là est rétractée à l'avance. Vous devez tout faire pour que votre mari la retire promptement.

— Mon père, je doute beaucoup que cela soit possible. Mon mari tient à ce mariage. Conformément à vos ordres, j'ai essayé d'ébranler ses résolutions. C'est terrible un mari, mon révérend père! Il n'a pas eu l'air de me comprendre. Je ne pouvais rien alléguer contre M. Villaret, et mon opposition devenait inutile. Le fin mot de tout cela, je dois vous le dire, c'est que mon mari s'est épris de M. Villaret, pour le moins autant que ma fille. Mon bon père, ayez compassion de moi, mais, je vous le dis en toute confiance, je n'ai pas pu faire mieux.

— Vous savez à présent pourquoi je repousse ce prétendant à la main de votre fille. C'est un ennemi des ordres religieux, un ennemi des doctrines romaines.

— Il m'a paru foncièrement religieux, mon père.

— Allons donc! ces gens-là jouent un rôle. On n'a pas de religion quand on n'est pas pour les priviléges glorieux du pape. Mais nous reviendrons plus tard sur ce point capital. Et je vous dirai tout ce que j'ai appris.

— Très bien, mon père.

— En attendant, je dois m'ouvrir à vous d'un plan auquel je tiens par dessus tout, auquel se lient tous les intérêts de notre ordre, par conséquent ceux de la sainte Église.

— Je vous écoute, mon père.

— Vous savez dans quelle malheureuse situation se trouve notre très saint-père le pape. Ses affaires temporelles sont terriblement compromises. On lui a enlevé la plus grande partie de ses États. Le reste est fortement menacé. Je dois vous initier à tous nos secrets. Le temporel de l'Église est tout pour nous. Dans la position actuelle du catholicisme, quand on s'abandonne autour de nous à une coupable indifférence, quand, si l'on en excepte quelques familles honorables comme la vôtre, chère enfant, il n'y a plus de vrais enfants de l'Église que de pauvres gens des campagnes, attachés aux vieilles cérémonies catholiques par la routine et l'instinct d'imitation de leurs pères, il est temps que nous fassions tous des efforts extraordinaires pour retenir ce qui reste encore de notre religion sainte autrefois si prospère. Mais que deviendra, pour ces masses ignorantes dont je vous parle, le prestige dont elles ont vu la religion entourée jusqu'à ce jour, si le pape n'est plus que le chef spirituel de l'Église, le modeste évêque de Rome, réduit à vivre des ressources de son diocèse ou de l'aumône, bientôt prête à se tarir, du *denier de Saint-Pierre?* Vous voyez la position. Nous sommes en face d'ennemis de toute sorte de cette papauté autrefois si brillante. Non seulement nous avons les impies qui

voudraient la renverser, mais encore nous avons, au sein du catholicisme, des hommes, selon moi, tout aussi impies, qui verront tomber sans regret cette papauté temporelle avec cette belle pensée, la plus absurde qui se puisse concevoir, que, débarrassée des occupations d'une royauté terrestre, la papauté sera plus libre pour s'occuper des affaires spirituelles. Des utopistes, ma fille, des utopistes que de tels hommes!

— Mon père, j'ai bien quelquefois entendu tenir ce langage à des hommes sérieusement attachés à la religion.

— Oh! je le sais bien, votre Armand Villaret doit être un chrétien de cette catégorie. Quand on parcourt ses livres, on ne se trompe guère sur l'esprit qui les inspire. Les singuliers chrétiens que ces hommes-là! On vient d'inventer pour eux l'épithète plaisante de « Philistins catholiques; » j'y souscris pour ma part. Des gens qui veulent associer le libéralisme et le catholicisme, franchement, après tant de condamnations de la liberté par les souverains pontifes, notamment par l'illustre Grégoire XVI et par l'immortel Pie IX heureusement régnant, peut-il y en avoir encore? Et n'a-t-on pas raison de fulminer contre ces « Philistins? » Or, maintenant, il faut serrer nos rangs, grouper toutes les forces catholiques, faire appel aux derniers soldats de la papauté. Non seulement, ma fille,

nous avons besoin de jeunes volontaires qui aillent, auprès du saint-père, renouveler le dévoûment des martyrs de Castelfidardo, de ce côté-là vous ne pouvez pas fournir votre contingent, mais encore nous avons besoin de soldats énergiques dont l'épée soit une plume, qui combattent vaillamment contre la peste de ce siècle, les mauvais journaux, qui en créent de bons, qui propagent partout les doctrines romaines, qui inspirent le dévoûment comme nous prêchons « la dévotion au pape, ce maître de l'Église, ce dieu visible sur la terre. » Notre dernier but est donc d'encourager les vrais écrivains catholiques, d'en former comme une armée compacte au milieu de ce Paris, le cloaque de la mauvaise presse, pour contre-balancer l'effet délétère de toutes les doctrines de pestilence. Aujourd'hui Dieu, qui n'abandonne jamais la barque de Pierre, nous envoie de généreux et hardis rameurs. Ils sont sortis des écoles où les pères des différents ordres enseignent le plus pur catholicisme. Ce sont des anges d'orthodoxie. Tout cela est romain jusqu'au bout des ongles. Vous, ma fille, certainement vous êtes romaine, très romaine?

— Oh! oui, mon bon père, j'aime bien Rome, notre saint-père le pape.

— Eh bien, il faut aimer en œuvres et non en paroles, en faits et non pas en beaux senti-

ments. Quand on est romaine, mon enfant chérie, on doit être disposée à sacrifier au pape mari, filles, fortune. Je ne connais que cela. *Non verbo, sed opere.*

Le moine s'exaltait; il en venait à parler latin. Madame Deville trouvait que la demande était dure. Sacrifier ses filles, sa fortune, cela lui paraissait sévère. Les oreilles lui chauffaient un peu.

— Que va-t-il me demander? se disait-elle tout bas. Faudra-t-il souscrire pour quelque forte somme?

La sainte femme n'était point avare. Elle cherchait déjà à se disposer au sacrifice de quelques billets de banque, en faveur de la sainte cause, lorsque le moine, prenant un ton de prophète :

— *Tolle filium tuum unigenitum Isaac.* Dieu vous parle par ma bouche, mon enfant. Il vous demande l'une de vos filles pour l'un de ces jeunes héros du journalisme purement catholique, formé à l'école de l'illustre M. Falot, et destiné certainement à recueillir son héritage dans la presse. Ce jeune homme, écrivain brillant, de manières nobles et distinguées, ayant un nom, M. Hector de Chantonnay, brûle d'entrer dans votre famille. Je lui en ai donné l'espérance. Faut-il tout vous dire? J'ai pris un engagement en votre nom.

Madame Deville trouva le procédé hardi. La

tutelle du tendre père ne ressemblait pas mal à ce qui s'appelle vulgairement tyrannie. Une pensée d'instinct, rapide comme le trait de la foudre sur la nue, traversa son cerveau. — Cet homme pourrait me mener loin. Est-ce ainsi que se fait la direction? — Mais elle repoussa cette pensée comme injurieuse à l'homme de Dieu. Les saints marchent toujours par des voies exceptionnelles. Après tout, il fallait voir les desseins d'en haut dans cette affaire, et nullement le procédé un peu brusque du dominicain.

Sur cette belle réflexion, après avoir un peu hésité, un peu balbutié, elle se jeta dans un autre extrême, et crut flatter le père en lui disant :

— Mais, mon père, je tiendrais la parole que vous avez donnée, si mon mari n'avait pas la prétention de mener seul la grande affaire de l'établissement de ses filles.

— Mon mari, mon mari! toujours le mari, c'est l'éternel refrain des femmes! Je dois vous le dire, une fois pour toutes : une femme chrétienne, dans l'intérêt du bien, doit manœuvrer si habilement que le mari soit conduit par elle sans qu'il le soupçonne. Je vous donnerai, l'un de ces jours, en direction, une méthode efficace pour amener là le vôtre. Comprenez donc que tout l'avenir de l'Église en dépend. Ah! ma chère

fille, si tous les ordres religieux donnaient seulement mille directeurs intelligents, et que chacun d'eux dirigeât dix mères de famille du grand monde comme vous, il y aurait là dix mille familles dévouées corps et âme aux ordres religieux et au saint-père. Quelle force prodigieuse! quel noyau d'un pur catholicisme, d'un catholicisme bien romain! Mais pour cela, il ne faut pas que le mari nous échappe. Il faut que la femme, peu à peu, avec mille ruses dont nous avons le secret, et dont je vous ai promis de vous entretenir, au premier jour, fasse le siége en règle du mari toujours un peu revêche. Il faut que par amour, par peur du bruit, par lassitude, n'importe par quel motif, il soit amené à se rendre; que se laisser conduire dans la voie du bien par sa femme, une femme vraiment chrétienne, soit sa ressource dernière, son seul moyen d'avoir la paix chez lui, d'être bien vu des siens, bien choyé de sa femme et de sa fille. Il n'y a pas de mari récalcitrant qui ne soit, avec de l'habileté et de la persévérance, amené bientôt à ne voir que par les yeux de sa femme, et à ne vouloir que ce qu'elle veut.

Madame Deville n'avait jamais eu à se plaindre de son mari. Les idées élevées, autant que la bonté naurelle de cet homme de bien, avaient adouci dans le ménage ces mille aspérités que rencontrent, durant leur union, les cœurs les

mieux assortis. La seule discussion, un peu sérieuse, qu'ils eussent eue encore, avait été suscitée par le moine, qui voulait repousser M. Armand Villaret et n'introduire dans cette maison que des gendres qui fussent ses créatures. Elle ne sentait donc pas, autant que d'autres femmes, le besoin d'agir de finesse pour dominer son mari. Toutefois, elle était fille d'Ève. L'instinct de domination réveillé habilement par les paroles du père lui fit rêver, à un âge où la femme redoute tant l'indifférence, née de la lassitude d'une longue union, de prendre en réalité sur M. Deville cet empire absolu si nécessaire, selon les idées de la direction spirituelle, pour réaliser la perfection d'un catholicisme idéal dans la famille. — Être maîtresse, après tout, cela flatte l'amour-propre et cela facilite bien des choses. — Cette idée résuma dans son esprit toute l'argumentation du dominicain.

— Mon père, dit-elle, je comprends les avantages, pour le bien, de cette salutaire influence de la femme sur son mari. Je vous remercie de vouloir m'enseigner les moyens de la mettre en pratique.

— Mon enfant, nous parlerons de cela. Nous passerons en revue vos devoirs domestiques, vos rapports avec le monde; nous réglerons d'un commun accord la manière dont vous devez tenir votre maison. Vous devez être hono-

rable. Mais les œuvres de bien, les grandes œuvres catholiques doivent avoir leur part. Il vous faut, à Paris surtout, auprès de jeunes filles, non pas de ces femmes de chambre dangereuses parlant coquetterie, mais de saintes filles éprouvées déjà et toutes de Dieu, pour exercer une vigilance salutaire. Nous nous en occuperons.

—Ma femme de chambre est avec moi depuis quinze ans, c'est une très honnête fille.

— Est-elle pieuse?

— Pas autant que je le voudrais.

— Envoyez-la-moi, je la confesserai. Il vous faudra aussi vous choisir un médecin pieux, qui prenne de l'influence dans la famille. C'est précieux dans les circonstances graves. Un médecin impie se fait un jeu des prescriptions de l'Église; il trouve toujours des raisons de santé pour dispenser du jeûne et de l'abstinence. Il est sage de tout prévoir. D'ailleurs toute grande maison a son médecin comme son directeur. J'ai pensé à cela; j'ai votre homme. Il y a dans le quartier des fournisseurs pieux; nous les avons dans nos réunions. Je leur donnerai un mot de moi pour qu'ils se présentent chez vous. Ma chère fille, tout ira à merveille avec votre bonne docilité, votre esprit sérieusement chrétien. J'aurai l'honneur de me présenter chez vous jeudi. J'ai hâte de connaître M. Deville et vos chers petits anges. Il est bien convenu, je n'ai

pas même besoin de vous l'insinuer, qu'elles n'auront pas d'autre directeur que celui de leur mère.

— Oh! oui, mon bon père.

— Quant à M. Deville, nous y arriverons aussi, je n'en doute nullement. Il n'est pas possible qu'après quelque temps il vous résiste, sur cela pas plus que sur tout le reste. Venez samedi prochain. Nons commencerons ces entretiens de direction qui doivent, ma chère fille, vous éclairer sur tous vos devoirs et vous conduire dans la voie parfaite. Je vous bénis.

Madame Deville, un peu étourdie de tant de choses, se retira. Les derniers instincts de son indépendance naturelle s'étaient bien un peu révoltés devant la prétention rigoureuse du père à vouloir régler jusqu'à la plus minutieuse de ses actions. Mais on ne devient une sainte qu'en se rendant à cette exigence de son père spirituel. Or elle voulait être une sainte. D'ailleurs eût-elle osé se présenter devant sa cousine, la marquise de Savinières, s'il eût fallu lui dire : Mon moine m'a paru d'une exigence ridicule et d'une tyrannie insupportable. Je l'ai cassé aux gages. Elle eût été perdue pour jamais. Et puis le moine devant lui apprendre des procédés secrets pour devenir maîtresse absolue dans son ménage; cela tentait la femme. Enfin il fallait suivre sa religion; et pouvait-il y avoir un

genre meilleur que celui que l'on suivait dans le grand monde!

Ces graves raisons achevèrent de détruire les scrupules sensés de madame Deville, voulant, n'importe à quel prix, jouer l'un des premiers rôles et dans le monde aristocratique, et dans le monde dévot.

FIN DU TOME PREMIER

TABLE DES MATIÈRES

DU

TOME PREMIER

PREMIÈRE PARTIE

UNE FEMME EN QUÊTE D'UN DIRECTEUR

DEUXIÈME PARTIE

CONFESSION ET DIRECTION

TROISIÈME PARTIE

PREMIERS TROUBLES DANS LA FAMILLE